

COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE

HEALTH SCIENCES STANDARD



HX00039659

RG 511

C 71

Columbia University
in the City of New York

College of Physicians and Surgeons



Given by
Miss Gussie Ellison
in memory of
Dr. Ernest William Auzal
1918



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons





e sont les secrez Des
Dames translatez de
latin en françois
mes il sont Defendus de re-
veler a fame par nostre saint
pere le pape sus paine Des-
comuniement en la Decretal ad
meam Doctrinam.

CE SONT
LES SECRES DES DAMES

Deffendus à révéler



Imp Lemercier et C^{ie} Paris





Ce sont
les
Secres des Dames

Deffendus à révéler

Publiés pour la première fois
d'après des manuscrits
du xv^e siècle

*Avec des Fac-simile, une Introduction, des Notes
et un Appendice*

Par les D^{rs} AL. C^{*****} & CH.—ED. C^{*****}



PARIS

Librairie Ancienne et Moderne

ÉDOUARD ROUYEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

M DCCG LXXX

26
511
C71
1880

INTRODUCTION

Labore et amore.

Le petit traité de gynécologie que nous reproduisons est extrait d'un manuscrit du xv^e siècle, qui fait partie de la riche bibliothèque du docteur Al. Colson, de Noyon. La singularité de cet opuscule, son caractère d'ouvrage classique de médecine populaire, le fait qu'on y trouve des préceptes magistraux d'obstétrique exposés en langue vulgaire pour la première fois peut-être, l'intérêt qui s'attache toujours aux premiers bégaiements de la science, tout cela le signalait à l'attention des curieux et, plus encore, à celle des érudits. Aussi, sur l'avis émis par des bibliographes autorisés qu'il n'avait point encore été imprimé, une copie en avait été préparée, il y a plus de dix ans, en vue d'une publication à en faire dans un de nos plus importants journaux de

médecine. La composition typographique s'avancait et le tirage était proche, lorsque la guerre de 1870 arrêta le travail. L'odieuse insurrection qui vint ensuite acheva dans l'incendie la ruine de l'œuvre¹.

Assez d'autres et graves soucis avaient fait presque oublier cette tentative avortée. Pourtant, confident des regrets qu'on en gardait au fond, nous les partageons, surtout lorsque, tenant en nos mains ce précieux volume, nous étudions ces pages où l'art du calligraphe a consigné, avec un luxe attrayant, les pieuses formules, les naïves superstitions, le savoir naissant, les pratiques déjà moins incertaines, des « Meiges » du moyen âge.

Les premiers feuillets de ce manuscrit, consacré dans tout le reste à l'œuvre magistrale de chirurgie de Guy de Chauliac, sont occupés par la compilation des « Secrets des Dames ». Ce titre, nous le retrouvâmes, en dépouillant pour d'autres recherches les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque nationale, dans des recueils inventoriés au Fonds français sous les nos 631, 2027 et 19 994. L'examen de ces documents nous révéla leur similitude avec celui que nous con-

1. « Honoré confrère, les *Secrets des Dames* [votre copie, les épreuves] ont été incendiés, hélas ! avec tous les livres de ma bibliothèque, tous mes manuscrits et tous mes meubles ! C'est un motif de plus pour moi de déplorer ce désastre !... Dr A. D. »
— Lettre au Dr Colson.

naïssions déjà et les moyens qu'ils fournissaient d'en corriger et compléter le texte, qui s'augmentait ainsi de plus d'un cinquième. Il nous sembla, dès lors, mériter encore davantage d'être mis au jour; nous décidâmes d'en reprendre l'impression. Pour ne rien négliger, dans l'espoir d'en découvrir quelque autre exemplaire, nous visitâmes les autres principales bibliothèques publiques de Paris (l'Arsenal, la Mazarine, Sainte-Geneviève, l'Institut, la Faculté de médecine); nous nous renseignâmes en Belgique, aux bibliothèques de Bruxelles, en Italie, à celle de Bréra à Milan, à celle de Saint-Marc à Venise; nos investigations restèrent infructueuses.

C'est donc seulement à l'aide des quatre versions citées que nous avons institué la leçon définitive que nous publions. Voici en entier leurs titres, avec le début et la fin du texte; nous les rapprochons parce que les variantes qu'ils présentent ne sont point sans intérêt. Nous donnons en même temps quelques notions nécessaires sur l'état matériel et la composition des Recueils qui ont servi à notre travail.

I. — DESCRIPTION SOMMAIRE DES MANUSCRITS
D'APRÈS LESQUELS NOUS AVONS INSTITUÉ NOTRE
TEXTE.

A. Ms. Colson. Pet. in-fol. parchemin. xv^e siècle. — Il contient les pièces suivantes :

1^o *Calendrier perpétuel.*

2^o Au huitième feuillet :

Ce sont les segres des Dames translatees de latin en françois mes il sont defandus de rever [*sic*] a fame par nostre saint pere le pape sùs peine descomuniement en la decretal ad meam doctrinam.

Une damoiselle me pria pour loyalle cortoyisie... *A la fin* : — Item sans peril donnez luy a boyre de yvoire avec vin blanc et tantost delivrera. Deo gratias.

3^o « *Inventarium seu colectarium in arte cyrurgicali et medicine cōpletum et cōpilatum. Anno domini milesimo trecentesimo sexagesimo [tertio] per me Guidonem de Galliaco cirurgicum et magistrum in medicin̄ in preclaro studio medicor. Montispessulani.*

« *Puis que je aray premierement rendu graces a Dieu qui me donne vie perpetuelle a lame et sante ou corps... A la fin* : — *Super ignem incorporantur et fiat emplastrum. Et sic est finis. Sit nomen domini benedictum et qui venit in secula seculorum. Amen.* »

Nous donnerons plus loin une description détaillée et critique de ce manuscrit.

B. Ms. 634, Fonds français de la Bibl. nat. — In-4°, papier. xv^e siècle. Texte sur deux colonnes. Écriture nette, mais un peu turbulente, toute de la même main. Un certain nombre de majuscules initiales en rouge sont agrémentées de figures grotesques. Titre au dos : *Traités de Chirurgie*. — Il contient les pièces suivantes :

1^o « *La chirurgie* » [de Lanfranc].

2^o Traité d'« *Anathomie* ».

3^o Au fol. 278 :

Ce sont les secrez des fēmes translates de latin en françois mais ils sont deffendus de reveler es fēmes par nostre seint pere le pape sur peine descomuniement en la decretal ad meam doctrinam.

Une damoiselle me pria pour loiale cortoisie... *A la fin* : — Avant qui touche charnellement a la fēme car cest chouse humaine et naturelle. Explicit.

4^o Au fol. 286 : « *Cy sensuit pour purgacion de mestrue.* »

C. Ms. 2027, Fonds français de la Bibl. nat. — Pet. in-4°, papier et parchemin alternés sans régularité. xv^e siècle. Écriture assise et nette à lignes entières, toute de la même main. Titre au dos : *Traités de Chirurgie*. — Il contient les pièces suivantes :

1^o « *Traite de lanathomie* » [par Guy de Chauillac].

2^o « *Le formulaire des aides des playes ordonne par maistre Guidon de Cathac,* » etc.

3^o « *Abregie de lanathomie de la saignee expert et magnifique par Jehan de Borno,* » etc.

4° « *Le premier livre de Galien ouquel sont mises aucunes choses moult necessaires a tous cyrurgiens.* »

5° Petit Traité de la « *Saignee ou flebothomie.* »

6° « *Les degres et les vertus des medicines de cyrurgie... selon l'ordre de l'A B C D E* » par « *Guidou* » [de Ghauliac.]

7° Au fol. 107 :

Ce sont les secrez aux fēmes deffendus a reveler sus paine de escommunye et de la decretale a la mienne doctrine.

Au cōmancement de cest livre vous devez oïr et entendre... *A la fin* : — Item sans peril donnez luy a boire pouldre de yvoire avec vin blanc et tantost se delivrera. *Explicit secretum muliere.*

8° Au fol. 118 : Fragments de traités de chirurgie.

9° « *Duodecim signa* », commençant par « *Arries est signe chault et sec coloricque* »... et finissant par « *... Comme icy dessus pouvez veoir en figure. Explicit duodecim signa.* »

D. Ms. 49994, Fonds français de la Bibl. nat. — Pet. in-4°, papier, xv^e siècle. Écriture nette et lisible. Les premiers feuillets sont occupés par un *Caleudrier* (noté comme toulousain par M. L. Delisle dans *l'Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, t. II, p. 222).

Au fol. 9 on lit : — « Cy apres sensuit la Table par laquelle pourras trouver toutes les parties des traicties et livrez contenus en ce present livre selon le nombre en quoy le cōmancement desdicts traicties est signe dessus. Lequel livre a este escheve par moy Estienne Beludet escripteur pour et ou nom de

[*Jaques de la Croix*] barbier [*et chirurgien*] lequel la fait compiler et escrire. En remerciant Dieu mon createur et sa glorieuse mere saint Cosme et Danyens et madame sainte Marguerite mon patron qui mont donne grace de lavoit escheve et orne ainsi que cy apres sensuit. Lequel livre a este fini par moi Estienne dessus dit lan mil cccc lxx le jeudi xvi^e jour de janvier. — Beludet. »

Nota. Les mots placés par nous entre [] sont d'une autre main.

Au verso du fol. 24 est figuré un zodiaque anatomique dont le dessin est similaire à celui dont nous donnons la reproduction à la page 20 de notre texte. Puis se succèdent les pièces suivantes :

« 1^o « *Disputacions de cyrurgie... ordonnees sur les œuvres de maistre Guidon de Caillac.* »

2^o « *Traictie danathomie.* »

3^o « *Formulaire [de chirurgie] de maistre Lanfranc.* »

4^o « *Formulaire des aydes des aposthemes par Guidon de Cailhac.* »

5^o « *Aucunes bonnes receptes.* »

6^o « *Proprietez de certaines eaues.* »

7^o « *Aucunes questions touchant le fait de flebotomie prises au vij^e livre de Guidon de Cailhac.* »

8^o « *Traictie fait par maistre Jehan le Lievre sur le fait du nombre des vaynes.* »

9^o Au fol. vij^{xx}xiiij [118] :

Cy cōmance le livre des secrez des dames lequel est dēffendu a reveler sur peine descomenient en la clementine a nulle fēme ne a nul home se il nest de loffic de cyrurgie.

Une dame ma prie par courtoisie loyale que je dictasse ou scrivisse... Cest present traictie sera apele le secret des dames... *A la fin* : — Item sans peril dōnez luy a boire yvoire avecques vin blanc et tantost enfantera. Finito secreto laudetur Xristus rex angelorum. Amen.

Ce texte est divisé, *proprio ingenio* de l'écrivain Beludet (croyons-nous), en vingt-trois chapitres, dont voici les titres, qui pourraient servir de sommaire à notre livre :

Le premier chapitre est comme chacun peut entendre de la maniere comment chacun prent estre ou ventre de sa mere.

Au second chap. parle Aristotel de la mayre et dit que cest ung membre naturel.

Le iij^e chap. declare comme maistre Solnis declare du mestruum des fēmes et de son estre.

Au iiij^e chap. parle Putagoras et dit cōme chacun prout char ou ventre de sa mere.

Le v^e chap. cōme M^e Solnis declare la maniere du nourrissement que lenfant prent ou ventre de sa mere.

Au vj^e chap. parle lon des xij signes.

Le vij^e chap. dit cōme chacune planete euvre son mois a lenfant.

Le viij^e chap. est de lestat de la lune.

Le ix^e chap. dit cōme Alixandre enseigne cōment les dames portent leurs enfans.

Le x^e chap. dit la constellation de la naissanco des onfans en chacune planete.

Le xj^e chap. parle cōme les saiges dames doivent recevoir les enfans.

Le xij^e chap. dit cōme Albert declare que toutes les vaynes des fēmes se assemblent a la mayre.

Le xiiij^e chap. Aristote dit cōme en nature souvent se treuvent monstres.

Le xiiij^e chap. cōme Albert parle de deux enfans qui furent nez en grant force.

Le xv^e chap. dit cōme Avicenne declare de fēme qui peut savoir se elle a conceu quant est couchee avecques son mari

Le xvje chap. parle savoir se une fême est grosse se elle a fil ou fille en son ventre.

Le xvije chap. dit cōme les maistres dient le coste dextre estre plus [c] hault que le senestre et pourquoy.

Le xviije chap. dit cōme aucuns maistres declairent en oppinions de la plus grande valence des dames pour jeu d'amours blanches ou noires.

Le xix^e chap. parle cōme une fême peut concevoir.

Le xx^e chap. Ypo [crate] demonstre que impossible est que enfant puisse venir a perfection ou temps de mestruum.

Le xxje chap. parle des flux des dames.

Le xxije chap. parle cōme la mayre se depart de son lieu et la maladie que en ont.

Le xxiije chap. parle cōme lon peut aydier a une fême quant elle travaille enfant.

10^o Au fol. viij^{xx} viij [133] : « *Des aydes de la mayre des dames.* »

11^o « *Le meilleur livre que Ypocras eust qui traicte de la congnoissance de la vie et de la mort.* »

12^o « *Collacion pour congnoistre toutes les complexions selon la parole de maistre Alubert.* »

13^o « *Certaines cures et regimens daucunes œuvres particulieres faictes par maistre Jehan Piscis chancelier de la faculte de medecine de Montpellier.* »

14^o « *Aucunes proprietes de certaines viandes par le meme Jehan Piscis.* »

15^o « *Les cynonismes de maistre Guidon de Cailhac.* »

16^o « *Le livre des constellations pour savoir en quelle constellation est homme ne.* »

Le texte que nous avons pris pour base de notre publication est celui du Ms. A, qui est plus étendu et relativement plus correct que les autres. L'importance de ce manuscrit et les conditions exceptionnelles d'exécution qui le caractérisent justifient le chapitre spécial que nous allons lui consacrer.

II. — DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE
DU MANUSCRIT A ET INDICATION DE QUELQUES
PARTICULARITÉS ÉTABLISSANT SON ORIGINE ET
SA DATE.

Ce volume, avant d'entrer dans la collection du Dr Colson, faisait partie de la bibliothèque de M. G. D. M., qui fut vendue aux enchères par le libraire Potier, en mars 1854. Le catalogue le mentionnait sous le n^o 101, comme ms. du xiv^e siècle, avec le titre de *Recueil de traités de chirurgie en français*. Revêtu depuis d'une reliure en vélin, il mesure 0^m,32 de hauteur, 22 de largeur et 6 d'épaisseur au dos. Il se compose de 2 feuillets de parchemin ordinaire pour les gardes, et de 248 feuillets non chiffrés de peau de vélin, où les matières sont distribuées dans l'ordre suivant :

Sur le recto du premier feuillet de garde, quelques aphorismes médicaux en français du xv^e siècle et en latin ont été écrits par un des premiers possesseurs du livre. Le verso de ce feuillet et le recto du second sont blancs.

Au verso de ce deuxième feuillet, premier du ms., se trouvent les prolégomènes du calendrier qui se développe, à un mois par page, sur les six feuillets qui suivent.

Vient un feuillet blanc, puis six feuillets consacrés aux *Segres des Dames*.

Un dernier feuillet blanc précède l'*Inventaire de Chirurgie* de Guy de Chauliac, qui occupe sans discontinuité tout le reste du volume et se termine à moitié de la seconde colonne au recto du dernier feuillet.

Ce manuscrit est ordonné avec un luxe qu'on n'accordait pas ordinairement aux œuvres de science et surtout à celles de pratique médicale destinées à être souvent consultées par les laborieux et humbles suppôts de S. Côme. Il est vrai qu'à cette heure les produits de l'imprimerie naissante rivalisaient de richesse, de correction et de bon marché, avec ceux des écrivains de profession.

Hic verum exemplar mendax non transit in instar.

Nullus pro simili scriberet hunc precio,

imprimait glorieusement Schoeffer en 1473, à la fin du *Gregorii IX nova compil. decretal.* Les scribes, menacés dans leur industrie, devaient mettre en jeu toutes leurs ressources et essayer de lutter avec des armes plus brillantes, sinon plus efficaces.

Dans notre volume, la copie s'établit partout, entre de belles et larges marges, sur deux colonnes formées chacune de quarante à quarante-deux lignes, dressées et limitées par un réglage discret à la pointe rouge. Une jolie miniature est en tête de l'œuvre de Guy de Chauliac. Dix pages, têtes de chapitres, sont ornées de riches

bordures composées de rinceaux de feuillages, de fleurs et de fruits, et un nombre considérable de lettres initiales, grandes et petites, enrichissent ce bel ouvrage.

Le texte courant est écrit en entier de la même main en encre noire. Une autre main, celle du rubriqueur, a tracé, après coup, en encre rouge, tous les titres et sous-titres, et posé en vermillon et outremer alternativement les signes ¶ indiquant la coupure des phrases. Il semble que c'est aussi à cette main qu'il faut attribuer les treize pages du calendrier où les encres de couleur abondent. Une troisième main, plus légère a dessiné, colorié et rehaussé d'or les fleurons, guirlandes et ornements des bordures, et, sans doute, les innombrables lettres majuscules relevées également d'or et de couleurs. Enfin, un véritable artiste a peint la miniature dont nous avons emprunté le dessin pour servir de frontispice à ce petit livre.

Nous devons signaler qu'au verso du dernier feuillet des « Secrets des Dames », qui se terminent à la fin de la première colonne, il existe, au haut de la page, une note de très ancienne écriture, donnant en memento la nomenclature latine des seize espèces d'épidémies. De cette même écriture deux additions ont été faites au calendrier : « Macarii abbatis », au 2 janvier, « Lupii epi et confessoris », au 1^{er} septembre.

En bas de la page, après le *Deo gratias* final,

on lit ces deux notes, chacune en écriture de son temps :

« *Ex libris Guilelmi Innocentii Tolosatis chirurgi. 1582. — Fuit emptus hic liber in vico portæ Arietis 3^a maii. 1582. 3th ».*

« *Ex libris Villar Tolosatis professoris chirurgi. 1777. — Fuit missus hic liber ad dominum Peyrilhe doctorem medicum, necnon professorem chirurgicum almæ Academiæ parisiensis socium. 5 octobre 1777 ».*

Ces *ex-libris* nous apprennent que le volume était à Toulouse en 1777 et en 1582. D'un autre côté, la manière d'écrire phonétiquement *sobnus* pour *somnus*, *obtālmia* pour *ophthalmia*, dans la « liste des épidémies » dont nous venons de parler, est un idiotisme topique, tout comme l'expression « *Sans aquelles* », dans un des aphorismes écrits sur le feuillet de garde ; elles caractérisent particulièrement (nos oreilles l'ont maintes fois constaté chez nos contemporains) la nationalité toulousaine ou languedocienne de ceux qui les ont rédigés antérieurement à 1582. En outre, l'emploi, par l'écrivain du ms., de certains mots tels que *done* pour *dame*, *aigue* pour *eau*, *oly* pour *huile*, etc., d'usage dans nos provinces méridionales, nous induit, avec ce qui précède, à conclure que ce manuscrit a été créé dans le pays toulousain et qu'il y est resté jusqu'au jour de son envoi à Peyrilhe ¹.

1. Peyrilhe qui, nous le voyons, était déjà professeur de chi-

Un autre argument à l'appui de cette opinion sortira de l'examen que nous allons faire du calendrier.

Le *Calendrier* et ses prolégomènes occupent, avons-nous dit, les treize premières pages du manuscrit. Ce que nous appelons prolégomènes consiste en ce qui suit :

1	2	3	4
Exclamant tristes indumentis spoliati.			
5	6	7	8
Lugent penitentes letantur glorificati.			
9	10	11	12
Decantant humiles carnalibus evacuati.			
13	14	15	16
Carmina despiciunt redimunt scelus edificati.			
18	19		
Menstrua mundificant.			

Per versus precedentes potes scire anno quolibet quot septimane sunt a proximiori dominica nativitate domini usque ad proximam dominicam XLÈ. Et est sciendum quod cum aureus numerus currit per j dictionem videlicet EXCLAMANT deservit illi anno. Et quot littere sunt in dicta dictione tot septimane sunt a proximiori dominica nativitate usque ad proximam domini-

rurgie à Paris en 1777, remplit encore ces fonctions sous la République, avec le titre de professeur à l'*Ecole de santé* qui était la Faculté de médecine d'alors. Continuant l'*Histoire de la Chirurgie* dont Dujardin avait donné le premier volume, il publia le second en 1780. Lorsqu'il mourut en 1804, il laissa en autographe une suite complètement terminée qui conduisit cette histoire jusqu'à la fin du xvii^e siècle. Dans ces derniers temps, les héritiers du professeur Paul Dubois ont offert ce travail à l'Académie de médecine, qui s'est mise en instance pour le faire imprimer aux frais de l'Etat. Nous y avons vérifié que si Peyrilhe n'a pas mentionné, à l'article Guy de Chauliac, le manuscrit que le Toulousain Villar lui a communiqué en 1777, quelques notes marginales d'écriture moderne, attirant l'attention sur certains passages dans ce manuscrit, sont certainement de sa main.

cam xlv. Et sic per consequens de aliis dictionibus sic per ordinem describentibus.

1	2	3	4	5	6	7
Primus	homo	cædons	socia	mala	plurima	fecit.
8	9	10	11	12	13	
Infelix	mulier	cito	credens	offuit	ado	
14	15	16	17	18	19	
Pellit	culpa	reos	elatis	mucro	minatam	

Nota quod in tribus versibus supra scriptis sunt xix dictiones secundum aureum numerum hunc. Et quot littere sunt in qualibet dictione tot ebdomade sunt a proximiori dominica natoli domini usque ad LXX^{am}.

Tout ce bas latin est assez transparent pour n'avoir pas besoin de traduction. Nous n'en relèverons pas la fantaisie, les incorrections, les fautes de quantité, etc. Nous nous demandons seulement si *carmina* n'est pas un lapsus pour *crimina*? Les vers, puisqu'il plaît au scribe de les qualifier ainsi, sont donc un assemblage de mots choisis, sans grand souci du bon sens, pour constituer des formules mnémoniques au moyen desquelles, étant connu le nombre d'or de l'année, on puisse savoir quand tombera le dimanche de la Quadragésime ou celui de la Septuagésime, et par conséquent en déduire celui de Pâques, jour où alors commençait l'année. Or on sait que la Quadragésime est le sixième dimanche, et la Septuagésime le neuvième dimanche avant Pâques. Poursuivons notre description.

En regard de ce latin, sur la même page, est figuré un cadran ou gnomon chronologique dressé suivant la période julienne, où sont

inscrits quatre cercles concentriques, les deux plus grands divisés en vingt-huit cases, et les deux petits en dix-neuf seulement. Dans le premier cercle extérieur sont distribuées vingt-huit lettres majeures comprenant le cycle solaire. Dans le second, sept lettres majeures seulement, espacées de quatre en quatre cases, représentent les lettres dominicales. Dans le troisième cercle sont distribués les chiffres 1 à 19, constituant la série des nombres d'or du cycle lunaire. — Le cycle pascal de 532 ans étant le produit des cycles solaire et lunaire multipliés l'un par l'autre, nous avons ici les éléments d'un calendrier perpétuel. — Dans le quatrième et plus petit cercle, dix-neuf lettres mineures occupent les cases, sans être ordonnées en suite régulière. Nous n'avons pu en découvrir le rôle; aucun des ouvrages spéciaux que nous avons consultés ne nous en a donné l'explication.

Un fleuron, placé en dehors et en haut du cadran, comme pour lui servir de poignée, renferme le nombre 1468, et ce nombre est répété dans un pareil fleuron renversé, placé au centre du cadran. Les branches de ces fleurons, ainsi opposées, embrassent dans leur ouverture quatre des cases décrites superposées verticalement et contenant de haut en bas les lettres et chiffre C. B. 6. *i*. L'énoncé de toutes ces dispositions peut être vérifié sur le fac-simile de ce gnomon que nous joignons ici pour la satisfaction des

pour 1842 de la Société de l'histoire de France, nous avons trouvé que l'année 1468 était une année bissextile ayant C. B. pour lettres dominicales et 6 pour nombre d'or, résultat conforme à celui indiqué par les fleurons du cadran. Pour contrôle, nous étant reportés aux formules mnémoniques citées plus haut, nous avons vu que le nombre 6 correspondait d'un côté au mot *penitentes*, composé de dix lettres, indiquant que le dimanche de la Quadragésime est tombé cette année-là dix semaines après Noël, et, de l'autre côté, au mot *plurima*, composé de sept lettres, indiquant les sept semaines qui ont séparé Noël de la Septuagésime. Et, en effet, le 1^{er} janvier 1468 étant un vendredi, le dimanche le plus proche de Noël tombait le 27 décembre, la Quadragésime le 6 mars, la Septuagésime le 14 février. Voilà donc l'âge de notre manuscrit définitivement fixé.

Le calendrier journalier se signale par un grand luxe de majuscules décorées, et par l'emploi d'encre de couleur variée. On y remarque quelques détails qu'on nous saura peut-être gré de faire connaître.

En tête de chaque mois, sauf janvier où la place est envahie par les ornements de la bordure, un vers latin à rimes léonines forme une devise qui note de certains jours, deux par mois, l'influence fâcheuse. Ces jours sont les *Dies ugri*, jours malsains, ou *Dies aegyptiaci*, ainsi nommés

parce que cette superstition remonte aux usages de l'ancienne Égypte. Comme ces vers diffèrent de ceux attribués à Bède le Vénérable (m. en 735) qu'on trouve plus ordinairement dans les manuscrits, il nous a semblé utile de les citer.

Février.... *Quarta subitl mortem prosternit tertia fortem.*
 Mars..... *Primus mandentem dirumpit quarta bibentem.*
 Avril..... *Denus et undenus mortis sunt vulnere plenus.*
 Mai..... *Tercius occidit et hora septima relidit.*
 Juin..... *Denus pallescit quindenus federa nescit.*
 Juillet.... *Tredecimus mactat julii denus labefactat.*
 Août..... *Prima necot fortem perdit que secunda cohortem.*
 Septembre. *Tercia septembris et denus fert mala membris.*
 Octobre... *Tercius et denus est sicut mors alienus.*
 Novembre. *Novembris quintus et tercius est nece cinctus.*
 Décembre. *Septimus exangis virosus denus et anguis.*

Nous devons dire que la notation des jours mauvais dans notre calendrier n'est pas conforme à celle donnée dans ces vers. Le rubriqueur qui signale ces jours par la mention *d. eg.* ou *d. eger*, suivie de l'indication précise de l'heure la plus critique, ne maintient que le premier jour à la date fixée et transporte le second jour à une date variable entre le 20 et le 30, hormis pour le mois de juin, où il le place au 16. Obéit-il là à une autre règle, ou ne suit-il que son caprice? c'est ce que nous ne saurions dire.

Pour chaque jour du mois, les indications qui suivent sont ordonnées dans autant de colonnes distinctes :

1° *Aureus numerus*; — 2° *Hore gradus lune*;
 — 3° *Minute*; — 4° *Gradus solis* [in signo

congruente]; — 5° *Littere dominicales*; — 6° Le quantième romain; — 7° L'eponymie des fêtes fixes de l'Église et de quelques saints principaux ou topiques; — 8° *Numerus dierum*; — 9° *Aureus numerus communis*.

En outre, des colonnes partielles supplémentaires donnent, dans les cinq premiers mois, des *Claves terminorum* ainsi distribuées :

<i>Ad inveniendum Septuagesimam</i> ,	commençant au	7 janvier.
<i>Ad inveniendum Quadragesimam</i> ,	—	7 février.
<i>Ad inveniendum festam Pasche</i> ,	—	11 mars.
<i>Ad inveniendum Rogationes</i> ,	—	15 avril.
<i>Ad inveniendum Penthecostam</i>	—	9 mai.

« On appelait *claves terminorum*, clefs des fêtes mobiles, un nombre propre à chaque année et qui, étant compté à partir de certains jours fixés pour les différentes fêtes mobiles, indiquait l'époque où ces fêtes devaient tomber. » N. de Wailly, *Paléographie*. — Nous noterons que M. de Wailly fixe au 28 janvier pour la Quadragésime, et au 19 avril pour la Pentecôte, les termes que notre manuscrit fait partir du 7 février et du 9 mai. Ces différences sont peut-être dues à une négligence de l'écrivain; autrement, elles provoqueraient l'attention des chronologistes.

Signalons aussi les indications anormales des saisons qui sont mises non à leur date astronomique, mais simplement à leur époque climatérique : — 22 février, *Initium veris*. — 24 mai,

Initium estatis. — L'automne manque. — 20 novembre, *Initium yemis.*

Enfin, un dernier détail ne sera peut-être pas indifférent aux « abstrauteurs de quintessence ». — Au 25 novembre, le nom de *Katherine virginis et martyris* est écrit en encre de vermillon, parmi ceux des autres saints, qui ne sont écrits qu'en encre noire. Si ce n'est un hasard, on peut voir là une intention courtoise du scribe qui mettait ainsi en relief la patronne de la « si digne et si parfaite damoiselle » pour qui l'œuvre a été faite.

En comparant notre liste éponymique des fêtes fixes et des saints avec celles des calendriers usités au-moyen âge dans divers diocèses de France, reproduits par M. L. Delisle dans *l'Annuaire historique de la Soc. d'Hist. de France pour 1854*, nous nous sommes assurés qu'à quelques légères dissemblances près, dues peut-être seulement à la différence des âges, cette liste se rapprochait de celle du calendrier de 1298-99, indiqué comme tiré d'un missel provenant d'une dépendance de l'abbaye de Grand-Selve, au diocèse de Toulouse. Nous constatons en plus, dans notre calendrier, l'inscription de quelques saints topiques, tels que saint Fulcran, honoré spécialement à Lodève, sainte Quiterie à Aire-en-Gascogne, saint Paul, évêque, à Narbonne, etc. Ces particularités justifieraient à elles seules la présomption de l'origine toulou-

saine, ou tout au moins languedocienne, du manuscrit A; jointes à celles que nous avons exposées plus haut, elles nous semblent la confirmer d'une manière indiscutable.

III. — DE L'AUTEUR, DE LA DATE ET DES SOURCES
DE L'ŒUVRE.

Si l'opuscule que nous éditons s'était rencontré seulement dans notre manuscrit A, ou si les trois autres versions que nous en connaissons n'avaient été réunies qu'à des œuvres de Guy de Chauliac, nous nous serions moins défendus d'admettre, comme d'excellents esprits l'ont insinué, que l'auteur de l'*Inventaire de la chirurgie* est aussi celui des « Secrets des Dames », et que nous avons là peut-être « une œuvre de sa jeunesse ». Mais l'axiome : *Is pater est...* était ici sans valeur; il n'y avait pas plus de raison d'attribuer cette paternité à l'illustre chirurgien des papes d'Avignon, qu'à Lanfranc, à Jehan de Borno, à Jehan le Lièvre, à Jehan Piscis; etc., dont nous voyons les ouvrages figurer dans les Recueils manuscrits B, C, D. Nous n'avons aucun guide, aucun indice pour la rechercher ailleurs. En l'état actuel des choses, elle reste une énigme à déchiffrer, nous l'avons vainement essayé.

Sans entrer bien avant dans la discussion à laquelle nous nous sommes livrés sur cette question, donnons l'argument péremptoire qui met Guy de Chauliac hors de cause. C'est la mention faite de Valesius, ou Valescus, en deux passages de nos « Secrets » (p. 28 et 43). Or, Valescus de Tarenta, dont il s'agit, médecin de Montpel-

lier, n'y dicta qu'en 1418, année de sa mort, son grand Recueil connu sous le titre de *Philonium*, dont le sixième livre traite des maladies des femmes. Guy de Chauliac, lui, avait donné, en 1363, l'*Inventaire*, son dernier ouvrage, « composé pour le soulas de sa vieillesse ». De Lanfranc il ne pouvait être question, car on sait qu'il était mort au commencement du xiv^e siècle. Quant aux autres personnages prénommés Jehan, nous ne les connaissons que par la mention qu'on en trouve aux sommaires de nos manuscrits.

« Je ne suis pas accoustumé descrypre ne dicter », dit notre auteur anonyme. Si ce n'est pas là simplement un moyen de se déguiser pour éviter les foudres de la Décrétale, c'est du moins une habileté pour attirer davantage l'attention du lecteur. Ce procédé de fausse modestie n'est pas nouveau, on en avait déjà maint exemple. Pour n'en citer qu'un : Jehan du Pin, moine de Vaucelles, auteur du *Livre de bonne vie* et d'autres ouvrages qui ont une place dans l'histoire littéraire du moyen âge, disait :

Je ne suis clerc ne usagez
Je ne sçay latin ne ebrieix.

Or, c'était un personnage notable dans les lettres, au xiv^e siècle, que La Croix du Maine qualifie de théologien, de médecin, de poète et d'orateur.

Notre homme aussi sait écrire; bien plus, il

sait le latin, puisque « pour le premier il translate en françois un livre lequel nos devize les Secres dès Dames ». C'est un philosophe, un érudit, un médecin. Il extrait des maîtres anciens des passages qui ne se trouvaient pas dans ce « Livre »; il en emprunte d'autres aux maîtres des xiv^e et xv^e siècles, à ses contemporains peut-être; et il nous révèle ainsi les noms de maîtres ignorés : Solnis, Liensceval, Pleing, et celui d'Alix Patrix, la matrone émérite dont les préceptes d'obstétrique remplissent un long chapitre.

L'époque à laquelle ce livret fut composé est tout indiquée par deux dates certaines : celle de 1418, où Valescus publie son *Philonium*, celle de 1453, où le copiste Beludet transcrit le manuscrit D. C'est donc dans l'espace de trente-cinq ans qui les sépare que, pour complaire à « une damoiselle (une sage-femme peut-être, ou aspirante à le devenir) qui le pria pour loiale cortoisie », le compilateur inconnu a rédigé « cest present traictié qui sera appellé le Secret des Dames ».

A l'énoncé du titre, on pouvait présumer, à la lecture des premiers feuillets, on ne pouvait douter que le fameux *Alberti magni Secreta mulierum* n'en fût le premier modèle. Les citations et les rapprochements, extraits d'un exemplaire imprimé au xv^e siècle, qu'on lira dans nos notes, le démontrent assez. Mais ce n'est pas là une imitation servile; des retouches profondes ont été faites, d'autres traits ont été ajoutés qui lui

donnent une physionomie personnelle : en un mot, nous n'avons point ici la première traduction française du *Secreta*, dont la plus ancienne édition connue n'apparut qu'au milieu du xv^e siècle, ni encore moins la première forme de ces *Admirables secrets d'Albert le Grand*, dont les nombreuses éditions passent sous la presse depuis l'année 1703. A quelles sources ont été puisées ces additions? C'est ce que nous aurions voulu éclaircir; mais dans les manuscrits, dans les imprimés, nous avons poursuivi une piste qui s'est incessamment dérobée. Nous avons ainsi vainement étudié, en même temps que nombre d'autres, les manuscrits de la Bibl. nat. : Latins n^o 7106 : *Tractatus de secretis mulierum* editus a Cleopatra, summo medico¹, et *Anonymi opusculum de eodem argumento*; n^{os} 6964, 6988, 7056 [5^o] : *De passionibus mulierum secundum Trotulam*, et *Summu secundum Trotulam*²; n^o 7036,

1. Plus ordinairement, mais aussi faussement attribué à Cléopâtre, reine d'Égypte. Le ms. 7056 [6^o] en contient un autre exemplaire avec le titre : *Cleopatrae ad Deodatam liber de morbis mulierum*.

2. *Trotula, magistra salernitana* (dont le dict. de Moreri, au mot Salerne, estropie le nom en *Trotuosa*), florissait dans la seconde moitié du xii^e siècle. Son œuvre est imprimée dans l'éd. Aldine des *Medici antiqui omnes qui latin. lit.*, etc. Venetiis, 1547; dans le recueil de Wolphius, cité plus loin, où Trotula est déguisée sous le personnage d'Éros, médecin de Néron; et encore dans la *Collectio salernitana* donnée par M. de Renzi, Neapoli, 1852. On a admis difficilement, paraît-il, que Trotula fut une femme. Ne voyons-nous pas les savants rédacteurs du

7056 [8°] : *Anonymus de mulierum ægrotudinibus*; Français, n° 1327 : *Le Vouluin du regime des dames, ou Trocula* [sic]; les imprimés : *De secretis mulierum*, dans le *Poema medicum*... édité par C. Daremberg¹; la collection de Gaspard Wolphius : *Gynæciorum sive de mulierum affectibus commentarii... tam olim et nunc recens editorum*... Basilæ, 1586, 3 in-4°, et la réédition augmentée qu'en a publiée Israel Spachius, Argentinae, 1597, in-fol.; sans avoir négligé de nous renseigner dans J.-G. Schenklius : *Pinax auctorum... qui de Gynæcia... scriptis excoluerunt*. Argentorati, 1606, in-8°. Il nous faut rester court en face des œuvres ignorées de ces maîtres, qu'on ne connaîtra vraisemblablement jamais que par les emprunts que leur a faits notre auteur.

catalogue des mss. latins de la Bibliothèque nationale, au siècle dernier, en même temps qu'ils faisaient de Cléopâtre un *summus medicus*, noter ainsi une pièce d'un ms. chiffré par erreur typographique 766 (et que nous n'avons pu à cause de cela examiner) : *Magistræ Trotulæ Salernitanæ, sive potius magistri Trotulæ, doctoris Salernitani, tractatus de symptomatibus mulierum!*

1. *De secretis mulierum, De chirurgia, De modo medendi, libri septem*. *Poema medicum nunc primum edidit* d^r Car. Daremberg. Neapoli, 1855, in-8°.

IV. — DE LA DÉCRÉTALE ET DE LA DÉFENSE
DE RÉVÉLER « LES SECRETS ».

Existe-t-il vraiment une décrétale commençant par ces mots : *Ad meam doctrinam*? A quelle époque a-t-elle été édictée? Visait-elle particulièrement des œuvres d'enseignement ou de pratique comme celle que nous étudions? Ces questions ont été posées. Bien qu'il soit difficile d'y répondre catégoriquement, nous allons les examiner.

En se reportant aux titres de nos quatre manuscrits, on voit que l'interdiction de révéler ces secrets n'est pas formulée de la même manière. Les deux premiers disent : — ... « défendus de révéler aux femmes sous peine d'excommunication par N. S.-P. le pape en la décrétale *Ad meam doctrinam*. » Le troisième est moins explicite : — ... « défendus à révéler sous peine d'excommunication et de la décrétale à la miéne doctrine. » Le quatrième ne cite pas les premiers mots de la décrétale, mais il particularise d'une autre façon : — ... « défendus à révéler sous peine d'excommunication en la Clémentine à nulle femme ni à nul homme s'il n'est de l'office de chirurgie. » Nous sommes donc avertis par les uns que la caractéristique de la décrétale est : *Ad meam doctrinam*, et que la défense est générale pour les femmes, par le troisième que cette dé-

fense est générale pour tout le monde, par le quatrième, que cette décrétale est une *Clémentine*, et que la défense ne s'applique pas aux femmes et hommes se livrant à la pratique de la chirurgie. De ces allégations, il nous a été impossible de contrôler l'exactitude, aucun document ne nous ayant apporté d'éclaircissements précis.

Alors que le manuscrit A était seul connu de nous, de savants spécialistes en matières canoniques nous écrivaient cette consultation : — « Malgré nos investigations répétées, nous n'avons pu arriver à retrouver ce document dans les différentes collections de pièces pontificales. La plupart de ces collections s'arrêtent à une époque antérieure à celle où aurait été rédigée cette décrétale, et aucun supplément n'a pu nous en fournir la trace. Du reste, l'opinion de mon confrère et la mienne se rencontrent pour estimer que cette pièce est supposée. Tout au moins ce début : *Ad meam doctrinam*, sort complètement du style connu des préambules-titres des Actes pontificaux. Il y aurait lieu de croire que cette supposition d'une décrétale dans le titre de votre manuscrit a été faite pour piquer la curiosité du lecteur. Il y a de nombreux exemples de suppositions semblables aux *xiv^e* et *xv^e* siècle... G. S. » — Lettre au D^r Colson.

Tout en accueillant cet avis avec la déférence que méritent ses auteurs, nous n'avons pu dé-

couvrir la raison qui leur faisait pressentir l'époque où cette décrétale aurait été rédigée. Quant à déduire la négation de cette pièce de ce que « son début sort du style connu des préambules-titres des Actes pontificaux », nous objecterons que s'il est vrai que ce titre se compose, presque toujours à présent, des deux premiers mots seulement de l'acte, on en rencontre beaucoup qui sont formés, comme le nôtre, de trois mots, et même d'un seul. Et si c'est la formule *Ad meam doctrinam* qui paraît n'être pas suffisamment autoritaire, ou, comme on dirait mieux aujourd'hui, infallible, nous représenterons qu'il s'agit ici d'une simple lettre et non d'une bulle solennelle.

De notre côté, nous poursuivîmes nos recherches. Sans négliger, dans notre zèle d'écolier (qu'on veuille bien nous absoudre!), de prendre connaissance des nombreux et majestueux infolio des *Bullarum amplissima — nova et accuratissima — collectio*, du *N. de Tudeschis in decretales*, du *Jus canonicum in V libros decretalium...* de Pirhing, de divers autres traités des fausses ou vraies décrétales, du *Pseudo-decretales Isidorianæ*, du *Concordantia discordantium canonum* de Gratien, etc., nous dépouillâmes consciencieusement, mais vainement l'*Antiquæ collectiones tres decretalium*, le *Gregorii IX nova compilatio decretalium*, dans la monumentale édition de Mayence, 1473, le *Bonifacii VIII liber*

sextus decretalium, le *Clementis papae V singularis constitutionum textus*, contenant en outre les *Extravagantes decretales* de Jean XXII, et enfin les *Extravagantes communes* dont la série se poursuit jusqu'en 1483, collections qui, avec les précédentes, forment l'ensemble considérable, mais néanmoins incomplet, des Décrétales édictées jusqu'alors. La pièce cherchée ne nous apparut pas davantage dans le *Regesta Pontificum romanorum* de Ph. Jaffé, catalogue dressé avec toutes les ressources de l'érudition moderne pour les bulles et lettres des papes antérieures à 1198; dans la continuation de ces *Regesta*, à partir de cette date, par Aug. Potthast, actuellement en cours de publication, mais dont la dernière livraison, existant à la Bibl. nat. au moment où nous les compulsions, n'atteint que l'année 1304. (Berlin., 1875.) Nous ne voulons pas néanmoins conclure, dès à présent, à la non-existence dudit acte. Il reste à achever le dépouillement de la collection des minutes des lettres apostoliques dont la série complète de 1198 à 1566 est, paraît-il, conservée au Vatican; M. Potthast s'en occupe peut-être!

Si nous avons ainsi fouillé dans les plus anciens âges, c'est que rien n'indiquait alors dans quelles limites nous pouvions nous borner. A notre tour, nous présentons que ces documents, auxquels nous nous sommes laborieusement

adressés, se réfèrent presque tous à des temps antérieurs à notre décrétale. C'est qu'il nous est venu par le manuscrit de 1453 un renseignement qui précise une époque, ou qui, du moins, restreint le champ dans lequel les recherches restent à faire.

« En la Clémentine! » On a donné spécialement le nom de *Clémentines* au recueil des actes de Clément V, publié sous le titre de *Constitutiones Clementis papæ*. Nous avons cité tout à l'heure ces « Constitutions » parmi les collections dépouillées infructueusement. Il n'y a là, en effet, qu'un petit nombre relatif d'actes réglementant le droit canonique; ceux qui touchent au gouvernement spirituel en général et à la police morale n'y sont pas compris.

Clément V occupa le saint-siège de 1305 à 1314. Nous avons dit que les Tables de M. Potthast s'arrêtent pour le présent à 1304. Deux autres papes du même nom, Clément VI, de 1342 à 1352, Clément VII, de 1378 à 1394, peuvent aussi être argués pour le rescrit dont il s'agit. Leurs Actes ont dû être aussi qualifiés de *Clémentines*, au moins dans leur siècle; et nous savons maintenant que les « Secrets » ont été rédigés entre 1418 et 1453. Ces trois Clément ont siégé à Avignon, et si le dernier, élu en opposition à Urbain VI, ouvre le « Grand schisme » et, considéré comme antipape, est mis hors de la série légitime des souverains pontifes, il n'en fut pas

moins seul reconnu et obéi dans une grande partie de l'Europe chrétienne, et notamment en France. Il y aura donc à le prendre à partie au besoin; puisse de celui-ci quelque archiviste dévoué cataloguer un jour les diplômes! Alors que cette vérification aura tout entière été accomplie sans résultat, alors seulement, nous aussi, nous tiendrons pour apocryphe cette décrétale, nous la déclarerons imaginée par le sagace auteur des « Secrets », en vue d'assurer le succès de son œuvre, de stimuler la curiosité des femmes (et des hommes!) par l'attrait du fruit défendu, aussi vif de son temps et du nôtre que de celui de notre mère Ève!

On voit bien que nous sommes disposés à croire à la réalité de cette défense, avec ou sans décrétale. Pour ne parler que du passé, il était dans l'intérêt comme dans les volontés de l'Église de hérissier d'obstacles les abords de l'arbre de la science. En maintes circonstances, le laïque en fut repoussé par des décrets inhibitoires, par des menaces d'excommunication. Au moyen âge, clerc et savant étaient synonymes, les prêtres étaient presque seuls lettrés; il fallait appartenir à l'ordre de clergie pour exercer et même pour être admis à étudier la médecine: l'autorité papale veillait jalousement sur ce privilège. La chirurgie, au contraire, considérée seulement comme art manuel, et tout au plus organisée en confrérie, ne relevait que de l'ad-

ministration civile. L'un et l'autre sexe pouvait la pratiquer librement; aussi en résultait-il de graves désordres. « La majeure partie de ceux qui exercent cet art, — disait Brunus en 1252, — sont des idiots, des rustiques et des imbéciles; et ce qui est plus horrible encore, des femmes viles et présomptueuses ne craignent pas d'en faire abus. » *Tempore presenti... illi qui hanc artem exercent pro majori parte sunt idioti, rustici et stolidi; immo, quod indecentius et horribilius judicatur, viles femine et præsumptuosæ artem hanc usurpaverunt et abutuntur eâ.* (Chirurgia magna Bruni Longoburgensis, — in prologo, — Venetiis, 1546.)

Ce n'est, paraît-il, qu'en 1311 pour la première fois, qu'un règlement de police édicta l'observation préalable de certaines formalités. Une ordonnance de Philippe le Bel, rendue sur la plainte des confrères chirurgiens « qu'une infinité de personnes infâmes et de mauvaise vie faisaient profession dans Paris de l'art de chirurgie, au grand préjudice de la santé et de la morale publique », défendit à tous individus de l'un ou de l'autre sexe « *nullus chirurgicus, nulla chirurgica* », d'exercer la chirurgie s'ils n'ont, après examen devant les maîtres assemblés, obtenu du chirurgien du Roy au Châtelet la licence de pratiquer, « *licentiam operandi in arte predicta* ». Un serment devait en outre être prêté entre les mains du prévôt royal. Ne serait-

ce pas à ce moment que Clément V, à l'invitation de Philippe, intervint de son côté pour porter remède à un mal qui s'aggravait! (V. à l'Appendice : *Addition aux notes.*) Et nul doute que parmi les moyens à employer, il n'ait songé à empêcher la vulgarisation de livres tels que ceux déjà anciens de Cleopatra, de Trotula, etc., probablement aussi ceux plus récents, contemporains peut-être, tels que le *Poema medicum*, et même l'opuscule d'Albert le Grand. Cet illustre savant était mort depuis une trentaine d'années seulement — 1282 — mais le *Secreta*, présenté comme écrit par lui alors qu'il professait à Paris — *morans Parisius* — vers 1245-1248, devait déjà être répandu et vraisemblablement avoir tenté les traducteurs. La responsabilité de ce célèbre traité appartient-elle à Albert, ou à son disciple Henri de Saxe, ou à quelque autre de ses disciples, qui l'aurait rédigé sur ses leçons? C'est ce qui a été maintes fois débattu avec des fortunes contraires, et que pour notre compte, nous ne chercherons pas à approfondir en ce moment, la question étant indifférente à cette étude. Le *De secretis* du « Poema medicum », que Littré et Daremberg font remonter à la fin du XIII^e siècle, avait sans doute paru; et nous savons qu'une traduction ou un similaire en vers flamands, de même titre et de même date, existe à Bruxelles dans la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, où il est classé sous le n^o 15 637. Il

est remarquable que de ces divers ouvrages il ne se trouve à la Bibl. nat. parmi les manuscrits, en dehors des trois exemplaires de nos « Secrets », qu'un spécimen unique d'une version française de Trotula : « *Le Voulum du regime des Dames* ». N'est-on pas en droit de supposer que la crainte de pénalités sévères a arrêté les traducteurs, ou que le plus grand nombre des exemplaires des traductions qu'on a faites ont été détruits par l'autorité ecclésiastique, ou par leurs possesseurs eux-mêmes, sous la menace de l'excommunication, pendant les xiv^e et xv^e siècles. Plus tard, l'anathème atteignit jusqu'aux textes latins. L'*Index operum B. Alberti magni...* Parisiis, G. Sassièr, 1646, nous apprend que la censure ecclésiastique a frappé le « *De secretis mulierum* » en 1603, et qu'il est signalé dans l'*Index librorum prohibitorum* de 1612. Par suite, sans doute, un Incunable provenant d'une bibliothèque conventuelle et conservé à la Bibl. nat., Réserve R. 619 Ge, porte en marge de la première page l'annotation ms. : *Liber prohibitus*.

Ces livres traitent des organes et des œuvres de la reproduction humaine. Ce sont là matières délicates réservées à la science; que la médecine et la philosophie en fassent leur domaine exclusif! — « *Rogans — dit Albert — ut in hoc opere ac negotio constans ac celans sitis, ne aliquem puerum tam in ætate quam in moribus ad præsentiam pervenire permittitis.* » Telles connais-

sances sont nuisibles aux esprits faibles, corruptrices aux natures grossières; elles fournissent des armes aux mains perverses; *Ad meam doctrinam*, — dit le Pontife, gardien suprême des bonnes mœurs, — tels secrets sont dangereux, qu'il soit interdit de les révéler!

Ainsi qu'on a pu le voir dans la description sommaire de nos manuscrits, les « Secrets des Dames » n'apparaissent que dans des recueils exclusivement composés de pièces traitant de matières de médecine ou de chirurgie. C'est donc un livret classique nécessaire à l'instruction des praticiens, barbiers et sages-femmes d'alors, au même titre que Lanfranc, Guy de Chauliac, etc. Mais est-ce bien ce caractère seulement qui lui attirait des lecteurs? D'honnêtes gens, dans leur zèle, ont pu en penser autrement!... Oublié depuis quatre siècles, s'il revient à la lumière aujourd'hui, il n'a plus la prétention d'être un livre d'enseignement scientifique, encore moins risque-t-il de passer pour un instrument de propagande scélérate; par conséquent, à l'abri désormais du juste dédain des vrais savants et des anathèmes de l'Église, il ne s'offre à l'attention bienveillante des hommes d'étude qu'avec le simple mérite de n'être plus qu'une épave curieuse et inoffensive du passé.

C'est, nous l'avons dit, la leçon du manuscrit A que nous avons reproduite intégralement comme étant la plus correcte et la plus étendue. Ses lacunes ont été remplies, ses obscurités ont été éclairées par les textes des mss. B et C. Notre travail était achevé d'imprimer lorsque nous

eûmes connaissance du ms. D; nous ne pûmes donc utiliser cette nouvelle version que pour contrôler l'à-propos et la justesse des additions et corrections déjà faites particulièrement au moyen du mss. C. Elle ne nous fournissait d'ailleurs aucun élément qui modifiât l'état acquis; cependant quelques additions et variantes étaient à signaler, nous les avons fait figurer à l'appendice, dans le chapitre : *Addition aux notes*.

On peut classer ces manuscrits en deux groupes. D'une part, les mss. A et B sont apparentés quant au style et sont les plus modernes. A en juger par le genre de l'écriture et l'allure plus libre de la phrase, le second serait le dernier venu. D'une autre part, les mss. C et D présentent aussi un type commun : ils ont la même grammaire et leurs omissions se font aux mêmes endroits. C a plus condensé la matière; il supprime volontiers les choses inutiles, à commencer par le préambule. D l'a conservé, mais son texte est encore davantage écourté. Nous ne saurions dire de ces deux quel est le plus ancien.

Malgré l'air de conformité qui caractérise chaque groupe, il est manifeste que de ces quatre manuscrits aucun n'a servi de modèle à l'autre. Les dissemblances notables qu'on y rencontre dans la langue, dans la construction des phrases, dans le développement même de la matière, font voir la diversité des originaux et la variété des façons d'opérer des copistes. L'œuvre a été

exécutée sur commande, luxueusement, avec apparence d'attention, comme notre ms. A, ou, en prévision d'une demande éventuelle, simplement, un peu sans façon, comme le ms. D; elle a été écrite avec soin comme le ms. C, ou grossoyée négligemment comme le ms. B. Chaque scribe suivait plus ou moins scrupuleusement son modèle; car, on dirait de certains passages qu'ils ont été écrits sous la dictée, l'oreille n'ayant perçu que des assonnances dépourvues de sens, ou altérant le sens; de certains autres qu'ils ont été rédigés de mémoire, le sens différant entièrement et se contredisant même parfois dans les diverses leçons. A cela se joignent les altérations de mots dues à une mauvaise lecture, ou à un déchiffrement difficile de l'original. Nous n'avons relevé que quelques-unes de ces incorrections dans les notes, mais nous en avons donné un spécimen plus étendu dans l'Appendice, à la suite de nos observations sur l'orthographe défectueuse ou singulière du ms. A. Quant aux omissions, elles peuvent, autant que les autres imperfections dont nous venons de parler, provenir des vices du modèle; mais il n'est pas douteux qu'elles ne soient parfois volontaires; dues à la paresse du scribe, elles trahissent son infidélité, tout comme les jeux de mots et coq-à-l'âne, insinués effrontément à travers le texte témoignent de son espièglerie. Par ce qui précède, on comprendra que l'étude de ces documents nous ait

apporté maintes difficultés à résoudre, et que nous ayons dû dire, à notre tour, comme Schoeffer en 1473 (v. *Supra*, p. xv) :

Scribi scripturas disponere si volo...
Est labor et falsos accomodare libros.

Les additions et corrections faites au texte du ms. A sont renfermées entre des crochets [] et spécifiées au bas des pages par les abréviations *add.* et *corr.* De même les variantes sont précédées de la syllabe *var.* D'autres notes mettent en regard de certains passages les passages correspondants du *Secreta mulierum* d'Albert le Grand¹, qui est la source principale de nos « Secrets ». D'autres notes encore exposent les observations que la matière nous a suggérées, ou ont pour

1. L'édition où nous avons puisé ces extraits est un incunable provenant de la bibliothèque de Huzard, de l'Institut. En voici la description :

Secreta mulierum [et virorum ab alberto magno composita] nuperime correcte et emendata. Au-dessous de ce titre se trouve la marque du libraire Denis Rocce, et plus bas : *Venduntur sub signo divi martini / vico sancti iacobi.* A la fin du volume on lit : *Impressum per risii pro dionisio Rocce* [s. d. vers 1500]. — Pet. in-8° goth. de 44 ff. non chiffrés, de 33 lignes à la page.

L'imprimerie, dès ses débuts jusqu'au milieu du siècle dernier, n'a cessé de multiplier les exemplaires de ce célèbre opuscule. La place importante qu'il occupe dans l'histoire des sciences et des mœurs de nos aïeux justifierait qu'on prit la peine de dresser sa bibliographie critique. Dans un rôle plus modeste, nous avons essayé de faire celle des éditions anciennes de sa traduction en français, et nous l'avons placée à la fin de l'Appendice comme un complément naturel de ce présent livre.

objet d'établir la valeur linguistique de quelques mots anciens. Pour achever d'édifier le lecteur et épargner son temps, nous avons développé ces études, à l'Appendice, dans le chapitre : *Addition aux notes*, et dans un Glossaire spécial dont quelques-unes des remarques philologiques procèdent de la savante et judicieuse étude de M. L. Constans sur *Marie de Compiègne et l'Évangile aux femmes* ¹.

La lithographie qui sert de frontispice à notre livre est le dessin de la miniature qui « illustre » le début de l'*Inventaire de chirurgie* dans le ms. A. Sauf un fragment de la partie supérieure, nous avons dû, pour le réduire à notre format, supprimer les ornements qui l'encadrent et bordent toute la page.

Cette miniature représente le maître, assis dans une chaire surmontée d'un dais richement sculpté et surélevée de plusieurs degrés, lisant dans un volume ouvert sur un pupitre la leçon qu'il explique à ses disciples placés autour de lui sur des banes. Debout à ses côtés, S. Côme et S. Damien, reconnaissables aux nimbes qui les couronnent, l'assistent de leur présence. Tous deux tiennent de la main droite la spatule et de

1. *Marie de Compiègne d'après l'Évangile aux femmes. Texte publié pour la première fois dans son intégrité d'après les quatre manuscrits connus des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, avec un commentaire philologique et grammatical*, par M. Constans. — Paris, 1876, in-8°.

l'autre la boîte à onguents, attributs des chirurgiens. (« Le chirurgien ouvrant manuellement doit porter avec soy cinq onguents, cest assavoyr : *Basilicum* à madurer, *Apostolorum* à mundifier, *Aureum* à incarner, *Album* à consolider, *Dialthæum* à adoucir ». — Guy de Chauliac.) Les saints et le maître sont coiffés du haut bonnet rond à houppes rigide, et revêtus de la robe longue à camail garni d'hermine, insignes de dignité qu'alors les médecins jaloux ne contestaient peut-être pas encore aux chirurgiens.

La figure du zodiaque anatomique qui remplit la page 20 est un fac-simile de celle que donne le *Trésor des pauvres*, éd. de 1528, au verso du 5^e feuillet. Ce zodiaque, annoncé dans le manuscrit C, y fait défaut; celui qui se trouve dans le manuscrit D a des dimensions trop grandes et laisse à désirer pour la netteté des détails; les deux autres manuscrits se bornent à le décrire. Bien que les « Almanachs des bergers » et d'autres petits livres populaires l'aient reproduit incessamment pendant des siècles, il nous a semblé utile de le mettre en regard du paragraphe qui traite de l'influence des constellations sur le corps humain. Ce sujet avait dès longtemps exercé l'habileté des calligraphes : un très beau dessin, le plus ancien que nous ayons vu, existe au recto du dernier feuillet d'un manuscrit du XIII^e siècle, coté 482 à la bibliothèque Mazarine. Nous le signalons à l'attention des curieux.

Avant de tourner la page qui va lui ouvrir les « Secrets des Dames », que le lecteur veuille bien s'arrêter encore un instant à l'avertissement, plein de prud'homie, qu'on lit dans les éditions du *Secreta* données par les libraires parisiens Jehan Petit (Joannes Parvus), à la fin du xv^e siècle, et Pierre Sergent, en 1539.

*Petrus Chamailard senonensis de Sacello super-
tanacensi Stephano Lupo salutem P. D.*

*Tu qui firmineas conaris scire latebras
Ac secum pavido gesta latente viro,
Hunc lege, tum vero cognosces carmine causas.
Non tamen in cunctis est adhibenda fides,
Sed quia scire bonum est, non cunctis semper abuti,
Que prodesse queunt carpere rite potes.
Cerula non tot habeat squamosos equora pisces
Quam faceta istud dicta volumen habet.*

Vale.

CE SONT

LES

Secres des Dames

DEFFENDUS A REVELER

TEXTE FRANÇAIS DU XV^e SIÈCLE

D'APRÈS LES MANUSCRITS

- A. — Appartenant au D^r Al. Colson.
B. — N^o 631
C. — N^o 2027
D. — N^o 19994
- } du fonds français de la
Bibliothèque nationale.

0008



e sont les secrez des
dames translates de
latin en françois
mes il sont defendus de re-
veler a fame par nostre saint
pere le pape sus paine des-
comuniement en la Decretal ad
meam doctrinam.





ne damoiselle me pria pour loyalle cortoyisie que je dictasse ou escripuize aucune chose prouffitabile¹. Combien que de ce me pusse pou ayder pour ce que je nestay pas acoustume² descripre ne dicter neantmoins je lentreprendray pour amour d'elle. Car samour ma parti le cuer et le sans tellement que je ne desire que a faire chose qui luy plaise et soit agreable car je porte en mon cuer lamour d'elle sans repentir. Et aussi jay es-

1: Ce début est calqué de loin sur celui du *SECRETA MULIERUM* : — *Fuit quidam sacerdos qui rogavit dominum Albertum ut sibi scriberet librum de secretis mulierum..... Albertus videns quod juste peteret consensit ei.*

2. ms. B var : je ne suis pas escotume.

perance dauoir mieulx an³ aucun confort
delle et pour ce quelle est si digne et si
parfaicte damoiselle que de tous biens
cest la non pareille ou monde donneur⁴
et de beaulte je vous conteray pour le
premier vne matiere que je ay trouue en
vng liure lequel noz diuise⁵ les secretz
des dames⁶. Et pour a ceste amoureuse
damoiselle que quant elle lira le liure
quelle ne se corrosse point a moy ne
manenast⁷ de ce que je ay vcy conte les
secretz delle ou plus vrayement que je puis
Dieu luy doint bon jour car elle est la
meilleure damoysele que je vis oncques
ne que oncques fut nee de homme viuant.

3. ms. *B var* : ou.

4. ms. *B var* : damour.

5. ms. *B var* : deuisse.

6. Ce livre est évidemment le *SECRETA MULIERUM*,
alias DE SECRETIS MULIERUM, d'Albert le Grand.

7. Ne faut-il pas lire *malmenast* ou *maumenast*?
L'omission de ce passage dans les mss. *B* et *C* nous
laisse sans éclaircissement certain.



u commencement de ce liure
deuez scauoir et entendre comme
vne et vng chacun prant char
et commencement de essence ou estre.
Les philosophes dient⁸ que chacun tient
son estre de la semance du pere et de
la mere en suyuant de quoy celle de
lomme est appelle sperma et celle de la
famme est appellee mestruum⁹. Et de-
uez scauoir que quant vng homme est
auecques vne femme charnellement le
sperme court hors de son corps et du
corps de la femme yst mestruum. Or
dient les liures de medicine que quant
lomme et la femme engendrent que la
semance deulx vient hors tot¹⁰ ensemble

8. ms. *B var* : nous donnent a entendre.

9. Le ms. *B* emploie toujours le mot *mestruie*,
comme *a mestruum*. Il faut lire *menstrue* et *mens-
truum*, ainsi que le prouue la letre *ē* abréuiation
équivalente à *en*, qu'ils y mettent quelquefois, et la
forme courante *menstruum* du ms. *c*.

10. ms. *B var* : tout.

a vng moment¹¹ jusques a la porte de la femme [alors¹²] ils se assemblent et la matrix le recoit tantost.

Aristote dit que la matrix¹³ est vng membre naturel dedans les femmes vng pou dedans la porte¹⁴ qui recoit la semance de lomme quant il engendre et tantost apres quelle a prins [ainsi¹⁵] la semance elle se reclost tantost fermement. Car Hippocras dit que en la matrix il ny entreroit pas apres [ce quelle

11. ms. B var : a vne heure et a vng mouement.
— N'y a-t-il pas ici une malice du scribe? Nous en retrouverons d'autres flagrantes plus tard.

12. ms. B [add.].

13. On trouve dans les trois mss. tantôt *matrix*, tantôt *matris*, ou encore *matrice*. Le ms. B dit plus souvent *maris*, d'où est venue l'expression *l'amarry* employée fréquemment plus tard concurremment avec le mot *mère* dans les ouvrages de médecine.

14. Ce mot *porte* qui va être souvent répété est la traduction du latin *vulva*. En effet le *Secreta mulierum* dit : — *Nota quod vulva dicitur quasi valva quia est janua ventris.*

15. ms. B [add.].

est ainsi reclose¹⁶] la poincte dung gref¹⁷
et la cause est car se apres le recep-
nement elle n'estoit [si bien¹⁸] clouse la
semance secoleroit hors dessoub; la porte.
Et tantost que femme a concepu enfant
tantost mestruum cesse a venir¹⁹. Mest-
truum ce sont les fleurs lesquelles vien-

16. ms. c [add.].

17. ms. B var : d'une esguille ; ms. c d'une ai-
guille. — *Secundum Avicennam una acus intrare non
potest.* (Secreta.) Ambroise Paré, *Œuvres*, liv. XXIV,
chap. xv, s'exprime ainsi : « L'orifice de la matrice,
tout le temps que la femme est grosse, est tellement clos
que seulement la poincte d'une esprouvette (stylet,
alibi d'un poinçon) ou d'une aiguille n'y peut entrer. »
— Ce mot *gref* qu'emploie notre manuscrit A vient
du latin *graphium* qui signifie stylet à écrire. Du-
cange, dans son Glossaire français, relève seulement
les formes *grafe*, *grefé* et *graiife*. Il cite de la pre-
mière quatre exemples dont celui-ci :

Un grafe tient de son grafier
Dargent bien faite. . . .

(Roman de *Flore et Blanceflor*.)

18. ms. B [add.].

19. ms. B var : Et quant vne femme ha conceu en-
fant elle a retenu ainsi que dit est adonc mestruue
cesse a venir.

nent aux femmes chacun mois. [Neanmoins aucunes femmes sont qui l'ont ij fois le mois. Or porroit on demander dont tel sang ou fleurs dont nous parlons vient aux femmes²⁰.]

Aristote dit que *mestruum* vient des viandes mal digerées [pour la froideur des femmes²¹] et ce dit aussi que la plus chaulde femme du monde est plus froide que le plus froit homme. Et pour ce que la femme pour la froideur d'elle ne peut bien ses viandes digerer comme vng homme pour ce en son corps demeure sang habundant lequel par tous les mois vient aux femmes quant elles ont xij ou xiiij ans et aucunes nen ont point jusques a²² xix ans et leur dure jusques a [ce quelles aient²³] xl ou l^o selon ce

20. ms. c [add.].

21. ms. c [add.].

22. ms. B var : deuant quelles aient.

23. ms. B [add.].

quelles sont chaudes ou froides. Et aucunes les ont en temps de lune nouvelle et les autres plus tart²⁴ [car elles ne les ont pas toutes en vng meme temps²⁵.] Et a aucunes leur dure plus et aultres moins selon quelles sont complexionees car la froide en ha plus que la chaude²⁶ [mais la chaude²⁷] a plus de poyne que la froide car celle matiere ne se despart point si toust de la chaude que de la froide²⁸. Et sont bien des femmes qui ont bien grant talant de gessir avecques homme tant comme celle maladie leur dure²⁹.

24. ms. *c* var. : les vnes plus tost et les autres plus tart.

25. ms. *B* [*add.*].

26. ms. *c* var. : elles durent plus a la froide que a la chaude.

27. mss. *B* et *c* [*add.*].

28. ms. *c* var. : car ycelle matiere ne veult soy perdre si legierement de la chaude comme de la froide.

29. ms. *c* var. : Et sont aucunes femmes qui ont

Maistre Solnis³⁰ dit que *mestruum* est sang rouge cler pour les treuaultz quelles ont de noz³¹ et aucunes fois est de foible

grant talent de gesir avec les hommes en especial tant que ceste maladie leur dure. — Ce mot *talent* qu'on trouve ici dans les trois mss. n'a pas le sens d'habileté, d'aptitude, mais celui de désir. On le retrouvera encore plus loin avec cette même acception.

30. Notre ms. *A* donne ici fautivement *Salus*; les mss. *B* et *C* écrivent lisiblement *Solnis*, comme ms. *A* le fait plus loin. Nous avons recherché vainement quelque notion sur ce personnage qui n'est pas d'ailleurs mentionné dans le *Secreta mulierum*; ce qui montre bien une fois de plus que nos « *SECRETES DES DAMES* » ne sont pas une simple traduction plus ou moins littérale de ce livre.

31. ms. *B* var. : c'est tout sang cler rouge pour les trauaux et enuoisement quelles ont de nous. — Ce mot *enuoisement* qui manque dans le ms. *A*, est remplacé dans le ms. *C* par celui d'*euurement*, dont le sens du moins n'a pas besoin de commentaires. *Enuoisement* ne figure pas au glossaire de La Curne de Sainte-Palaye; mais on y trouve *enuoiser* noté avec le sens d'attaquer :

Sire fait-il avant venez
Et vostre gent à vos tenez
Girai as palens enuoiser
Remandrai o vos au mester...

(Roman de *Partenopex de Blois*.)

Notre texte signifierait donc : pour les travaux et attaques qu'elles ont de nous.

coleur ou palle ou noyre et ne peust yssir dehors que par la porte de la matrix³². On pourroit demander pour quoy les femmes ont ces mestrués et non pas les hommes. [Cest³³] pour ce que la femme n'est pas si chaulde comme l'omme et pour ce demeure sang habundant des viandes non digerees en son corps et de cest sang viennent mestruum et pour ce que la froidure delle est plus tormentee de mestruum que les hommes ne sont de sperma.

[Et pourroit on encor demander pour quoy ne viennent aux femmes enseintes pour la porte couret³⁴ quant elles gisent avec les hommes. Car cest que mestrué

32. ms. B var. : et ce mestrué ne peut issir des femmes fors que par la porte de la maris.

33. ms. B [add.].

34. Nous n'avons pu lire autrement ce mot *couret* et nous n'essayerons pas d'en discuter le sens. Faudrait-il supposer que le scribe a mal écrit : *ouverte*?

est leurs fleurs qui cessent a femmes en-
scintes pour ce que lenfant en est norry
dedans le ventre de sa mere. Mais pour
ce ne luy cesse mie de sa nature la se-
mence laquelle vient hors de la porte
quant on fait lantien mestier³⁵ pour le fro-
tement et leschoffement de lomme³⁶.....
Aussi quant vne femme est enscinte auient
souuent que elle a plus grant talent
domme que na en aultre temps pour ce
que la porte est trop eschoffee de mestrue
que a donc demeure pour lenfans norrir et
ne peust yssir. Cest pour ce quelle desire

35. Cette locution est un euphémisme transparent; on la trouvera encore plus loin, mais ici, ni là, on ne comprend l'opportunité d'un pareil scrupule.

36. Il y a ici, dans le ms. B que nous copions, trois lignes dont nous avons vainement essayé d'assembler les mots déchiffrables. Ce n'est, comme on dit de certains devoirs d'écolier, que du gribouillage; il est impossible de le reproduire. Peut-être n'est-ce après tout qu'une malice de l'écrivain, comme devait bientôt en faire Rabelais lorsqu'il mit en scène la « sibylle de Panzoust »; mais nous n'avons pas la sagacité divinatrice de Panurge.

adonc le frotement de lomme pour estre refroidie de la matiere de lomme selon ce que nous aprent maistre Solnis. Et saichez que de toutes les creatures nulle ne repret charnellement ensemble apres ce quelles ont conceu excepte la femme et la jument³⁷. Car Tuilles³⁸ dit que apres ce que mestrue a laissie les femmes il leur vient vne aultre maladie griesue qui les tormente. Cest vne matiere de blanche couleur laquelle yst delle par la porte icelles femmes sont de tres froide nature et dit le maistre que ce decoulement les tormente durement car adonc sont elles continuellement mollies entre les cuisses. Et leur dure aussi longuement et tellement que vng arbre qui doit fruit porter ainsi aye premierement

37. — *Praeter mulierem pauca animalia coitum novere gravida.* (Pline, livr. VII, chap. ix.)

38. Ce nom de *Tuilles* nous est inconnu. Mais peut-être faut-il lire *Tralles*? en ce cas on pourrait songer à Alexandre de Tralles. V. plus loin, note 75.

les fleurs et donne apres ses fruis³⁹ et tellement comme chascune femme qui doit enfans porter ha ceste maladie⁴⁰.]

[Pythagoras nous aprent coment chascun prent accroissement ou ventre de sa mere. Et apres ce que lenfant est conceu il est vij jours comme lait et vij comme sang et a

39. — « Tel flux l'appellent fleurs rouges et celles qui sont blanches, fleurs blanches, parce que tout ainsi que la fleur précède le fruit des plantes, pareillement les femmes ne conçoivent point, ou rarement, que leurs mois n'ayent coulé. » (Ambroise Paré, *Œuvres*, livre XXIV, chap. LVIII.)

40. Tout ce dernier alinéa, que nous donnons d'après le ms. B, manque dans le ms. A. Le ms. C le remplace, ainsi que celui qui précède, par ce qui suit : — **Maistre Solnis** dit que menstruum est tout sang cler vermeil pour les trauaulx que les femmes ont des hommes et pour les euuremens combien que aucunes fois il est de foible couleur ou palle ou noir que tout vient par froidure ou par digestion lequel menstruum laisse ad venir aux femmes si tost quelles ont conceu pour ce que lenfant en est nourry dedans le ventre de sa mere. Mais pour ce ne cesse mie la femme a laisser venir nature (matière?) quant elle fait l'ancien mestier. Et plusieurs femmes ont plus desir des hommes durant le temps quelles sont grosses que quant

xxj jours il se assemble en vng mont⁴¹ et a
xxviii jours il a fasson et figure den-
fant. A xxxv jours il a vaines et pouls.
A xl jours il est fourme et parfait et a
l jours Dieu luy donne vie combien que
aucuns y en a qui ont vie a xxx jours.
La mere ne les porte que iij moys vii moys
ix moys et ceulx qui naissent a viii moys
ne peuuent viure⁴².]

elles sont vuydes par le menstruum qui habunde en
elles qui les eschauffe et la matiere de lomme les
refroidit. Et saichez que nulle creature ne peust
charnel attouchement depuis que elle a conceu excepte
la femme car si tost que on laisse a venir a la
femme il leur vient une aultre maladie qui les tour-
mente et est une matiere blanche qui moult de mal
leur fait et tout pour la froideur delles assure. —
Ces différences entre les textes, ces remplacements,
ces omissions, montrent bien le sans-*façon* de ces
copies à l'entreprise, à l'appui de ce que nous avons
dit dans notre Introduction.

41. Cette locution, qui fait image, se garde toujours
dans nos campagnes : « *Il dort tout en un mont.* »
disent les mères picardes de leur enfant qui au lit se
pelotonne.

42. Ce paragraphe manque aussi dans notre ms. A;
nous l'avons donné en entier d'après le ms. C, qui est



olnis le maistre dit que les enfans dedans le ventre de leur mere pregnent leur vie d'une vaine qui vient du foye de la mere et entre dedans la matrix droiete vaine [alant vers le lieu ou lenfant gist et oultre dedans la boudine et icelle vaine lui porte les fleurs de la mere⁴³] dont lenfant prent son viure et de ce est norry. Et deuez scauoir que le lait qui est es mammelles de la femme dont lenfant prant son viure apres ce quil est nay vient de deulx

plus correct que le ms. *b*, du moins dans la première partie, car celui-ci termine ainsi : — Et puis quarante jours apres que il est conceu de lomme Dieu ly enuoie la vie aultrefois plus tost. Les enfans qui ont vie a xxx jours les meres ne les porteront que vij mois et de ceulx qui ont vie a xl jours ix mois. Et si deuez scauoir que les enfans qui naissent a viij mois ne sont pas vaillables. — Assertion que le *Secreta* exprime plus explicitement : *Ita fetus qui in octavo mense exit libenter et subito morietur quod multum in septimo mense laboravit et sic debilitatus est.* — V. aussi plus loin la note 63.

43. mss. *b* et *c* [add.].

petites vaynes qui viennent hors des roignons et entre dedans les mamelles et parmy celles vaynes vient le sang du foye aux mamelles et la est fait lait⁴⁴.



es enfans pregnent leur nature des planetes [et estoilles⁴⁵] apres ce quil est parfait de ses membres ou ventre de sa mere. Saturnus est vne estoille qui siet hault et loing du soleil et ycelle donne a lenfant discretion. Jupiter est une autre planete qui donne a lenfant esperance et aussi grandeur de cuer et entendement. Mars est la iij^e elle fait lenfant crueux et ireux⁴⁶. Sol donne a lenfant ligiere memoire et reuerence. Venus vient apres et fait desirer luxure⁴⁷. Mercurius

44. ms. c var. : Et ainsi par ycellés ij vaines vient menstruum et entrant es mamelles y deuiet lait.

45. mss. B et C [add.].

46. Cruel (sanguinaire) et colère.

47. ms. c var. : lui donne desir de volente charnelle.

donne liesse joye et grande conuoytise
des choses treuuees. Et la lune [est
la vii^e qui⁴⁸] fait ligiers les enfans.



elon ce que les Maistres dient
quil y a xij signes ou firmement
desqueulx nostre nature recoit et
prend⁴⁹ et esqueulx le soleil [meust en
tous temps et⁵⁰] entre chacun moys en
vng nouuel signe et ne cort que vng
mois en vng signe. Le premier est
appelle Aries ycelluy a le gouvernement
du chief de lenfant et la fourme aussi [et
quant le soleil court en ycelluy signe
adonc est la lune chaulde et moiete⁵¹].
Le ii^e est Chaurus qui fourme le col et
les espaulles⁵². Le iij^e est Geminus
qui fourme les bras et les mains et les

48. ms. c [add.].

49. ms. B var. : desquels nous auons nostre nature
receue.

50. mss. B et c [add.]. — 51. ms. B [add.].

52. ms. B var. : qui forme le haulteray et le col.

aysselles. Le iv^e Cancer qui regarde [la poitrine et sus les mamelles. Le v^e Leo qui regarde le cuer⁵³] le foye le polmon et la bouche de lestomac. Le vi^e Virgo qui regarde le ventre et le milieu du corps. Le vii^e Libra qui regarde les roignons le fondement et les fesses. Le viii^e Scorpius qui regarde les membres regeneratifs sur la mere du ventre⁵⁴ et sur tout ce quil y appartient.

— *Haulteray* se disait pour la nuque, et plus spécialement pour la partie joignant les épaules. Plus anciennement on disait : *hateriau*, *haterel*.

Et dist Bernier « ci faut nos amities
Cis hateriex vos iert ains reoignics. »
(Roman de *Raoul de Cambray*.)

.....Puis hausse lespee et fiert si quil luy despart la teste du hasterel.

(Roman de *Perceforest*.)

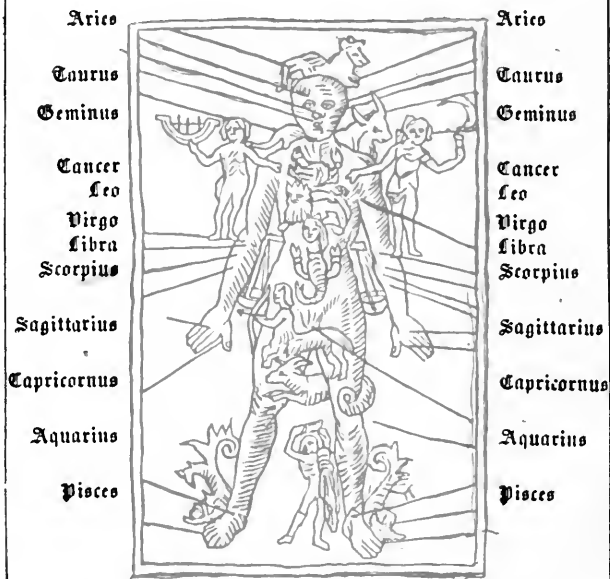
.....Si luy va trancher le bras a tout lesca si pres du hasterel quil luy descouvrit le coste et si tost que le cueur sentit le nouvei air il alla crever.

(*Ibid.*)

53. ms. *c* [*aid.*].

54. Le ms. *c* dit aussi : les membres de generation

Coeli Duodecim Signa.



Les xii Signes ou Firmement
 desqueulx nostre nature recoit et prent
 ncy pouez veoir en figure.

Le ix^e Sagitarius qui regarde les cuisses
et les jointures. Le x^e Capricornus
qui regarde les genoilz. Le xi^e Aqua-
rius qui regarde les jambes. Le xij^e
Pisces qui regarde les pies de lenfant⁵⁵.

sur la mere du ventre. — Ces derniers mots ont-ils
pour objet d'insister avec discrétion sur ce que le
ms. B nomme librement? Nous ne saurions l'affirmer,
mais d'après le *Secreta* : — *Scropio loca libidinis*
respicit tam ex parte viri quam ex parte mulieris.

⁵⁵ ms. B var. : Le iiiij^e Leo il fait et forme la
poitrine et aussi diastragram (barbarisme pour *dia-*
fragma) Le v^e Virgo cest le moien signe du ciel de
septentrion ycelluy fait et forme lestomac et les aul-
tres lieulx les costes et les eschines et tout le moieu du
corps. Le vj^e Libra ycelluy fait les roignons.
Le vij^e Scorpio ycelluy fait les membres hanches
(V. encore ce mot *hanches* à la note 90) cest assa-
voir vit et collons et aux femmes maris et porte. Le
viii^e Sagittarius ycelluy fait le fondement et les con-
dus (*condres?* d'où *hypochondres*) et la plus grosse
matiere de nature (— *Sagittarius nates et ea per que*
natura secessum dimittit et posteriora recipit. Se-
creta). Le ix^e Capricornus on dit que ycelluy fait
naistre bras et dois. Le x^e Acarius ycelluy fait les
jambes. Le xi^e Pisces ycelluy fait et enforme lenfant
sans pies et sans mains. Non y a foille (?) le der-
nier qui est appelle *Geminus*.

Nous avons donné cette longue variante comme

Et ainsi pouez scauoir de chacun signe son regart sur le corps humain [et sur quelle partie pour y remedier quant besoing est a chacun pour soy⁵⁶].



es planetes dont noz auons parle cy deuant, [ouurent⁵⁷ et forment lenfant et deuez scauoir⁵⁸] comme chacune entre a lassault vng mois entier. Saturnus qui [est la plus haulte assise⁵⁹] est froit et sec oeure le premier moys et tient les semances ensemble en la vie* les garde de destendre et

exemple saisissant des altérations que l'inattention ou le sans-gêne d'un scribe a pu faire subir à un texte. Non content d'avoir estropié le diaphragme, il oublie à son rang (comme aussi notre ms. A le v^e signe *Leo*) le troisième signe *Geminus*. Au courant de la plume, s'apercevant peut-être de cette omission, il donne le rôle de l'absent à *Acarius*, fait en passant une jonglerie avec *Pisces*, et, pour ne pas être pris en flagrant délit de suppression, il nomme *Geminus* comme le dernier signe, qui « non y a foille ».

56. ms. c [add.]. — 57. Oeuurent.

58. ms. B [add.]. — 59. ms. c [add.].

* ms. B var. : empres la maris.

despandre. Jupiter ouure⁶⁰ le ij^e moys donne a lenfant fason et fourme et le fait croistre en le confortant en chaleur. Mars eue le iij^e moys et fourme lenfant la teste et le col et les bras et les jambes et leur donne fasson. Sol eue le iiij^e moys qui fourme le cuer et luy donne vie combien que len treune en escript que le cuer est le premier fait et le dernier deffait quant lon meurt. Venus oure le v^e moys et luy fait les oreilles [les mains⁶¹] et les dois. Mercurius eue le vij^e moys et luy fait la pel qui coure tout le corps⁶². Luna oure le vij^e moys qui luy donne moicteur dont il prent sa nourriture. Le viij^e moys eue Saturnus qui le refroide moult et seiche et le tresuaille fort sans despoert tellement

60. OEuvre, comme pour *evre* et *ovre* qui suivent.

61. ms. B [add.].

62. ms. B var. : Mercurius donne voix douce clere ou rude et aussi fait les sorciels cheueulx yeulx et la pel qui coure tout le corps.

que les Maistres dient [que vng enfant qui seroit nez en ycelle planete ne pourroit gueres viure pour le grant travail que la dicte planete luy fait et lors seroit tres grant peril pour la mere⁶³].



Maistre Aubert⁶⁴ dit quen la lune sont iiij estactz elle se dit [chaulde et moyte ou premier cartier. Elle est chaulde et seiche ou ij^e cartier. Elle est froide et seiche ou iii^e cartier. Elle est froide et moyte ou iiij^e cartier⁶⁵]. Et est adonc

⁶³. ms. *c* [*add.*]. — *B var.* : tellement que les esternomiens (astronomes) dient que vng enfant qui naistroit en ycelluy mesme moys il ne pourroit guere viure pour le travail quil luy fait.

⁶⁴. ms. *c var.* : Maistre Albertus. — C'est Albert le Grand.

⁶⁵. ms. *c var.* — Nous avons remplacé par cette variante le texte du ms. *A*, qui est au moins incomplet comme on va le voir : Elle se dit chaulde et seiche jusques (lacune) et moyte jusques quelle est mortie yssue. Apres elle est chaulde et seiche jusques quelle est decroyssue a moytie. Elle est

grant peril blesser lomme de fer ou dacier
[en ycelluy estat⁶⁶] car la lune et le fer
sont adoncques trop froitz;⁶⁷.

[Les maistres dient que cest moult pe-
rilleuse chose pour vng homme que son
membre est casse quant la lune est insigne
de clarte car elle est lors fraiche et moiste
et porroit on le prouuer qui mettroit de
la char par nuict contre la clarte de la lune

morte jusques ad ce quelle devient refaict... — La
version du ms. *B* est encore plus incorrecte.

66. ms. *B* [add.].

67. ms. *c* var. : car Lune et fer sont trop froits et
moictes en ycelluy dernier cartier. — Et c'est en
effet ce que dit le *Secreta* : — *Luna in hoc statu
maxime humectat putrefaciendo. Ideoque... tunc
membrum cum ferro est idem que graviter vulne-
rare quod malum est humiditatem addere humidi-
tati sic per consequens augmentat nocumentum.* —
Quant à ce qui vient après, le ms. *c* le passe tout à
fait sous silence et les mss. *A* et *B* n'y touchent, on
va le voir, que bien légèrement, contenus qu'ils sont
sans doute par les défenses de la décrétable, plus ou
moins authentique, *ad meam doctrinam*, de vulgari-
ser pareils « secretz ». Mais comme la science aujour-
d'hui a, tout aussi bien que le latin, ses immunités,

tantost il y croist les vers. Et saichez comme⁶⁸] par plusieurs fois lon prenst griesues maladies ou membre davecques aucunes femmes car elles boutent le membre de lomme dedans la porte la droite

nous continuons la citation du texte du *Secreta* et de la glose moins discrète de son commentateur, qui fournissent au moins un curieux renseignement sur les agissements des *meretrices* de cette époque. Que le lecteur veuille bien se rappeler que ces choses se passent et se disent en plein XIII^e siècle. — Textus : *Sciatis autem socii mei quamvis quedam mulieres causam rei hujus occultam ignorant tum quedam mulieres bene effectum cognoscunt et plura mala ex isto operantur ut cum vir est in coitu cum eis accidit quibusdam, viris magna lesio et gravis infectio ex infectione membri virilis per ferrum appositum per eas prout quedam mulieres vel meretrices docte fiunt in illa nequitia et in aliis. Et si fas esset dicere hoc quidem describerem sed quod proprium meum creatorem timeo ideo de illis occultis ad presens nihil manifestabo.* — Commentum : *Nota quod quedam mulieres sunt ita caute et astute et accipiunt ferrum et apponunt vulve et illud ferrum ledit virgam sed vir non percipit propter nimiam delectationem et dulcedines vulve postea tum sentit...*

68. ms. B [add.].

voye⁶⁹ en ce faisant blessent daulecuns homme a la fin moult laydement.

[Lulcenal⁷⁰ le maistre dit que quant vng enfant eschet en maladie avecques le croissant cest grant grief car le mal croist avecques le croissant de la lune car adoncques croissent toutes humeurs en toutes natures comme fait la grandeur en la lune⁷¹] Encor saichez que se lomme ou femme dort a clerte de la lune il aura tantost le mal du chief ou reume ou palafin cest le tranblement⁷².

69. ms. *B var.* : Et saichez que hommes ont receu par plusieurs fois grieue cassure et maladie ou membre avecques aulcunes femmes car elles boutent le membre de lomme en vng coup dedans la porte deuers la droiete voie en ce faisant blessent hommes.....

70. ms. *c var.* : Lulcenal. — Ces noms de medecins nous restent inconnus.

71. ms. *B et c* [*add.*].

72. Le ms. *c* omet ce passage. Le ms. *B* le donne avec cette variante : Encor saichez que se lomme ou femme dorment a la lune et a sa clerte il avient tantost le mal au chief ou la reume ou tremblement.



alezius no; apprant pourquoy
ung homme est court et lautre
long et lung gresle et lautre
espes. Et aussi no; apprant il as-
sanoir se la femme peust porter plus
que dung enfant a la fois et pour quoy
elle peust porter plus a vne fois que a
lautre. Deuant vous auç; oy comme
la matrix est vng membre naturel et est
dedans la porte des femmes et la matrix
va jusques pres de lestomac⁷³ et en icelle

— Or le texte probable du *Secreta* d'où ce passage est traduit dit simplement : — ... *Radii lune de nocte subintrantes fenestras et pervenientes ad caput dormientis faciunt dolorem capitis et fluxus reumaticis.* - Il n'y est pas question de tremblement. Nous croyons que cette complication est de l'invention du scribe et que nous avons là peut-être un des premiers emplois de la locution populaire par laquelle on termine, en la résumant, l'énumération d'une série de maux ou d'aventures : « *enfin tout le tremblement!* »

73. Le scribe du ms. B se délasse en insinuant ici un nouveau coq-à-l'âne :..... et est dedans la porte des femmes laquelle si desoubz venus desoubz tous

a vij chambres [ou lieulx⁷⁴] dont iiij sont
ou droit coste et les autres iij sont ou
milieu.



Alexandre⁷⁵ noz apprant et dit
que la femme porte les enfans
mascles⁷⁶ ou dextre coste et les
filles ou senestre [et quant il aduient
aultrement cest pour ce que elle met la
semence ou milieu de la matrix⁷⁷.] Et
quant vne fille est portee ou droit coste
comme il aduient aucunes fois elle sera

carnus et est dessus ainsi estoit et aussi chevellus
a dessus et telle quelle va pres de lestomac..... —
Ce pauvre jeu d'assonnances par à peu près lui était
peut-être un assaisonnement au mince salaire qu'il
tirait de sa besogne.

74. ms. c [add.]..

75. Cet Alexandre est sans doute Alexandre de
Tralles, un des *artis medicæ principes* qui florissait
sous Justinien, au vi^e siècle. — ms. B var. : Ali-
sendre.

76. ms. B var. : les valetens, — petits garçons :

... Nert mie chevalier encor ert valleton.

(Roman de Rou).

77. ms. c [add. et correction].

homesse et aura maniere* domme. Et aussi se leufant mascle est ou senestre coste il sera femenin et de manieres de femme. Et aucunes foys a les membres secrez domme et de done [combien que tenant plus de lung que de laultre. Et peut bien femme porter a vne fois mascle et femelle par raison naturelle⁷⁸.]



La femme peust bien porter vij enfans a vne foys. En telle maniere que quant vne femme gist avec homme elle recoit la semance de lomme et de elles mesmes dedans la matrix et conuient quelle ait tant denfans comme la semance emplist de chambres [ou de lieux⁷⁹] dedans la matrix soit vng ou ij jusques a vij.

* Ici une abréviation peut faire lire *maintien*.

⁷⁸. ms. c [add.]. — ⁷⁹. ms. b [add.].



Et quant l'omme est colorique⁸⁰ chault et sec l'enfant qui vient de luy est long et gresle car la chaleur le fait croistre [et estandre⁸¹].
Dung fleumaticque froit et moiste son enfant est court et espes car la moiteur le fait espessir et la froideur ne le laisse croystre.
Dung sanguin vient moyen enfant car il est moite et chault bien actrempe.
Et dung malancolicque [froit et sec⁸²] vient enfant petit [et chetif car le froit et le sec ne le laissent croistre ne amendet⁸³.]



Les philosophes dient que vng enfant peust naistre par nature a ix moys ou a vij ou a viij et aussi a x et non plus contre mont.
Et dit Avicenne que vit vng enfant qui nas-

80. Bilieux.

81. ms. c [add.]. — 82. ms. c [add.].

83. ms. c [add. et correction].

quit a xi moys a qui les dens commen-
cerent a venir et vesquit assez longuement.
Aussi il dit que toutes bestes et toutes
creatures ont leurs temps limite et or-
done par nature deulx deliurer de leur
portee excepte la femme [seulement⁸⁴]
car lune porte plus et lautre moins.
Et aucune femme se deliurent [de leur
portee⁸⁵] au second moys que elles ont
conceu mais [lors nest pas lenfant⁸⁶]
parfait ne figure sinon comme vne piece
de char [sans aucune figure et couleur⁸⁷.]
Et cecy vient aux femmes par plusieurs
occupations desquelles me veulx taire du
tout a conter. Toutes fois il aduient
souuent par corrossement par ire ou
par trauail et paines que les mauresses
femmes font quant elles se doubtent de
porter enfant car elles se trauillent

84. ms. B et C [add.] — 85. ms. C [add.]

86. ms. B [add.] — 87. ms. C [add.]

entre temps et dansent et mangent et en besuant en courant dung lieu a lautre tellement et aussi en lutant aux hommes que trop trauaillent avec yeulx⁸⁸ qui ouurent la porte⁸⁹.

88. Eux.

89. MS. B var. : Car elles se hatent trop a faire lantien mestier a danser a lutter et aussi a plusieurs aultres chouses. — ms. c var. : Toutes fois telle euure ad vient souuent par ire par couroux par danser par jeuner par boyre par mangier par compaignie de homme ou aultrement. — Aucune des trois versions françaises, dont nous savons pourtant que la naïveté va parfois jusqu'à l'obscène, ne rend la physionomie du texte latin du *Secreta* : — *Meretrices et docte mulieres vel helene in hac arte quando sentiunt se impregnatas movent se de loco ad locum de villa ad villam et ducunt choreas et multa alia mala et frequentius multum coeunt et luctant cum viris ut per motum liberentur a conceptione et cupiunt coitum ut per delectationem obliuiscantur dolorem qui generatur ex destructione fetus.* — Le « livre », traduit en partie dans nos manuscrits, n'est donc vraiment qu'une édition atténuée de l'original d'Albert et, comme on a dit plus tard, expurgée *ad usum scholarum*. Remarquons en passant ce *vel helene* qui, avec tant de finesse, fait de l'épouse adultère de Ménélas un type particulier de dépravation féminine.



ucunes femmes ont plus grant poine a lenfanter que les autres car aucunes sont qui ont travail et yst lenfant tout oultre la porte jusques ou fondement si angoysement que les deux pertuiz viennent a vng⁹⁰. Et celles qui sont ainsi traueillées ont trop plus de poine que les autres et pour elles ayder conuient auoir oignemens pour oindre le trou. Et saichez que quant la droicte heure de lenfant vient aux femmes adonc se ouure la porte delle mesme⁹¹ et pour ce⁹² qui veult mettre poine et son entente

90. ms. c var. : les vnes ont travail grief et ist lenfant jusques es hanches et tellement et si angoysement que les deux portes de la mere font tout a vng. — *Accidit quandoque etiam in partu mulieris quod rumpitur vulva usque ad anum itaque illa duo foramina unum sunt et tunc obstetrices discrete utuntur quodam unguento...* (Secreta.)

91. ms. c var. : quant la droicte heure vient a la femme que lenfant doit naistre la porte se ouure delle mesme.

92. Celui?

il le peut scavoir de ligier⁹³. Mais lon treuve ajourdhuy pou⁹⁴ de saiges dames qui bien 'perfaictement se cognoissent pour bien secourir a la femme qui est en cest estat et pour ce pert [lon maint⁹⁵] enfant et plusieurs femmes degastent⁹⁶ dont Maistre Pleing⁹⁷ se complaint en ses liures de ce plus que de riens du monde.



on peust ayder a une femme a lenfanter pour les meres et enfans garentir et ad ce peuuent assayer et apprendre les saiges dames si

93. Facilement.

94. Ici un mot illisible.

95. ms. B [*add.*].

96. ms. c var. : qui est en tel estat dont cest grant pitie car pour ce mesme desgastent et perdent femmes et enfans qui pis vault.

97. ms. B var. : Maistre Pulinus. — Ni l'un ni l'autre de ces personnages n'est arrivé jusqu'à nous. Peut-être n'y a-t-il là que des fautes de copistes et la version qui suit du ms. c est-elle la bonne? — Des

comme Alex Patrix* qui feut la plus saige dame du monde de medicine et aussi [de ce mestier⁹⁸] apprant sa fille en disant ainsi : Entre vous femmes quant lenfantement appert ne soyez pas honteuses car il touche a vous vie [en especial⁹⁹] quant vne femme est trop gresle ou trop chargee de gresse ou que sa porte est trop estroicte ou entortelee dedans cest vng grant peril a lenfanter¹⁰⁰. Et aussi quant la teste de lenfant est trop grosse ou que lenfant vient denant la porte tout mort [ou crossus¹⁰¹] ou contrefait cest grant peril [et grant meschief¹⁰²] contre noz¹⁰³ saiges femmes. Ecoutez et apprenez vne

maistres plusieurs se complaint fort en ses liures...

* ms. B var. : Ali Patris. — ms. C var. : Alter Patris.

98. ms. B [add.]. — ms. C var. : en medicine et aussi en secret des dames.

99. ms. C [add.]. — 100. ms. C var. : a lenfant.

101. mss. B et C [add.]. — 102. ms. C [add.].

103. Nous.

doctrine prouffitabile¹⁰⁴ : Quant lenfant apart a la porte par la teste¹⁰⁵ ou quil ait ses mains destendues ou couste adonc boutez vo; mains¹⁰⁶ dedans la porte bellement et saigement mettez les membres de lenfant a point tant qui puisse yssir et naistre ainsi que doit. Aucuns enfans aparent a la porte premier les pies adonc la saige done doyt bellement tenir lenfant et prandre [saigement¹⁰⁷] ses deux bras et estandre selon les costez et tout bellement tirer hors car autrement il tireroit sa mere de ses bras et desireroit¹⁰⁸ ses costez. Quant lenfant a la teste trop grosse len face vng dur lit a la mere et la soit mise et la doit tenir vne aul-

104. ms. *c* var. : Entre vous saiges dames escoutez et aprenez vne tres bonne doctrine et aussi moult prouffitabile.

105. mss. *B* et *c* var. : la teste premierement.

106. ms. *c* var. : vostre main.

107. ms. *B* [add.].

108. ms. *B* var. : dessireroit. — *c* deschireroit.

tre femme par la teste. Et adonc la saige femme doit lenfant aller querir de ses mains et mettre a point. Quant lenfant boute premierement sa main hors adonc la saige femme la doit faire rebouter car autrement il pouroit la main perdre et si doit mettre sur lespaule de lenfant tout bellement¹⁰⁹ son doÿ pour rebouter dedans adonc doit mettre ses mains ou couste¹¹⁰ et tourner si que la teste viegne premierement¹¹¹. Et quant lenfant boute premier vng pie ne le souffrez ainsi venir car il se perdroit mais boutez sur la face¹¹² bellement et ainsi vous lui deffendez lyssue jusques ad ce que vous ayez lautre et [quant vous ayez

109. ms. *c var.* : doucement.

110. ms. *b var.* : de les les coustez. — *c var.* : du long ses costes.

111. ms. *c var.* : ... si que la teste apere et viegne deuant.

112. ms. *c var.* : reboutez le tout doucement sur la fesse que vous ayez lautre pies.

les deux pies¹¹³] prenez bien garde a vous mains [qui sont¹¹⁴] dedans la porte que les deux mains [de lenfant¹¹⁵] soient estendues du long de ses costez; et les faictes apres venir hors. Quant lenfant a les deux pies dessus et despartiz; adonc mettez les mains dedans la porte et les remettez ensamble et les amenez comme dit est¹¹⁶. Quant lenfant a la teste tournee la saige femme luy doit retourner et mettre a point et adonc le peust elle prendre par les espaulles bellement et aler querir de ses mains sans peril mais quelle se garde bien de casser la matrix¹¹⁷. Et se voz voyez premie-

113. ms. c [add.]. — 114. ms. c [add.]. — 115. ms. c [add.].

116. ms. c var. : Et quant lenfant a ses ij pies separez vous les devez joindre et tenir ensemble et faire venir tout doucement.

117. ms. c var. : Et quant il a la teste tournee vous y devez mettre la main et y ayder a dressier et le prendre par les espaulles et le ramener tout

rement le genoil de lenfant faictes le retirer¹¹⁸ et ordonne comme dit est de la fesse au cul tournez bellement que la teste viengne premierement¹¹⁹.



uant vne done a deux enfans en son ventre et tous deux viennent ensamble adonc doit la saige femme prendre vng des enfans et le remectre empres a lung des costez si bellement et aysement que point ne blesse la matrix ou lenfant a este et se doit emporter illouc¹²⁰ et laner duille chaude¹²¹.

doucement avec les deux mains sans peril et garder de greuer la mere. — La *mère* est ici synonyme de la matrice.

118. ms. *B* var. : rentrer.

119. ms. *c* var. : Et se lenfant met les genoilz premier vous y devez remedier comme deuant. Tant qu'on ait les ij pies on ne peult auoir la teste.

120. *Illouc*? Faut-il lire : emporter *illec*, ou *illico*?

121. ms. *c* var. : ... si tres bellement que la matrix ne soit blessie ou lenfant est et luy aydez et aissiez (usez?) de ce qui luy est bon et que on peult cest assauoir de maunes ou auront (aurone,

Et se doit faire flayrer a la femme se-
mance de sambuc ou de sueur¹²² et doit
on les feuilles de mannes et de linoz en-
samble cuire et de la laver. Et quant
la femme aura enfante lon la doit faire
repouser se cest vng fiz mais non pas
[si tost¹²³] se cest vne fille selon ce que
dit Aristote.



ucunes femmes ont grant poine
a lenfanter selon ce que leur
complexion leur donne. Jay
ouy dire daucunes femmes que les choses
vont bien quant lenfant au premier met
hors la teste. Le maistre dit : Quant

abrotanum) cuit. — Tout cet alinéa étant omis dans
le ms. *B*, et la variante du ms. *c* se taisant sur ce
point, nous ne pouvons éclaircir ce que la leçon du
ms. *A* a d'obscur quant au précepte d'emporter l'en-
fant « *illouc* ».

122. *Sembuc* et *sueur* signifient sureau (*sambucus*).
On dit toujours en patois picard *seü* et *schui* pour
sureau ; le *Trésor des pauvres* de 1527 écrit *sehu*.

123. ms. *c* [*add.*].

une femme a enfanter une autre femme luy doit meestre [la main¹²¹] sur le cuer affin que la matrix ne luy remonte point vers le cuer car de cela elle porroit morir. Et aussi la femme doit gesir en lestoms¹²⁵ d'une autre femme et la saige femme luy doit scoir entre les jambes et diligemment doit entendre a lenfant.



saichez que quant lenfant est nez hors du ventre de sa mere que lon le treuve enveloppe avec une touaille ou pel que lon appelle seconde¹²⁶. Icele pel garde lenfant ou ventre de sa mere tellement que nul [riens¹²⁷] ne

124. ms. c [add.].

125. estomac. — ms. c var. : Quant une femme enfante elle doit scoir ou giron de une autre femme et avec la saige dame qui luy doit diligemment entendre entre les deux jambes pour lenfant.

126. C'est le placenta avec ses membranes.

127. ms. B [add.].

Le peust toucher ne nuire et se celle pel ne feust [l'enfant¹²⁸] mourroit. Plusieurs fois meument quant mestruum habunde trop ou ventre [de la mere¹²⁹] et non obstant la pel l'enfant en souffre aucune fois paine et tresuail tant que plusieurs fois en demeure a l'enfant taches lesquelles len ne peust oster se ce nest lauer deaue¹³⁰.



alezius¹³¹ dit que toutes les vaines des femmes se assemblent a la matrix et des hommes ou vit. Et saichez que celle pel secondine

128. ms. B et C [add.]. — 129. ms. B [add.].

130. ms. B var. : ...aucune fois l'enfant en a taches pour le degoutement lesquelles ne se peuent oster se ce nest a lauer deaus des fleurs des femmes. — ms. C var. : Et saichez que yeelluy degoutement ne se peult ouster se ce nest par lauer de laigue (aqua) des fleurs aux dames.

131. ms. C var. : Maistre Albert. — Le ms. B donne aussi fautivement Volinus. C'est Valesius, ou Valeseus (Ambr. Paré *passim*) de Tarente, médecin renommé de l'école de Montpellier, mort en 1418.

croist de la semance de la femme seulement selon nature. Et aussi sachez quil y a vne vaine dedans la semance* par laquelle recoit lenfant le norrissement tant quil est ou ventre [de sa mere¹³²]. Cest la vaine que lon coppe quant lenfant est nez [et illec se lie a la boutine¹³³] dont il pent a la mere quant il yst de la porte et pour ce len le noe affin quil ne puisse yssir riens hors de lenfant.



ristoteles dit ainsi que naturellement lon treuve vng mes-
truum en la femme plusieurs
fois cest une creature contre faicte¹³⁴.

* ms. *B* var. : la femme. — 132 ms. *B* et *C* [add.].

133. ms. *C* [add.]. — *Boutine*, alias *boudine*, c'est le nombril. — *Et hec est vena que in exitu fetus ab obstetricibus abscinditur in umbilico et ideo videtur in puero noviter nato quod umbilicus ejus sit ligatus cum aliquo filo ne aliquid exeat de corpore ejus per hanc venam que abscissa est a matrice...* (*Secreta*.)

134. ms. *C* var. : ...!on treuve plusieurs monstres

Ainsi que len treuve plusieurs enfans qui nont que vne main ou vng pie et aucuns deux te tes et iceulx enfans lon les appelle monstrum. Et [selon ce que les maistres dient¹³⁵] cela aduient pour ce que lomme espend troyt ou pou de sperme [cest a dire trop de semence et de ce trop de semence trop de membres et de pou de semence pou de membres¹³⁶] et aucunes [fois¹³⁷] femmes ont la matrix si mauuesse et si corrupue quelle ne peust retenir la semance de lomme et cest ce qui fait a lenfant aucune deffaulte. Et aduient aussi quant lomme et la

en nature cest assauoir vne creature contrefaite... — Ceci est évidemment la vraie leçon. Mais nous remarquerons que cette faute de *menstruum* pour *monstrum* se rencontre, en ce même endroit, dans l'édition du *Secreta mulierum* que nous avons sous les yeux. Est-ce une simple coïncidence?

135. mss. *b* et *c* [add.].

136. ms. *c* [add.].

137. ms. *c* [add.].

famme sont desordonnement assemble;¹³⁸
car adoncques la semence narest pas ou
elle deust.

[Il aduient aussi que quant homme
gist avec femme et il a tel talent et si
grant desir dyeceluy mestier que il ne
peust mettre la semence en la porte et
la repand hors. Et le treuve lon en es-
cript dung homme et femme qui couche-
cent ensemble et faisoient yeceluy mes-
tier de conste et engendrerent vng en-
fant lequel pour ce quil estoit desordone
en chaleur fut afole¹³⁹ et bossu de lung

138. mss. *n* et *c* var. : ...sont desordonnement en-
semble alors quils engendrent et ne se adresse pas
la semence ou elle doit.

139. estropié, blessé. Ce mot, venu sans doute de
l'italien *affolare*, blesser, se dit toujours avec cette
acception dans le patois picard. Nos ayeux l'em-
ployaient couramment :

Lors le doit estroit accoler
Et baisier por mieux afoier.

(Roman de *la Rose*.)

des coustes et de lung des pies. Les maistres dient que lon treuve aucunes fois espire¹⁴⁰ ce sont enfans qui ont les membres secrez de homme et de femme en leur corps. Par quoy il conuient que la semence de lomme et de la femme

Sunt en terre establi li juge...
Por ceux pugnir et chastoier
Qui por ceste amor renoier
Meurdrisent les gens et afoient
Ou ravissent emblent et toient.

(Roman de la Rose.)

Quant à ce fait que « lon treuve en escript », voici l'original latin du *Secreta* : — *Narrat enim de quodam qui lateraliter jacuit super femellam tempore coitus et femella gignavit puerum in uno latere curvum et in pede claudum et causa hujus ex inordinatione coitus processit.*

140. Le ms. *c*, que nous reproduisons, donne très-lisiblement *espire*. Aucun glossaire ne relève ce mot, mal copié probablement ici, ou avec essai de correction comme dans le ms. *b* qui griffonne *espirandon* ou *espirandie*. Or ceci pourrait bien n'être qu'un barbarisme forgé à la place d'*hermaphrodite* écrit peu lisiblement dans la leçon modèle *ermafrodite*. On connaît des transformations de mots plus singulières dans les manuscrits. — Notre ms. *A* omet tout cet alinéa.

soit bien attrempez¹⁴¹ affin quils gaignent enfans¹⁴².]



lbertus dit que de deulx enfans qui furent nez et nasquirent ensemble lung auoit ceste force [et telle vertu¹⁴³] en son droit coste que tout par tout ou lon le portoit toutes ferrures [et portes¹⁴⁴] et fenestres bien fermes il les faisoit [incontinent¹⁴⁵] ouvrir apertement. Et lautre auoit telle force ou coste senestre que par tout ou len

141. ms. *B* var. : *estrampe*. — Ce mot *attrempe*, que nous avons déjà vu plus haut, p. 31, a le sens de accordé, accommodé : « Il est assavoir que lhomme et la femme doivent estre attrempez en breuvaiges et viandes, » dit le *Tresor des pauvres* de 1527, chapitre de *la maniere de habiter à femme*. —

Adonc elle atrempa sa harpe et commença le lay.

(Roman de *Perceforest*.)

— *Mal attrempez* : mal ordonnés, dit le glossaire de La Curne de Sainte-Palaye.

142. mss. *B* et *c* [*add.*].

143. ms. *c* [*add.*]. — 144. ms. *c* [*add.*]. — 145. ms. *c* [*add.*].

le portoit il faisoit toutes fenestres et sarrures ouuertes fermes [et clos¹⁴⁶]. Et ceste force venoit des planetes qui auoient mis cestes forces en eulx.



en treuue aussi pierres pretieuses qui ont plusieurs vertus et pour certain elles les ont des planetes. On les treuue ainsi ymaiges et figures de bestes et de gens qui les ont ainsi par samblance¹⁴⁷.



uicenne dit comment vne femme peust scauoir se elle a conceu ou non se elle est avec homme¹⁴⁸. Il dit que se elle ne prent froit¹⁴⁹ et les

146. ms. c [add.].

147. ms. c var. : Aussi treuue len plusieurs pierres pretieuses qui ont plusieurs vertus en elles et pour certain elles ont telles vertus des planetes et aussi len treuue imaiges et figures de bestes qui les ont ainsi par semblable maniere.

148. ms. B var. : quant elle a este avec homme.

149. ms. B var. : si elle a froit apres — ms. c var. :

humeurs luy font mal apres cest vray
signe que elle a conceu. Aussi quant
lomme est dedans la femme et il sent
heurter son membre¹⁵⁰ et que la porte
se destraigne en tirant et en seichant
et que elle ne treuve plus mestruum
ainsi quelle soloit et que les jambes luy
font mal. Et aussi que la mere ne
surmonte ne vieignent de mauuais desirs¹⁵¹
et quelle a plus grant talent¹⁵² de lomme
quelle ne souloit et quelle [pert sa couleur
ou visaige¹⁵³] change sa couleur de bel en
loit et quelle appete¹⁵⁴ estranges viandes

si elle a prins froit. — *Le Secreta* dit : *Si enim mulier quum fuerit in coitu cum viro post coitum sentit frigus et dolorem in cruribus signum est quod concepit.*

150. mss. B et C var. : et il sent heurtement contre son membre.

151. ms. B var. : et que la maris se mouuement et vieignent de mauuais desir. — Leçon plus correcte.

152. ms. B var. : desir.

153. ms. B [add.]

154. mss. B et C var. : conuoite. — *Item si aliena*

ce sont tous signes quelle a conceu ou
aultre griesue maladie la poursuit le
cuer et commance a vomir¹⁵⁵.



uicenne noz apprant [assauoir¹⁵⁶]
se vne femme ensainte est grosse
de filz ou de fille et dit que selle
porte filz son visaige sera bien colore et
alegre et mouuant [et riant¹⁵⁷] et luy
croist plus son ventre a dextre que a
senestre et yst le lait de ses mamelles¹⁵⁸.
Et encores par aultres manieres : Prenez
du lait de la femme et le mettez sus
vne espee bien forbie ou sus vne pierre
de marbre se il demeure illec sans soy

*cibaria concupiscant nunc terram nunc carbones
nunc poma non matura... (Secreta.)*

155. ms. *c* var. : ou aultrement griesue maladie
aproche au cuer et compence ad venir. — Nous pré-
férons la leçon du ms. *A*.

156. mss. *B* et *c* [add.]. — 157. ms. *c* [add.].

158. mss. *B* et *c* var. : et est le lait de ses ma-
melles espes.

espondre cest mascle. [Et aussi par semblablement qui mettroit du sel sur les mamelles et que il ne fondit point cest vng filz¹⁵⁹.] Se la femme porte fille elle est pesante [et paresseuse¹⁶⁰] pale [et blesme¹⁶¹] ou visage et luy croist son ventre ou coste senestre et est son lait cler et coulant [et bleu¹⁶²] comme eau et ne porroit arrester sus vne espee ne sus vng marbre et qui mettroit de ycelluy lait en son pissat il viendroit dessus. Et quant les femmes se plaignent de leur droit coste cest vng filz et du senestre cest vne fille.



K pocras dit que len peust scauoir se vne femme a conceu a luy donner a boyre deux cuilliers deaue [de pluye¹⁶³] tiepde et vne cuillier

159. mss. B et C [add.]. — 160. mss. B et C [add.]

161. ms. B et C [add.].

162. ms. C [add.]. — 163. ms. C [add.].

de miel mesle ensemble se elle sent tantost roulement et brouyement en son ventre¹⁶⁴ cest signe quelle a conceu.

Les maistres dient que les gens¹⁶⁵ ont tousiours le coste dextre plus hault¹⁶⁶ que le senestre et cest grant merueille quant le cuer qui est fontaine de toute chaleur gist ou cōste senestre et la cause en est que la chaleur qui respond ou cuer a deux oreilles ouuertes vers le droit coste et par la il enuoye la chaleur naturelle et ainsi est le droit coste tousiours eschauffe. Et pour ce [l'omme se¹⁶⁷] il veult engendrer filz il doit mectre la femme sur son

164. mss. *B* et *C* var. : croslement et murmurement en son ventre et mal en sa boudine. — Le *Secreta* dit simplement : *si tunc senserit punctiones circa umbilicum tunc concepit.*

165. ms. *B* var. : que nous auons tousiours.

166. mss. *B* et *C* var. : chault.

167. ms. *B* [*add.*].

droit coste et leuer lautre coste vng pou plus hault et la semance corra [tantost¹⁶⁸] vers le droit coste de la matrix. [Et aussi dient les maistres que cest moult grant ayde quant lomme et la femme font lancien mestier quils ayent vng pou de vent par derriere car ¹adonc au vent fait il bon engendrer pour¹¹ ce que le vent refroide vng pou lomme qui gist entre les jambes de la femme et luy fait plus attendre a parfaire ses amours et jusques ad ce que la femme soit aussi appareillee de lui faire son semblable plaisir ce que elle ne pourroit faire se ils estoient en face lung en hault et lautre conuers car adonc ne pourroient lung lautre attendre¹⁶⁹.]



ucuns dient que la blanche femme vault mieulx ou jeu damours que la noyre. Si sont les noyres plus chauldes mais elles sont

168. ms. B [add.]. — 169. mss. B et C [add. et corr.].

plus pesantes et non si mouuantes des fesses. Les blanches ont beacopt¹⁷⁰ de matiere moiete qui a ce jeu appartient et pour ce sont elles plus aggreables que les noyres. Con treuve ainsi mesme en escript que les femmes qui font pou de lantien mestier il conuient que elles ayent plus grant desir de le faire que celles qui souuent le font. Et aussi dit Hocras que celle qui a grant¹⁷¹ matiere en sa matrix ne peust jamais enfant porter ne concepuoir.



ristote dit au liure des bestes que vne femme de lx ans pou souuant la voyt on porter enfant et la cause pour quoy est telle : Se la femme na sperma elle na mestruum et

170. ms. B var. : plat (planté, *plenitudo*). — ms. C var. : foison. — Ces trois mots sont synonymes et sont encore dits par nos paysans du Nord.

171. ms. B var. : plante de.

se elle a lung elle na pas laultre. Mais si elle a sperma elle la trop cler et colant [et pour ce je men tais¹⁷².] Or vous diray commant vous porrez scauoir se il tient a lomme a engendrer enfant¹⁷³. Prenez le sperme de lomme et le mettez en caue se il flocte et noe par dessus il est bon pour engendrer enfant et se va au fond non¹⁷⁴. Et aussi [lomme ne pouroit il¹⁷⁵] se il a les couillons trop froiz. Et aussi ne peust concepuoir trop chaulde femme car sa nature¹⁷⁶ seiche trop. Et elle ne soit trop froide femme car elle ne porroit rete-

172. ms. c [add.].

173. ms. c var. : on peust scauoir se il tient a la femme de non concepuoir. Pour ce faire prenez...

174. Cette assertion répétée par les trois mss. est en contradiction avec les textes de tous les maîtres. Ambrøise Paré, qui les résume, dit, livre XXIV, préface : « Icelle semence doit estre blanche..., descendante au fond de l'eau; car si elle nage dessus elle sera inféconde. »

175. ms. c [add.]. — 176. ms. c var. : la nature delle est trop chaulde.

nir la semance de lomme et ainsi la gecte hors avec son esclat¹⁷⁷ ou son urine. [Et aucunes fois est la matiere de la femme trop moiste et aucunes fois trop seiche aucunes fois trop moult froide. La froide et la moiste glissent deuant la bouche de la matrice tellement que nulle semence de homme ny peult entrer mais la font retourner erriere avec le eschax quant elle pisse. Et qui seurement la regarderoit¹⁷⁸ apres jeu damours len la trouueroit toute trouble et espesse et blanche pour la semence qui y est meslee¹⁷⁹.] Et aussi sont aucunes femmes qui com-

177. ms. c var. : Et ainsi la gecte avec son esclax quant elle le met dehors. — Les formes *esclax* et *eschax* (*ut infra*) ne sont pas notées par La Curne de Sainte-Palaye dans son glossaire. Mais on y rencontre *esclat* : sperme, semence; *esclater* (*s'*) : décharger sa semence. — F. Villon. *Esclatte* : semence. — L'italien dit *schiatto*.....

178. L'urine.

179. m. c [*add.*].

bien que elles receuent¹⁸⁰ ne peuvent concepuoir et cest pour la pel quelles ont trop chaulde. Et semblablement ne peust homme qui a sperme trop cler ne aussi ne peust qui a trop moicteur en la vessie¹⁸¹.



Qui veult faire femme concepuoir il doit prandre la matrix dung lieure et les boyaulx et les entrailles¹⁸² et tout ardoir ensamble et en faire pouldre et en donner a boyre a la femme et [apres faire le jeu damours si¹⁸³] concepura. [Et femme qui a trop de flemme preigne la teste ou col dung lieure et

180. ms. c var. : retiegnent.

181. Le mot *vessie* est ici répété trois fois comme un refrain dans le ms. A. L'écrivain, resté sérieux jusqu'ici, autant que celui du ms. c, n'a pu résister au besoin de se détendre un peu : *vessie, vessie, vessie!*

182. *accipiat matrices leporis et intestina ejus....* (*Secreta.*)

183. ms. c [*add.*].

guerira¹⁸⁴.] Et homme et femme qui de leur nature ne porroit engendrer [et ont desir de faire ensemble ils doiuent¹⁸⁵] prendre la toille¹⁸⁶ d'ung petit porcelet dont la maire naura plus en [que luy¹⁸⁷] a celle fois et en faire pouldre [comme dessus¹⁸⁸] et en mangent ils engendreront [se ils font leur jeu damours¹⁸⁹.]



Les philosophes dient que lon ne doit parler de choses devant femmes grosses de quoy lon ne puisse bien finer car lenfant en porroit bien periller¹⁹⁰ et sur ce mettent les philosophes [plusieurs¹⁹¹] exemples dont je me tais a present.

184. ms. c [add.]. — 185. ms. c [add.].

186. ms. c var. : les couillons. — *Item accipiat epar* (le foie) *parvi porci et testiculos.....* (*Secreta.*)

187. ms. c [add.]. — 188. ms. c [add.]. — 189. ms. c [add.].

190. ms. c var. : perir.

191. ms. c [add.].



poctas dit que cest chose impossible que nulz enfans puissent venir a perfection quant le mestruum habonde en la femme ou cort hors tant¹⁹² quelle porte enfant. Vous devez scauoir que lon les blesse bien les femmes dedans leur porte quant lon les despucelle pour ce que on les ouure trop largement especiallement quant le vit est trop gros ou trop long. Mais aucunes femmes ont la porte du con si grant que lomme il fait ce quil veult sans les greuer. Mais au despuceller auant que elles soient rusees¹⁹³ on les blece car il y a dedans la porte vne pel¹⁹⁴ que lomme

192. ms. *c var.* : durant le temps.

193. ms. *c var.* : auant que elles soient trop aages.

194. Il résulte des recherches anatomiques modernes que cette *pel* ou membrane, qu'on désigne sous le nom d'hymen, existe constamment chez les filles dès la naissance. Lorsque par suite de malformation, de maladie ou d'accident, cette cloison a été détruite, on en retrouve au moins les traces. D'un autre côté,

brise en despuçant et en sault sang cler. Mais de tant que la femme fait plus desbatement de tant plus va la pel pres des costez [et devient dure et taillant¹⁹⁵] et de ce jeu gist aux femmes en la boudine et es hommes es roignons¹⁹⁶. Et saichez que lurine de la pucelle est clere et aucunes fois blanche et aucunes fois pale. Et quant elle est rouge comme co-

elle peut rester entière après la copulation, de telle façon que sa présence ou son absence ne donne en réalité que des présomptions de virginité ou de défloration.

195. mss. *B* et *C* [add.]. — *Taillant* est-il ici pour coupant? Ce serait au moins une exagération; car s'il est vrai que cette membrane a été trouvée parfois oblitérant complètement « la porte », ou bien de consistance presque cartilagineuse, et à tel point que la main du chirurgien en a dû faire l'incision, ou même l'excision plus ou moins étendue, on n'a jamais observé qu'après sa rupture *arte vel natura*, ses débris adhérents aient durci de façon à devenir « taillants ».

196. Il semble qu'il y ait ici une lacune dans les trois mss., qui concordent en ce passage. Car que ladite pel finisse par « gésir aux femmes en la boudine », ce peut n'être qu'une exagération de plus; mais comment peut-elle « gésir es hommes es roignons » ?

leur daur et clere elle a besoing de jeu
damours.

[Les femmes qui ont leurs menstrues
leur urine est tout saignant et leurs yeulx
sont tout noirastres et leur visaige dautre
couleur que il ne soloit. Adonc je conseille
a lomme quil se garde de habiter a femme
qui a ceste maladie. Et saichez quil nest
nulle qui ne le saiche bien que aultrement
lung ou lautre seroit en peril¹⁹⁷].

197. mss. B et C [add.]. — Le *Secreta mulierum* est plus explicite : ...*Maxime cavendum est ne fiat coitus cum menstruosis mulieribus quod exinde homo posset incidere lepram et quandoque in magnam infirmitatem .. Unde dicit Dioscorides: si mulierem menstruosam scienter accesseris totum corpus tuum infectum erit..... Dicit enim venerabilis Ypocras de naturis hominum : mulierem menstruosam non accedas quod ex isto fetore aer corrumpitur et omnia interiora hominis confunduntur.* — Et tandis què les maîtres de l'art formulent ces sages conseils, le législateur des Hébreux édicte dans le *Lévitique*, cap. xv, v. 19-33 ; cap. xviii, v. 19, des prescriptions et des pénalités sévères que le cap. xx couronne ainsi : V. 4. — *Locutus est Dominus ad Moysen dicens :..... V. 18. — Qui coierit cum muliere in*



Albertus dit que len treuve aucunes femmes qui nont point de mestruum et icelles griesuent plus les enfans les yeulx ouuerts quant ils¹⁹⁸ les regardent que les autres¹⁹⁹.

fluxu menstruo et revelaverit turpitudinem ejus, ipsa que aperuerit fontem sanguinis sui, interficiantur ambo de medio populi sui. — Sur quoi les Pères de l'Église, à leur tour, fulminent cet anathème aux générations de l'avenir : *Qui tunc concepti fuerint, dit saint Augustin, aut daemoniaci, aut curvi, aut epileptici erunt.* Saint Jérôme complète : *Leprosi aut elephantiosi.* — Et c'est d'après eux sans doute que le *Secreta* ajoute : *..... et tunc est nocivum cum eis coire quod illi pueri qui tunc concipiuntur inclinant ad morbum caducum et ad lepram quia talis materia est valde venenosa.*

198. ms. B et C var. : elles.

199. ms. C var. : Les maîtres dient que les femmes qui sont en tel estat griesuent lenfant qui est au berceel a le trop regarder. — Cette variante, non plus que l'autre leçon, ne traduit l'original du *Secreta*. — *Est autem notandum quod mulieres antique in quibus menstrua flunt et quedam in quibus menstrua sunt retenta si inspiciunt pueros in cunis jacentes intoxicant oculos eorum visu ut dicit Albertus.* — Suivent les explications de la cause pourquoi; mais leur subtilité et leur longueur ne nous permettent pas de les reproduire.

Aussi dit il que quant vne femme en ha trop il luy griesue moult et icelle en est plus tost congneue au visaige et en lucil et quoique elles dient la teste leur fait mal. Et si visiblement regarde femme en tel estat en vng miroel nouuel elle le perira et tachera dung venin de son regard [tellement que lon ne le pourra nettoyer que les taches ny demeurent mais se il estoit viel ou le laueroit bien²⁰⁰]. Ces femmes qui nont point de mestruës sont plaines de maluaises humours et sont enuenimees puis quelles nont chalour naturelle. Saichez que *mestruum* est moult maluais venin²⁰¹ car qui en donneroit a

200. ms. *c var.* et correction.

201. Cette croyance en la vénénosité du sang menstruel se rencontre chez les meilleurs écrivains de l'antiquité. Plinè, au chapitre xiii du livre VII de son *Hist. nat.*, débute ainsi : *Sed nihil facile reperiatul mulierum profluvio magis monstrificum*. Et dans l'énumération qu'il fait de ces prodiges, ceux-là qu'on mentionne ici prennent leur rang : *specu-*

vng chien a manger avec vng pou de pain il en enraigeroit tantost. Et qui en mettroit [vng pou²⁰²] sus la racine dune arbe combien que feust vert il secheroit [tantost²⁰³] et morroit. Et qui prendroit vng poil du penil dune femme et le meleroit avec menstruum et puis le mettroit dedans vng phien²⁰⁴ lon y troueroit ou bout

lorum fulgor aspectu ipso hebetatur....., et in rabiem aguntur gustato eo canes....., etc. — La science et la raison ont fait justice de ces fables. Un reste seulement de ces croyances, en ceci mieux fondées peut-être, persiste dans le peuple et même chez des gens du monde éclairés, qui admettent par exemple que les effluves des règles peuvent faire tourner les sauces, gâter les viandes, cailler le lait, arrêter les fermentations, etc., caractère de malignité que des femmes peu soigneuses ont d'ailleurs un intérêt particulier à leur maintenir. — « Car le sang qu'elle jette tous les mois n'est que la portion de tout le sang la plus crue et indigeste et non pas, comme plusieurs ont pensé, de mauvaise, infecte et pernicieuse qualité..... » (Ambroise Paré, livre XXIV, chapitre LVI, citant le *Traité des erreurs populaires au fait de la médecine* de Laurent Joubert.)

202. ms. c [add.]. — 203. *Ibid.*

204. Fient, fumier. — *In fimo (Secreta)*.

de lan mauuaises bestes enuenimeuses.
[Et aussi il nest pas si saige homme en
cest monde que par le moien de ce ne
fut assote sus femmes mais je ne diray
pas comment pour le mal qui en porroit
aduenir²⁰⁵].

²⁰⁵. ms. c [add.]. — Le copiste du ms. b, qui a omis une partie de cet alinéa, donne encore ici carrière à sa jocosité dans cette dernière phrase qu'il arrange à sa façon : — Ainsi lon assouteroit le plus saige homme du monde sus femmes marices mais je ne diray pas comment quomodo cur quare etc. — Le verbe *assoter*, ou *assouter*, qu'on trouve dans les deux leçons est l'équivalent de frapper de folie comme par un philtre amoureux.

Par femme Adam fut deçu...
Il nest riens que femme nassote.

dit un fabliau du xiv^e siècle, et aussi, comme suit, celui de *L'oustillement au villain* :

Homme qui se marie...
Tost en est assotez.


— Quant à la réserve qui termine l'alinéa, elle n'est que la traduction libre de la note topique du commentateur du *Secreta* : — *Nota: Author timet deum scribendo secreta usque ad ultimum ne aliquis expertus forte operaretur malum per illa secreta.*



on treuve que femmes ont gries-
ues maladies pour ce quelles
nont point de mestrués et aussi
dautres qui en ont trop. Et douc-
ques qui en veult auoir preigne dune herbe
que lon appelle aristoloche et la boulle
en vin blanc et boyue ycelluy breunaige et
ceste herbe cuite et bolie mette sur son
ventre si chauldement que la femme le
pouira endurer et tantost en aura assez.
Et qui en a trop qui preigne du piment et
le cuyse en vin blanc et boyue ce vin blanc
et mange herbe et elle estanchera. Et qui
le piment cuitroit en vng poton deuf²⁰⁶ et
le mengeroit labundance de mestruum

206. Aucun des glossaires, ni aucun des anciens textes que nous avons pu consulter, ne répète cette expression, pourtant d'allure bien populaire. *Poton* viendrait-il de *potus* ou de *potio*? Non, selon nous, car il est dit ici qu'on le mange. C'est donc quelque chose de solide, peut-être un œuf cuit dur dont le jaune serait remplacé par la substance médicamenteuse, comme on en voit des exemples dans les antidotaires.

ystroit. En tout peust lon ayder a une femme a en auoir : prenez de la rue et la cuisez en vin blanc et lui donnez a boyre. Encores aultrement : prenez yuoire et la cuisez en eau et luy en donnez a boyre vng pou et la faictes assoir dessus toute nue que la fumee et la chaleur entre en la porte et elle aura tantost menstruum.

 n treuve en escript que Hpocras fut mande pour en guerir vne Reyne qui estoit moult tormentee pour ce que elle nauoit ses fleurs ne la purgacion naturelle de menstruum et fut pres de la mort. Hpocras la fit saigner de la vaine sophanie²⁰⁷ qui est dessoubz la cheuille du pie senestre et

²⁰⁷. La saphène. — Ms. *c var.* : de la souueraine vaine apellee cephalica qui est dessoubz la cheuille du pie... — On voit quo le scribe, confondant la céphalique et la saphène, n'était pas même un frater.

le jour en suyuant en eust et fut garie
[dedans viij jours²⁰⁸.]



ucunes femmes sont malades
pour ce que la matrix se des-
part de son lieu tant que elle
cuide creuer ou mourir mes le meilleur
remede est faire le jeu damors car le
membre de soy²⁰⁹ remet la matrix en son
lieu [en droict point²¹⁰.] Et aussi tes-
moigne G.²¹¹ quil en garist vne femme
et dit quil y a grant proffit pour femme
pour faire le jeu damors car quant la
mere²¹² est souuent ouuerte²¹³ nulle ma-

208. ms. c [add.].

209. ms. c var. : de l'homme.

210. ms. c [add.]. — Ce n'est point le refoulement de la matrice, ni son heurtement, par le membre viril qui la remettent en son lieu, mais bien l'état de grossesse. Ce fait est acquis à la science et serait au besoin confirmé par nos observations personnelles.

211. Galien.

212. Matrice.

213. ms. c var. : heurtee.

ladie ny peust arrester et aussi en est la femme plus saine. Et lon voit souuent que quant vne femme a accompli le jeu damors²¹⁴ que elle est plus belle et plus lie²¹⁵ et mieux coloree que deuant²¹⁶. Pour

²¹⁴. ms. *c* var. : lantien mestier.

²¹⁵. D'où *liesse*, — gaie, joyeuse.

²¹⁶. ms. *B* nous donne cette variante et cette addition : Elle est plus belle plus grosse plus lie plus aise que deuant. Il est vray que fust vne femme et vng homme qui faisoient le jeu damours. Comme la trouua molliee et grasse (graissee, gluante) partout jusques a nonbril et luy demanda pour quoy cestoit. La femme respondit quelle y prenoit plésence et en auoit grant necessité. — Et pour donner encore un exemple des auentures que courait un texte en passant sous diverses plumes, voici la version de cette anecdote dans le ms. *c* : — Item fut vray que vng homme qui faisoit lantien mestier se trouua mouille jusques au nombril et on luy demanda pour quoy ce estoit et luy qui estoit saige (savant) au mestier respondit que ce estoit pour la femme qui en auoit besoing et plaisir et que se alors neust este secourue elle eust perdu la vie. — Maintenant si nous nous reportons à la leçon du *Secreta* d'où vraisemblablement cette historiette est « translatee de latin en françois » nous allons découvrir bien d'autres différences : — *Audivi in confes- sione societatis ab uno requirere causam a me quare*

ce est grand plaisir quant femme a partie
qui luy plaist [et est grant desplaisir²¹⁷]
quant on luy oste ou blasme et par es-
pecial son mary. Car quant femme a
homme qui luy plaist elle en est plus
ayse et a t on vu souuent mourir femme
pour perdre sa partie.



t saichez que la semance de
lomme doit auoir yssue en la
maniere que tousiours conuient
yssidre et vuidier hors de lomme avec la
femme quant est venu jusques aux coillons.

*hoc esset quum ipse dormiret cum sua dilecta ju-
uencula quod tunc ipse coitu finito inveniret et
ventrem suum usque ad umbilicum cum sanguine
perfusum et timuit multum et causam ignoravit et
non fuit ausus se retrahere a juuenculo propter
amorem magnum inter eos. Et ideo fluxus menstrui
prodest mulieri et quamvis nocet secundum quod
materia magis vel minus abundat et ille fluxus non
fuit menstruorum sed seminis in coitu fluentis
propter abundantiam materie.*

217. ms. c [add.].

Et vng homme en gecte plus que il ne doit il sèche et pert sa couleur naturelle et est estraint tant quil ne peust plus viure longuement²¹⁸ car qui pert trop sperme il pert sante et apres sa vie²¹⁹.



ne femme conçoit bien enfant sans son plaisir ne point de talent que elle aye avec homme et ce nest mye bon mais est peril. Et pour ce dient aucuns que lon doit premièrement lesmouuoir par jeu et en rent et [apres²²⁰] la toucher charnellement car cest chose humaine et naturelle²²¹.

²¹⁸. ... *Sperma amplius emissum a viro dessicat corpus... Calore autem extracto et humido fit debilitatio vite et proxima mors. Et hec est causa quare illi qui multum coeunt et frequenter non sunt longe vite. (Secreta).*

²¹⁹. Tout cet alinéa a été complété et corrigé à l'aide du ms. c.

²²⁰. ms. c [add.].

²²¹. ms. B var. : et pour ce doit on esmouuoir et eschofter par jeu de ribauderie auant que toucher



uant vne femme travaille-
d'enfant len luy peust ayder par ce
qui sensuit : Prenez feuilles de
porreaux et les eschauffez [sur ung pou de
feu²²²] sur vne payle qui soit oingte dung
pou d'oly²²³ et luy mettez sur le nombril
quant elle travaille et quant lenfant sera
ne si les ostez car ce seroit grant peril
de les laisser. Aultrement donnez a la
femme a boyre jus de verueine et de
betoine avec caue simple et tantost en-

charnellement a la femme car cest chouse humaine
et naturelle. — Ce précepte avait rang parmi les
axiomes classiques, et le détail minutieux des voies
et moyens « desmouvoir par jeu de ribauderie » fut
exposé tout au long jusque dans les traités de méde-
cine imprimés en langue vulgaire. (V. le curieux
chapitre de *la manière de habiter à femme* dans le
Trésor des pauvres d'Arnauld de Villeneuve, éditions
in-4° de Paris, 1512 et 1517, et de Lyon, 1527; et
aussi celui que le sage et pieux Ambroise Paré ne
dédaigna pas d'écrire sous ce titre : *De la manière
d'abiter et faire génération*, dans ses *Œuvres*, liv.
XXIV, chap. iv, édition de Paris, 1598, in-folio).

222. ms. c [add.].

223. Huile.

fantera. Item sans peril donnez luy a
boyre pouldre de yuoÿre avec vin blanc
et tantost [se²²⁴] deliurera²²⁵.

Deo gratias.

²²⁴. ms. *c* [*add.*].

²²⁴. Le ms. *B* ne donne pas ce dernier paragraphe. L'*explicit* vient immédiatement après les mots : chouse humaine et naturelle. Ces recettes pour aider au travail de l'accouchement sont en effet un hors-d'œuvre qui semble avoir été ajouté accidentellement au texte primitif. Néanmoins le ms. *c*, comme le ms. *A*, ne met l'*explicit* qu'après les mots : se délivrera.

APPENDICE



APPENDICE

I — GLOSSAIRE DES MOTS A FORME ANCIENNE, OU HORS D'USAGE, QUI N'ONT PAS ÉTÉ RELEVÉS DANS LES NOTES ; AVEC QUELQUES REMARQUES PHILOLOGIQUES.

Adonc, alors.

Ains, mais.

Ansaintes, enceintes.

Apart, *apere*, apparaît.

Ardoir, brûler.

Assavoir, à savoir.

Avient, advient.

Aygue, eau.

Beacopt, beaucoup.

Besvant, buvant.

C'est la manie prétentieuse des scribes qui a introduit là cet *s* adventice, comme dans une foule d'autres mots où l'étymologie ne l'exige pas. — V. plus loin *meust*, *prenst*, etc.

Boudine, nombril.

Bouillent, bouillent.

Les *ll* mouillées ne s'écrivaient pas toujours précé-

dées d'un *i*, mais la prononciation en tenait compte. Ne voyons-nous pas nos manuscrits écrire, note 55, *collons* et plus loin, p. 71, *coillons*.

Bouler, mettre.

Brouyement, bruissement, grouillement.

Char, chair.

Cler, clair, limpide.

Colant, coulant, liquide.

Coloricque (pour *colericque*), bilieux.

Concepu, conçu.

Ce *concepu* n'est pas un *lapsus plumæ*, car nous l'avons rencontré dans d'autres manuscrits. C'est un souvenir étymologique du participe *conceptus*.

Congneue, connue.

Contremont, au-dessus, plus haut.

Corrosse, courrouce.

Cort, court.

Coste, *couste*, côté.

Crossus, crochu.

Cuer, cœur.

On trouve aussi *puet* pour *peut*; les diphtongues *ue* et *eu* paraissent s'être prononcées alors avec le même son.

Daur (pour *d'aur*), d'or.

Decroyssue, diminuée.

Despart (*se*), quitte, se sépare.

Despartiz, séparés, divisés.

Desport, relâche; *sans desport*, sans répit.

Destraigne, referme, resserre.

Devise, parle, converse.

Doint, donne.

Done, *donne*, dame.

Dont, d'où.

Duille (pour d'uille), d'huile.

Entortelee, entortillée, tortueuse, tordue.

Envoisemens.

A défaut d'autre interprétation plus serrée de ce terme, nous avons reproduit dans la note 31 celle d'attaquer (aller sus) que La Curne donne au mot *envoiser*. Tout récemment, M. Paulin Paris (*Nouvelle étude sur la chanson d'Antioche*, dans le Bull. du bibliophile, 1878, p. 113, note 1) traduit *s'envoiser* par s'égouir : « Et l'aloë s'envoie en l'air, — et l'alouette s'égouit en l'air. » — *Envoisemens* pourrait donc signifier *plaisirs, délectations*. Il nous semble que la première acception est mieux en rapport avec notre texte. Il est à propos de faire remarquer que nos Picards disent couramment *voise* et *voiche*, selon les localités, pour *aille* : — Feut qu'ej m'in voiche, feut qu'al y voise. — Faut que je m'en aille, faut qu'elle y aille. — C'est un reste du verbe archaïque *voyer* (de *viare*, syn. de *vadere*) d'où sont dérivés : *envoyer*, *dévoier*, je *vais*, etc., et *vaillable*, v. plus bas. A notre humble avis : Et l'aloë *s'en voise* en l'air signifierait plutôt : *s'en va* que s'égouit en l'air.

Ert, était.

Du latin *erat*, par syncope de l'a.

Eschet, échoit, arrive.

Escomeniement, *escommunye*, excommunication.

Escotumè, accoutumé.

Espes, épais.

Esqueulx, esquels, dans lesquels.

Estactz, états.

Estraint, étreint, resserré, saisi fortement.

Euvremens, agissements.

Explicit, se termine, se finit.

Du participe *explicitus*. Cette formule qui clôt l'œuvre se trouve fréquemment non seulement dans les manuscrits, mais aussi dans les imprimés du xvi^e siècle et même du xvii^e, ex. : à la fin du *De Virtutibus herbarum*, etc., de 1643. — Arrivé là, l'écrivain parfois se donnait congé :

Explicit, explicet; ludere scriptor eat!

Fasson, façon.

Faut, manque, finit.

Fiert, frappe.

Du latin *ferit*.

Finer, achever; *bien finer*, donner satisfaction.

Fleume, flegme, humeur froide et humide. |

On dit toujours en picard d'un individu d'allures lentes et molles : *Il o l'fleume!*

Fourme, forme.

Fuilles, feuilles.

Genoiltz, genoux.

Gesir, être couché.

Grâfier, écritoire.

Greve, *griesve*, grave, périlleuse.

Griesve, *griesvent*, blesse, blessent.

Ha, a.

De avoir.

Habundant, abondant.

Iert, sera.

Du latin *erit*.

Ire, colère.

Ist, sort.

De *issir*.

Laissie, laissé.

Lantien, l'ancien.

Layt, lait.

Len, l'on.

L'en, forme picarde, pour l'on, o ayant autrefois en certains mots une tendance à devenir a ou e, dans la prononciation : *sen* pour son, *volenté* pour volonté. v. plus loin. — Ce dernier rapprochement nous fournit le sujet d'une observation de quelque intérêt. Les linguistes tirent judicieusement on de *hom* (homo), *l'on* de *le hom*; mais n'y aurait-il pas à côté de cette filiation authentique une autre origine tout au moins naturelle? *Homo* et *unus* nous paraissent, sans beaucoup d'abstractions, avoir des droits parallèles à la paternité de ce pronom indéfini. *Unus* a formé *un* par la chute de sa finale; pourquoi l'*u* de un ne serait-il pas devenu l'*o* de on, comme l'*u* de *sum* (suum), de *voluntatem*, etc., est devenu o dans son, dans *volonté*, etc.? — En ce cas, la manie picarde, qui chez nous fait toujours dire *en* (in) pour *un* et pour *on*, ne serait que conséquente quand elle prononce aussi *len*, *sen*, *volenté*.

Ligiers, *ligiere*, légers, légère.

Linos, lin.

Lueil, l'œil.

Malvaise, *mauvesse*, mauvaise.

Mascle, mâle.

Mectre, mettre.

Meschief, malheur.

Meust, meut, se meut.

Mie, *mye*, pas, point.

Du latin *mica*, miette, petite parcelle de mie, peu de chose, rien.

Miroel, *miroer*, miroir.

Nous entendons chez nous tous les jours, *ormoelle*.
ormoer pour armoire.

Moieu, milieu.

Moicte, *moiste*, *moyle*, moite, humide.

Molliees, mouillées.

Moult, beaucoup.

Nasquit, naquit.

Nay, nez, né.

Nert, n'était.

Du latin *non erat*.

Noe, noué.

Norrissement, *norry*, nourriture, nourri.

Oly, huile.

Oncquès, jamais.

Ou, au.

Oy, ouï, entendu.

Les diphtongues *au*, *ou*, paraissent s'être prononcées longtemps avec le même son. Mais en était-il toujours ainsi, et quand le scribe du xv^e siècle semble écrire indifféremment : *pou* pour peu, *peu* pour pu, *treuve* pour trouve, *oy* pour ouï; ici *fourme*, *couste*, *toust*. là *forme*, *coste*, *tost*, mettait-il des nuances dans leur

accentuation? Nous le croyons sans oser l'affirmer. On ne touche pas alors, il est vrai, à l'heure où, grâce surtout à l'imprimerie, les langues d'oc et d'oïl se fondront pour ne plus former que la langue française; mais, dès ce moment, si elles se mêlent sans se confondre encore, du moins elles ne se heurtent plus; les échos adoucis du midi et ceux plus rudes du nord se rencontrent sous la même plume; il faut souvent l'adjonction de signes d'un tout autre ordre pour que la nationalité de l'écrivain se trahisse.

Paine, payne, poine, peine.

Palafin, par la fin, enfin.

Parti, partagé, déplacé.

Partie, compagnie, partenaire

Payle, pelle.

Pel, peau.

Pert, paraît.

Peu, pu.

Plante, beaucoup, plénitude.

Poton.

Le complément de la note 206 consacrée à cette expression, ayant été coupé accidentellement à la composition avec la fin de la page, nous le rétablissons ici : — Ainsi, « Prenez gros comme une noisette de touaille d'arignier dans un œuf dur ». *Formulaire* de Desplanche. — Mais le manuscrit A nous donne seul le mot *poton*. Le manuscrit B omet ce passage, les manuscrits C et D écrivent *raton de euf* et *raston deuf*. La Curne dit : *Raston* (ital.) *specie di torta di caccio*; *Raton*, espèce de pâtisserie; et il renvoie pour tous les deux à Cotgrave. Or l'italien *caccio* est l'équivalent de *balotta*, petite balle, boulette, ce qui nous suffit. Nos paysans du nord appellent particulièrement *raton*

des feuilles minces de pâte ferme, cuites à même sur la plaque ou couvercle très chaud de leur poêle de fonte, jusqu'à devenir presque croquantes.

Pou, uny pou, peu, un peu.

Preguent, prennent.

Prenst, prend.

Prins, pris.

Rebouter, remettre, replacer en son premier lieu.

Recepvment, réception.

Recevent, reçoivent.

Reognies, rognés, tranchés.

Reume, rhume.

Reut, rut, fièvre amoureuse.

Ribauderie, paillardise.

Samour, son amour.

Dès le xiv^e siècle, on avait commencé à mettre en pareille occurrence le pronom possessif au masculin pour éviter l'hiatus; mais on voit que cette règle fut longtemps à se généraliser. Henri IV ne chantait-il pas encore en 1600 : « J'aime mieux m'amie, ô gué! ».

Sault, jaillit.

Siet, siège, est sise.

Soloit, souloit, avait coutume.

Sorcieltz, sourcils.

Tiepde, tiède.

Tost, toust, tôt.

Touaille, toile.

Tresvaille, travaille.

Tresvaulx, trevaulx, travaux.

Treuve, treuvees, trouve, trouvées.

Vaillables, viables.

Vaine, *vayne*, *voine*, veine.

Vesquit, vécut.

Viegne, *viengne*, vienne.

Volente, volonté.

Widier, vider.

Yeux, eux, elles.

Yssir, *yst*, *ystroit*, sortir, sort, sortiroit (s'éloignerait, cesserait).

Nous devons indiquer ici une variante importante omise par suite de la suppression accidentelle, signalée plus haut au mot *Poton*, de la fin de la note 206. Le mot *ystroit* ne se trouve que dans le manuscrit A, conséquent en ceci avec le rôle à contresens qu'il vient de donner au piment. Les manuscrits C et D le remplacent par *croisseroient* et *croistroient*, ce qui est la bonne leçon. Le manuscrit B, avons-nous dit, omet ce passage.

II. — OBSERVATIONS
SUR L'ORTHOGRAPHE DÉFECTUEUSE OU SINGULIÈRE
DU MANUSCRIT A.

Au titre, le rubriqueur a écrit : « Ce sont les *Segres* des Dames ». Bien que cette forme *Segres* tire son origine de l'italien *Segreti* et qu'elle se conserve encore aujourd'hui, au moins pour l'o-reille, dans nos provinces méridionales, bien que cette forme même trahisse la nationalité de l'écrivain (v. Introd. p. XIII), nous avons cru convenable de n'en pas tenir compte, nous réservant d'en avertir le lecteur. C'est d'ailleurs le seul exemple que nous en fournissent nos quatre leçons, qui emploient les mots *secres*, *secrez* et *secretz*. Une pareille exception à la coutume suivie nous a paru devoir être inutilement choquante au début de notre titre.

Notre manuscrit écrit capricieusement *feme*, *fēme*, *femme*, *fame*, *fāme*, mais le plus ordinairement *famme*. Le mot revenant incessamment sous ces diverses formes, nous avons pris le parti, pour éviter l'agacement, d'employer exclusivement la dernière.

Relevons d'autres caprices qui nous ont donné indifféremment : *abundant*, *habundant*, *habonde* ; *apart*, *apere* ; *aprant*, *apprant*, *apprent* ; *autre*, *aultre* ; *chaude*, *chaulde* ; *doit*, *doy*, *doyt* ; *ensamble*, *ensemble* ; *eschauffe*, *eschoffe* ; *evre*, *auvre*, *ouvre*, *ovre* ; *fason*, *fasson* ; *fil*, *filz*, *fiz* ;

fois, foyz; froit, froide, froyde; lait, layt; lon, len; malvaïses, mauvaises, mauresses; manger, menger; mois, moy, moys; moïcte, moïste, moyte; nay, ne, nez; paine, payne, poine; porroit, pouroit; semance, semence; toille, touaille; travaux, trevaux, tresvaux; vaine, vayne, voine; viegnent, viengnent, viennent; etc.

On trouve quelquefois *ce* pour *se* pronom, et pour *se* (si) conjonction.

Le mot *a*, du verbe avoir, prend un *h* quand il est précédé du pronom *en* : *il a, il en ha.*

En revanche, *homme* perd l'*h* quand il est précédé de l'article : *lomme.* — Les anciens manuscrits n'écrivent jamais l'*h* initial des mots où il est muet, d'où sont venus par syncope et élision, *l'on* pour le homme, *qu'on* pour que homme (v. glossaire précédent au mot *len*).

Le signe du pluriel est donné indifféremment par *s* et par *z*, au féminin aussi bien qu'au masculin. Quelquefois il manque absolument. — Dès le XIII^e siècle, le *z* final égalant *ts* avait déjà beaucoup perdu de sa valeur étymologique. Depuis, il fut sans cesse confondu avec l'*s*, l'un remplaçant l'autre selon la fantaisie du scribe.

La seule ponctuation employée, celle indiquant la fin de la phrase — ou un point (.) mis par le copiste, ou un signe (ç) colorié par le rubriqueur, — est souvent mise à contresens. Quelquefois elle manque tout à fait, et même la capitale initiale est négligée.

III. — EXEMPLES DES INCORRECTIONS DU MANUSCRIT À QUE NOUS AVONS REDRESSÉES, SOIT D'APRÈS LE SENS LOGIQUE, SOIT AVEC LE CONTRÔLE DES MANUSCRITS B. C. D, SANS EN FAIRE L'OBJET DE NOTES.

Il était sans intérêt de relever toutes les fautes du copiste, elles sont trop fréquentes et d'ailleurs certaines sont naturellement redressables. D'autres, au contraire, ont créé des difficultés qu'il nous a fallu résoudre. Quelques-unes ont déjà été signalées, celles qui suivent achèveront d'édifier le lecteur, qui voudra bien nous accompagner, sur l'embarras qu'elles nous ont causé.

P. 8. — Notre scribe, n'ayant pu lire son modèle, au lieu de : et aucunes n'en ont point, écrit : *et on en evirde (ou emrde) ont point.*

P. 9. — *Ne se despart point si toust que la chaulde de la froide,* corrigé : de la chaulde que de la froide.

P. 16. — *Vient dedans pitetes vaynes,* corrigé : de deux petites vaynes.

P. 22. — *Comme chacune entre en lenfant.* Nous avons préféré, avec le ms. B., entre à lassault.

Ibid. — *Tient les semances ensemble en lavie les regarde de destendre,* corrigé : ensemble empres la maris les garde de...

P. 24. — *Tellement que les maistres dient que lenfant estoit ne en ycelluy faict.* C'est ainsi que

notre ms. rédige la fin de l'alinéa; nous l'avons redressé à l'aide des ms. C et D, et mis en regard de la variante du ms. B.

P. 27. — *En se fait sen blessent aucuns hommes*, corrigé : en ce faisant blessent...

P. 29. — *Et les filles ou senestre et icelles sespendent ou milieu de la matrice*, corrigé : ou senestre et quant il avient autrement cest pour ce que la semence sespand...

P. 31. — *Et dun malancolique vient enfant petit et qui petit porra croistre*. Voilà ce dont s'est contenté notre scribe! Heureusement que les mss. C et D nous ont fourni (notes 82 et 83) une leçon moins fantaisiste.

P. 33. — *Elles se travaillent en trestant*, corrigé : entre temps.

P. 42. — *Car cela elle pouroit morir*, corrigé : de cela.

P. 44. — *Dont il prent a la mere*, corrigé : dont il pent.

P. 51. — *Et luy croist son ventre a dextre et a senestre*, corrigé : et luy croist plus son ventre a dextre que a senestre.

P. 53. — *Deux oreilles ou mectes*, corrigé : ouvertes.

Ibid. — *Et pour ce il veult*, corrigé : et pour ce lomme se il veult.

P. 54, 55. — *Mais elles sont playsantes*, corrigé : sont plus pesantes.

P. 64. — *De son esgart*, corrigé : de son regart.

P. 69. — *Le membre de soy revient a la matrix en son lieu.* corrigé : de soy remet la matrix:..

P. 71. — *Semance de homme est tousiours comment yssir.* corrigé : semance de homme doit avoir yssue en la maniere que tousiours convient yssir.

IV. — ADDITION AUX NOTES.

Le texte et les notes étant déjà imprimés quand le manuscrit D est venu à notre connaissance, nous n'avons pu introduire à leur rang les observations que cette nouvelle version suggérait. Nous les mettons ici, avec quelques autres notes qui sont des compléments nécessaires et qui eussent pris trop de place au bas des pages. Le lecteur en appréciera sans doute l'opportunité.

A la page 17, on lit : « Jupiter donne a l'enfant esperance et grandeur de cuer ». — Nous avons traduit par *espérance* un mot abrégé du ms. A; or le ms. D écrit lisiblement : « esparme » [*sperme*]. Comme il n'est question dans tout l'alinéa que des qualités psychiques, nous rejetons comme fautive cette leçon du ms. D.

P. 29, notre texte dit : « En icelle [la matrice] a vij chambres dont iiij sont ou droit coste et les autres ij sont ou milieu ». En cette fin d'alinéa une note 74^{bis} doit être ainsi conçue : — Les quatre manuscrits qui concordent ici sont tous fautifs; il faudrait au moins lire : les autres ij sont au costé senestre. Guy de Chauliac, dans notre manuscrit A (*De l'Anathomie*, doctrine ij, chap. vij) dit : ... « et jaçoit ce quelle nait que deux con-

curitez apparentes en nombre des mamelles toutes voyes elle a en chascune diceles trois chambrettes ou cellules et une ou milieu et ainsi que selon Mondin lon treuve dedans elle sept chambrettes ». Tout ceci est, bien entendu, l'anatomie au xv^e siècle; la science moderne a redressé ces erreurs.

La note 67 était déjà longue; il y avait au moins inconvénient typographique à retenir sur ce point le lecteur. Nous l'y ramenons, car le *si fas esset dicere*, à côté de ce *ferrum vulvæ appositum*, irrite la curiosité. On se demande dans quel but ces femmes *ita caute et astute*, pleines de précautions et d'astuce, se livraient à cette abominable manœuvre. Raffinement de dépravation, méchanceté ou vengeance infernale? cela seul nous semblait possible, et nous n'eussions pas imaginé autre chose si le vrai motif, le besoin ou le désir de simuler la virginité, ne nous eût été donné par un passage du *Poema medicum* cité ailleurs (Introd. p. xxvii) En effet, le chapitre XLV : *De virginitate restituenda sophisticæ*, qui amplifie le chap. xxxv de *Trotula*, mentionne, avec son application, une variante étrange de l'étrange procédé qui nous occupe. Voici le début :

V. 789. Indiget istius etiam medicamine libri
Quam secretus amor veneris furibunda voluptas
Per-largam dederant ut amicis erura relaxans

Voto freta suo privotur virginitato,
Nubero cum sit opus, ignoret ul ista vir ejus,
Excecabit eum sic virgo sophistica cauto...

Les trente et un vers suivants exposent diverses recettes, avec mode d'emploi, de poudres, d'eaux, d'onguents, dont les vertus astringentes amèneront le résultat désiré. Le chapitre se termine ainsi :

V. 826. Omnibus est melius quibus hunc deludero possit :
Sanguisugam vulve, pridie quam nubat, in ore
Cautius immittat, vulvam ne forte sub-intret;
Exeat hinc sanguis et crustula fiat ibidem
Sanguinis ob fluxum vulve strictum que meatum.
Sic cocundo virum deludet virgo sophista.
Nec meretrix aliqua sit partibus his imitanda,
Optans constringi fatue cum pulvere vitri,
Quod ledit vulvam quam reddit sanguinolentam
Atque viri membrum sic vulnerat excoriatum.

De ce latin nous trouvons une paraphrase en langage vulgaire du xv^e siècle dans le manuscrit 1327, fonds français, de la Bibl. nat., qui contient, fol. 61-118, une traduction de l'œuvre de *Trotula*, y dénommée *Trocula*, dont voici l'intitulé :

Cy apres sensuit le vœulum du regime des damies pour leur aydier en leurs maladies et adversitez tant de la conception comme de l'enfantement ou aultrement. — A la fin : Explicit Trocula.

Au verso du folio 98 commence le « Chapitre

pour restreindre la porte des dames », dans lequel, parmi d'autres recettes, on lit ceci :

... Et aussi sont aucunes femmes qui sont tant mal nectes et ont leur mayre si corrompue que a loccasion de ce elles convoient estre trouuees sarrees plus que pucelle et font delles mesmes aucunes constrictions et surremens a ce car elles mesmes gectent aucunes flux sanglantes et quant l'ome veult entrer dedans il se ulcère. Et prennent de ritre bien pulverise et le mectent dedans la porte pour sembler plus justes....

Et se tu avoies des sangsues et que tu les mectes dessus la mayre en la porte mais que tu faces cautelement de paour quelles nentrent dedans et fait tant que le sang en suille et que il demeure dessus le lieu des croustes pour raison de la piquerie des sangsues et pour ceste cause le mary sera bien deceu car quand il joindra avec sa femme en entrant dedans il fera saigner la dame pour raison de la ouverture des crostes auxquelles il touchera avec son membre.

La sangsue! c'est un moyen lénitif que Brantôme n'a pas négligé de consigner en ses *Vies des dames galantes* (discours IV), et dont la *virgo sophista* de nos jours se sert couramment; mais le verre pilé, le « ferrum »! que voilà d'atroces inventions, quelles rudes amours que ces amours du moyen âge, et que les sévérités de la Décré-

tales étaient bien venues d'interdire la vulgarisation de ces secrets. Combien les nôtres sont honnêtes et chastes auprès de ceux-là.

Note 70, ajoutez : — Ms. D *var.* : « Li Ensevel le maistre... » — Cette troisième forme d'un nom propre n'est vraisemblablement pas plus exacte que celles de *Lulceval* et de *Lienseval* ?

Note 89, ajoutez : — Ms. D *var.* :... « Et ce leur advient par plusieurs occupations desquelles je me vueil taire du tout à raconter. Et toutes voyes il leur advient souvent pour yre pour courroux pour paour pour joer pour dansier pour chanter ou saulter pour boyre pour manger pour compaignie dōme ou autrement. »

Nous avons signalé dans cette note 89 le mot *Helene* donné par l'édition du *Secreta* de Denis Rôce et par la plupart des éditions antérieures; mais celles qui suivent la transforment en *lene*. Nous pensons que la première forme est la véritable, car l'idée traduite par le mot *lenæ* l'était déjà complètement par *meretrices*.

A la page 34, l'alinéa commençant par « Aucunes fammes »... débute ainsi dans le ms. D : « Item dit Ypocras que les unes femmes ont plus grand travail que les autres. »

Note 97, ajoutez : — Ms. D *var.* : — « Maistre

Plunnius. » — Ce mot *Plunnius*, écrit bien lisiblement, n'est-il pas là pour *Plinius*?

A la page 35, le commencement de l'alinéa est ainsi modifié dans le ms. D : « Alter Patrix qui fut la plus saige dame du monde en medecine et en secret de dames dit que lon peut bien aydier à une feme a son enfanter et conforter et garentir en son travail. Et pour ce la apris a une sienne fille et dit que quant leure de lenfant luy vient on luy doit dire ainsi : Dame ne soyez point honteuse car il touche à votre vie... »

Notes 101-104, ajoutez : — Ms. D *var.* : ... « Quant lenfant vient a la porte devant tout niort bossu ou contrefait cest grant peril et meschief. Entre vous saiges dames entendez et retenez une doctrine »... — Le mot *niort* au lieu de *mort* que donnent les autres mss. est ici très lisible. Il équivaut à *rabougri*, *mal-bâti*.

Note 121, ajoutez : — Ms. D *var.* : — « ... Et luy aidiez de ce que lon peut et lavez avec eau ou liriz auront cuits »... — Ici il n'est plus question d'aurone; mais faut-il bien lire *liriz* [racine d'iris] et n'est-ce pas une faute du copiste pour *lis* [oignons de lys]?

Note 139, placez en tête : — Ms. D *var.* : — ... « Lequel pour ce quils furent desordonnez en chaleur fut affole... »

Note 140, ajoutez : — *Espire* et *espirandon* sont en effet des mots mal copiés par les mss. B et C, car le ms. D rédige ainsi : « On trouve aucunes fois especes dont sont les enfans qui ont... »

Note 150, ajoutez : — Ms. D *var.* : — « ... Se elle sent heurter son membre et que la porte se destraigne en tirant et en laichant [*lâchant*] »...

A la page 51, au commencement de l'alinéa, Avicenne est remplacé par Aristote dans le ms. D.

Note 170, ajoutez : — Ms. D *var.* : « Les blanches ont façon naturelle qui a ce jeu... »

Note 172, ajoutez : — Ms. D *var.* : — « ... Et pour ce ne pourroit concevoir. »

Note 177, ajoutez : — Ms. D *var.* : « ... Mais la gecte avec son esclaf.. » — Cette forme : *esclaf* se trouve répétée deux autres fois dans ce ms. avec le sens certain d'urine.

On nous reprochera peut-être d'avoir été sobres d'annotations médicales. Il est certain que la matière y prêtait, non pas à l'occasion des erreurs trop nombreuses et trop grossières qu'il eût été vraiment oiseux de combattre aujourd'hui, mais parce qu'il eût été intéressant peut-être de mettre en évidence et d'éclairer par

l'histoire et la critique quelques points de doctrine ou de pratique, traditions respectées des anciens âges que la discussion et l'expérience relèguent à présent dans un juste oubli, ou consacrent légitimement.

Nous aurions pu écrire, par exemple, sur ce qu'on lit à la page 41 de notre texte : « Le maistre dit quant une femme a a enfanter¹, une autre femme luy doiet meetre la main sur le cuer afin que la matrix ne luy remonte pas vers le cuer, car de cela elle porroit morir. » — Note : L'impossibilité à la matrice d'exécuter de pareils mouvements est flagrante. Nos connaissances anatomiques et physiologiques rejettent une pareille assertion ; mais au siècle dernier encore, on y croyait comme à un axiome. « Le maistre », en effet, ce n'est rien moins qu'Hippocrate, qui, dans plusieurs de ses ouvrages, a énoncé la doctrine des aberrations de la matrice. Que la science de nos jours proclame apocryphes les livres : *περὶ Γυναικείης φύσεως* et les deux livres *περὶ Γυναικείων νουσῶν*, nous nous rangeons docilement à cet avis, mais il n'en est pas moins vrai que le xv^e siècle peut ici réclamer les circonstances atténuantes. — (Par une erreur de ponctuation, le ms. D fait commencer l'alinéa de la page 41 par : « Selon ce que dit Aristote », qui termine l'alinéa précédent. Il en résulterait que « le

1. Nous avons omis par inadvertance de redresser le texte fautif du manuscrit qui porte : « Quant une femme a enfanter. »

maistre », ce serait Aristote. Les trois autres mss. n'ont pas commis cette faute, et c'est bien Hippocrate que nous devons prendre à partie.)

La note 197 appelle à la vérité un complément. En effet, les accidents, ou plutôt les malheurs, que le *coïtus cum mulieribus menstruosis* peut occasionner, notamment les *leprosi vel elephantiosi* de S. Jérôme, font songer aux maladies dites syphilitiques dont les causes, la nature, l'époque où elles sont apparues, ont fait l'objet de tant d'hypothèses et d'assertions contradictoires. Un grand nombre de cliniciens, non toutefois l'unanimité, admettent à présent que cette maladie procède de la lèpre asiatique, si commune dans l'antiquité et au moyen âge. Ce que Frascator a appelé plus tard la syphilis n'en serait qu'une transformation. Quoi qu'il en soit, on sait aujourd'hui que l'état de menstruosité n'y est pour rien, et que, quels que soient les accidents vénériens dont les symptômes ont été signalés par les médecins de l'antiquité et des temps antérieurs à la Renaissance, aucun ne présentait ce vice particulièrement contagieux, ni ces évolutions à phases méthodiques qui sont les caractères spécifiques de la vérole, depuis la grande épidémie qui éclata en Europe à la fin du xv^e siècle. Le tableau que trace Guy de Chauliac en 1363 n'avait encore reçu aucune modification en 1468 :

Les ulceres qui sont faites a la verge et osceo [oscheo, scrotum] et ou col de la maire sont escorchemens eschauffemens ulceres virulentes corrosives et cancroses et ou cul ragadies ulceres fistules de lung et de lautre et encor ordes chars adjoutees atrices ficus condilomatu desquelles les causes sont males humeurs corrompues et uposteumes et playes mal curees froctemens et atouchemens desordonnez. Leurs signes apparent a veoir a latouchement et linstrument dit speculum selon Avicenne ayde moult ad ce. Il est jugie par G. et par Avic. que les ulceres diceux membres [les membres hanches extérieurs] sont sensibles et tres difficiles et aussi les exues des superfluitez desquelles par eux mesmes et especiallement cum colere sont mordans. Et avec ce les medicemens qui y sont mis nout pas temps souffisant pour lallegement et sont chaulx et humides pour quoy porriture y vient toust et ne les monstre lon pas volontiers. — Guy de Chauliac, Traité IV, doctrine ij, chap. vij, dans le manuscrit A.

Quels traits importants faudrait-il ajouter à ce tableau pour en faire celui de notre temps? La spécificité et l'énoncé des symptômes primitifs, secondaires et tertiaires.

Lorsque notre texte dit à la page 60 : ... « car il y a dedans la porte une pel que lomme brise en despucellant, etc., » nous avons seulement effleuré les questions dans nos notes 194 et sui-

vantes. Tout au moins ce pouvait être une juste occasion de rappeler que Celse — *De re medica*, lib. vij, cap. iij, sect. xij, ed. Valart. — a traité de l'atrésie vulvaire, et aussi notre Guy de Chauliac — vij^e traité, ij^e doctrine, vij^e chap. *De la clausure de la matrice* —, et d'apporter à l'appui du *modus operandi*, comme suite à notre note 195, ce souvenir de pratique personnelle :

« Et c'est ce qui est arrivé à l'un de nous, chez une fille entrée à l'Hôtel-Dieu de Noyon, pour une malformation de l'hymen qui obstruait presque complètement l'orifice du vagin et gênait considérablement l'écoulement des règles. Cet hymen était très consistant en raison de son épaisseur. C'était une sorte de membrane fibro-musculaire doublée d'une muqueuse ne laissant qu'un petit pertuis par en haut et s'opposant complètement à l'introduction du doigt dans le vagin, même en employant pour cela quelque force. Une excision fut faite en laissant par en bas une petite portion de l'hymen en forme de croissant, pour témoigner que cette fille n'avait point été déflorée, qu'elle avait enfin sa virginité. L'excision était suffisante pour ne plus gêner l'écoulement des règles. Il y a plus de trente ans aujourd'hui, 29 oct. 1877, que cette opération a été faite. Cette femme s'est mariée; elle a toujours été bien portante et a plusieurs enfants, sans que rien ait fait obstacle à l'écoulement des règles, à la copulation, ni au premier accouchement, encore bien moins aux autres. »

Quant aux citations, que fait notre texte, de Galien, nous aurions pu relever aussi qu'en tant qu'extraites du livre : *De Gynæceis*, il ne faut pas en rendre le maître de Pergame responsable,

parce que ce Traité lui a été faussement attribué.

On voit par ces quelques exemples ajoutés à ce que nous avons dit ailleurs qu'on eût rempli facilement un gros volume de pareilles gloses. Nous le répétons : notre travail a eu des prétentions plus modestes. Faire connaître un curieux document de médecine primitive, un livret classique à l'usage des praticiens et surtout des matrones du moyen âge, tel a été notre but, simple, persévérant, désintéressé. Poursuivi avec goût et patience, nous ne l'avons pas atteint sans quelques veilles et fatigues; aussi croyons-nous bien justifiée notre devise inscrite en tête de ce petit livre : *Labore et amore!*

V. — BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DES ÉDITIONS ANCIENNES DE LA TRADUCTION EN FRANÇAIS DU SECRETA MULIERUM D'ALBERT LE GRAND.

Quand les éditions latines du *Secreta* ont été si multipliées aux débuts de l'imprimerie, il est remarquable, avons-nous dit, qu'en dehors des « Secrets des Dames » aucune traduction ou imitation française du livret d'Albert le Grand n'apparaisse avant le milieu du xvi^e siècle; du moins nul exemplaire manuscrit ou imprimé d'une époque antérieure ne nous est connu. Les éditions publiées dans le siècle suivant sont peu nombreuses, et on n'en rencontre que de rares exemplaires. Celles du xviii^e, souvent réimprimées, ont néanmoins disparu en grande partie, les curieux commencent à les rechercher. Il nous a semblé qu'un catalogue raisonné de ces vieilles éditions serait un complément naturel de notre travail et nous ferait bien mériter des bibliophiles. Commençons par les indications du *Manuel du libraire*, éd. de 1860.

[N^o 1] « Les secretz des femmes et hōmes, composez par le grand Albert, et nouvellement trāslatez en frāçois, tout au long corrigez et amandez. — Stampato in Turino par Pietro Ranot a lenseigne de la Rosa.

« Au recto du dernier feuillet, en 5 lignes : —
Fin des Secretz des femmes et hommes traduct
nouvellement sans rien obmettre des

choses nécessaires hōnestes quāt au profit et sāte du corps de l'homme et de la femme.

« Pet. in-8° de 44 feuillets non chiffrés. Lettres rondes. Éd. rare. Vendu La Vallière, 8 fr. 60 [Cat. La Vallière, 1^{re} série, n° 1418]. Elle est de la première moitié du xvi^e siècle, mais on ne saurait dire si elle a paru avant l'édition suivante. »

[N° 2] « Les Secretz des femmes et hōmes cōposez par le grand Albert, et nouvellement translatez en françois, tout au long corrige et amendez. — Stampato in Turino par Pietro Ranot a lenseigna de la Rosa (sic).

« Pet. in-8° de 32 feuillets non chiffrés. Signature *a-h*. Lettres rondes. Éd. imprimée vers 1540. »

Ces deux éditions ont probablement été imprimées pendant que Turin était sous la domination française. Elle avait été prise par les généraux de François I^{er} en mars ou avril 1535 (v. s.), et l'occupation durait encore après 1540. Cette occupation n'était pas seulement militaire; une population nouvelle de savants et de lettrés y était venue franciser la vie civile et activer davantage le mouvement studieux qu'une université célèbre y entretenait. C'est ce que nous confirme le Soissonnais H. Sussanneau, qui, en 1536, y enseignait les belles-lettres :

Taurinum nuper studiis
Jurisque et legum florebat, ubi impiger artes
Ingenuas docui.

(*Huberti Sussannei Ludorum libri*. 1538. « Perona obsessa », cant. II, v. 25-27).

On peut donc raisonnablement supposer que c'est par l'initiative de quelque Français, « legum et medicinæ doctoris », comme Sussanneau, que la traduction du *Secreta* a été faite et livrée aux presses de P. Ranot.

[N° 3] « Les secretz des femmes et hommes composez par le grant Albert, et nouvellement translatez en françois.

« In-16. Éd. ancienne, en lettres rondes, sans titre [lieu?], ni date, ni pagination. — Nugent, 6 fr. 30; Veinant, 27 fr. »

[N° 4] « *Secreta mulierum*, translate de latin en françois (s. l. n. d.).

« In-16 goth. Veinant, 50 fr. »

C'est là tout ce que donne le Manuel. Il est vraisemblable que Brunet n'a vu que les exemplaires n^{os} 1 et 2 qu'il décrit et qu'il n'a pas corrigé lui-même les épreuves de son ouvrage. Voici en tout cas une erreur à rectifier : le n° 3, qui est en effet inscrit au catalogue Nugent sous le n° 161, n'a pas figuré dans la bibliothèque de Veinant. Il faut renvoyer au n° 4 la mention : Veinant, 27 f. En voici la preuve.

Le *Catalogue des livres de M.* [Veinant, première vente], Paris, Tross. 1855, porte au n° 287 :

« *Secreta mulierum*. Translatez de latin en françois. s. l. n. d. — In-16 goth. mar. fil. tr. dor. (ancienne reliure). Rare exemplaire de Méon. »

Le *Catal. de M.*** (Méon), 1803, l'inscrit en effet au n° 894.

Le *Catalogue des livres de feu M. Aug. Veinant* [deuxième vente]; Paris, Potier: 1860, porte au n° 171 :

« *Secreta mulierum* (d'Albert le Grand). Translate de latin en françois. (Sans nom de lieu, ni date.) —

In-16 goth. Portrait sur le titre, mar. r. jans. tr. dor.
(Trautz-Bauzounet). »

Voilà deux exemplaires de mêmes titre, caractères et format. — Des libraires autorisés pensent que c'est le même. — Ces exemplaires ne diffèrent que par un portrait (?) sur le titre du second, portrait dont l'annonce aurait été négligée d'abord, et par la reliure, reliure qui aurait été refaite en prévision d'une revente. Quoi qu'il en soit, le premier exemplaire a été vendu 27 fr. au libraire Tillard; le second, 50 fr. à M. X. Ce sont bien les prix respectifs notés par Brunet, mais il a inscrit à tort au n° 3 ce qui appartient au n° 4, où on devra lire : Veinant, 27 fr. en 1855, 50 fr. en 1860.

L'article *Albertus magnus* du Manuel est d'ailleurs insuffisant et mal en ordre. Un pareil reproche s'adressera à l'article consacré au même auteur et au même livre dans les *Supercheries littéraires* de Quérard, éd. Daffis. Ses nouveaux éditeurs y renvoient à une « judicieuse notice de M. Jannet, insérée dans le *Journal de l'amateur de livres*, T. 11 (1849), p. 125-135 ». L'indication est fautive; la judicieuse notice est introuvable dans ce journal, du moins dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui, notons-le, est incomplet au premier volume (1848) des pages citées. La notice en question serait-elle donc dans ce premier volume? Le digne M. R..., conservateur de la Bibliothèque et autrefois collaborateur audit journal, l'honorable M. P. B..., aussi conservateur de la même bibliothèque et l'un des rédacteurs de la nouvelle édition de Quérard, n'ont pu nous renseigner.

[N° 5] « Les secrets des hommes et des femmes, composés par le grand Albert, traduits de latin en français. — Tours (s. d. vers 1600).

« In-16. Signature A.-F., n° 1195 du catalogue de la vente Taschereau. »

M. Clément de Ris, qui classe ainsi ce livre sous le n° 152 de « La Typographie en Touraine », dans le *Bull. du bibliophile*, 1878, ne dit pas sur quoi est basée cette attribution d'époque.

Nous n'avons pu voir aucune des cinq éditions ci-dessus, ni savoir qui les possède aujourd'hui. Parmi les bibliothèques que nous avons visitées, nulle n'a d'édition du xvi^e siècle. La Nationale et Sainte-Geneviève seules ont des éditions du xvii^e.

[N° 6] Bibl. nat., R. 2079 1G¹, et Bibl. Sainte-Geneviève, T. 1535. — « Les | secrets | des hommes | et des femmes. | Composez par le | grand Albert. | Traduits de latin en françois. — A Paris. »

In-16 de 127 pages chiffrées (s. d. ni nom d'imprimeur).

A la page 115 commence la « Suite et continuation des secrets des hommes et femmes; extraits des œuvres de maistre Laurent Joubert, docteur en médecine, et ce suivant son orthographe ».

[N° 7] Bibl. Sainte-Geneviève, T. 1534. — « Les | secrets | des hommes | et des femmes. Composez par | le grand Albert. Traduits de latin | en

1. Quelqu'un se demandera sans doute, comme nous, la raison pourquoi, à la Bibliothèque nationale, le *Secreta mulierum* d'Albert et ses traductions, qui étaient autrefois légitimement catalogués dans la division de *médecine*, lettre T, ont été transportés récemment par un nouveau classement dans la division des *sciences physiques*, lettre R. Ce serait, nous a-t-on dit, sur l'avis d'un bibliothécaire « médecin » que la chose aurait été faite. Il n'est pourtant pas besoin de feuilleter longtemps cet opuscule pour s'assurer que s'il est écrit « *in parte stylo philosophico, in parte stylo medicinali* », cette dernière qualité l'emporte de beaucoup en importance sur l'autre.

françois. — A Paris, chez Jean Promé en sa boutique au coing de la ruë Dauphine. M.DC.XXX. »

In-16 de 127 pages chiffrées.

Cette édition contient les mêmes matières que la précédente. Le caractère typographique et la justification sont identiques. On serait autorisé à penser que l'une et l'autre sont du même tirage et que le titre seul a été modifié pour une partie des exemplaires, si à la page 51 du n° 6 on ne voyait la signature D au lieu de Dij, qui est au n° 7.

On peut croire que ces deux dernières éditions ne sont que des réimpressions des précédentes, car la lettre et la langue y sont en retard d'un siècle. On en jugera par quelques citations.

P. 20. « Si vn chat sparmatisoit et pissoit sur la sauge, et aucune mangeoit de cette herbe, lors petits chattons pourroient estre engendrez en son corps, qui seroient à ietter par vomissemens. » — [*Nam si cattus spermatazaret super salviam et aliquis comederet de tali salvia tum ex illo spermate generentur catti in ventre viri qui catti per vomitum essent expellendi.* Comment. du Secreta.]

P. 38. « Les luxurieux naissent en la coville de Vénus. » — [*in venere nascuntur luxuriosi.* Text. ibid.]

P. 107. « La vierge fait son vrine plus chaude que la femme ». — [*Virgo altius mingit quam mulier.* Texte ibid.]

Ces échantillons, en regard desquels nous avons mis le latin original, montrent aussi que le traducteur a pris ses aises. Néanmoins, il a discrètement fait le silence sur certains passages qu'il a cru dangereux pour les innocents. Bien qu'il ait traduit le commentaire en

même temps que le texte, il a quelque peu abrégé le tout, jusqu'à supprimer entièrement les chapitres qui viennent après celui « Du défaut de la matrice », c'est-à-dire les douzième et treizième de la division la plus ordinairement suivie dans les originaux latins.

Les sept éditions ci-dessus sont tout ce que nous connaissons des publications antérieures au xviii^e siècle. En 1703 paraît, pour la première fois, le livre fameux qui a tant contribué à rendre populaire en France le nom d'Albert le Grand.

[N^o 8] « Les admirables secrets d'Albert le Grand, contenant plusieurs Traitez sur la conception des femmes, et les vertus des herbes, des pierres precieuses et des animaux. Augmentez d'un Abregé curieux de Phisionomie et d'un préservatif contre la peste et l'infection de l'air. Tirées et traduits sur des anciens Manuscrits de l'Auteur, qui n'avoient pas encore paru, ce qu'on vaira plus amplement dans la Table. Divisez en quatre livres. — A Cologne [*Hollande ou Trévoux*, Brunet], chez le Dispensateur des secrets. M D CCIII ».

Petit in-12 de 12 feuillets liminaires non chiffrés, 302 pages, et 5 feuillets non chiffrés pour la table. Il y a cinq gravures, dont la première servant de frontispice au volume et la seconde placée en tête du premier livre, sont comprises dans les feuillets liminaires ; les trois autres placées aussi en tête de chaque livre comptent dans la pagination.

Cet ouvrage est une version avec remaniements, suppressions et additions, du livre latin publié soixante ans auparavant sous le titre de : « *Albertus magnus. De Secretis mulierum. Item de Virtutibus herbarum, lapidum et animalium.* Amstelodami apud Jodocum Jansonium. A^o 1643. » — Petit in-12 de 366 pages et 5 feuillets non chiffrés pour l'*Index*. Un frontispice gravé sert de titre. — Les matières indiquées dans ce titre, plus les Traités *De Horis dierum* et *De Mirabilibus mundi*, tiennent les 223 premières pages; le reste du volume est occupé par : *Michaelis Scoti libellus de secretis natura*. (Autres éditions : Amstelod. 1648, 1652, 1655, 1662, 1665, 1669, 1702, 1760.) Ce livre n'est lui-même qu'une réimpression, presque sans modifications, de l'édition de Lyon, *excudebat Joannes quadratus*, M. D. LXXX, ou de celle, en tout semblable, aussi de Lyon, *apud Anthonium Deharsy*. M. D. XCVIII, toutes les deux in-16.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'analyse critique des « Admirables secrets »; il suffira de le décrire. Nous l'avons catalogué parce qu'on y trouve une traduction nouvelle du *Secreta*, ou *De Secretis mulierum*, laquelle comprend le texte en entier, mais laisse de côté le commentaire, qui pourtant forme les trois cinquièmes de l'œuvre dans l'original. Cette traduction constitue le 1^{er} livre, pp. 1-68; le 2^e livre, pp. 71-163, contient les autres opuscules mis sous le nom d'Albert dans l'édition latine de 1643; le 3^e, pp. 165-218, est une compilation de recettes grotesques et absurdes intitulée : *Les Secrets merveilleux et naturels*, due à l'éditeur anonyme; le 4^e, pp. 221 à fin, donne seulement la 3^e partie du Traité de Michel Scot et quelques recettes et considérations agrémentées de grec, sous le titre de *Préparatif [sic] des fièvres malignes*.

Dans les feuillets liminaires sont distribués les articles suivants : 1^o *Épître*; 2^o *Prière*; 3^o *Avis au lecteur*

4^o *Pensée du Prince des philosophes*. La Prière et l'Avis au lecteur appartiennent à l'éditeur ; l'Épître et la Pensée sont parties intégrantes du *Secreta*. Notons que le titre courant de tout le volume est : *Les admirables Secrets d'Albert le Grand*.

Autres éditions : Cologne, 1706 (les gravures de celle-ci sont différentes de celles de la première et de meilleur style), 1715, 1722 ; Lyon, chez les héritiers de Beringos fratres, 1729, 1743, 1745, 1752, 1753, 1758, 1793. Toutes petit in-12.

L'exemplaire de Lyon (Paris), s. d., contre lequel M. Ch. Nisard a écrit un réquisitoire dans son « Histoire des Livres populaires », est une réimpression moderne déjà notablement remaniée. (Cf. le n^o 47 du 140^e catalogue du libr. Baillieu (1877). Ce réquisitoire vertueux a enfanté un livre idiot qui, ayant mérité l'estampille de la commission de colportage (1874?), se vend sous le titre de : *Le grand Albert et ses secrets merveilleux*, avec l'ancien frontispice grossièrement reproduit, portant encore effrontément : *Les admirables secrets d'Albert le Grand*. Le Traité sur la conception des femmes n'y figure plus, nous n'aurons cure du reste !

A l'exception des auteurs du *Scriptores ordinis predicatorum recensiti*... Paris, 1719, in-fol. aucun des bibliographes et des critiques qui ont catalogué ou étudié les œuvres de l'illustre dominicain du XIII^e siècle, et particulièrement celle vraie ou fausse du *Secreta*, ne l'a fait avec la méthode, l'exactitude, l'impartialité nécessaires. Le travail est à refaire ; nous souhaitons que son auteur futur, patient et savant, n'y apporte ni la même indifférence, ni la même passion, que ses devanciers.

Et maintenant que voilà notre tâche accomplie, plaçons ici, au lieu du mot Fin, la souscription que le joyeux scribe du manuscrit B a libellée au folio 271, en achevant la copie de la chirurgie de Lanfranc :

Explicit hic liber
Scriptor sit crimine liber.
Detur pro pena
Scriptori pulcra puella.
Hoc scripsi totum
Pro pena da mihi potum.
Scriptor qui scripsit
Cum Xp̄sto vivere possit.
Amen.

TABLE

INTRODUCTION.

	Pages.
Prolégomènes.....	I
I. Description sommaire des manuscrits d'après lesquels nous avons institué notre texte...	IV
II. Description bibliographique et critique du ma- nuscrit A et indication de quelques particu- larités établissant son origine et sa date..	X
III. De l'auteur, de la date et des sources de l'œuvre.....	XXIII
IV. De la décrétale <i>Ad meam doctrinam</i> et de la défense de révéler les « Secrets ».....	XXVIII
Suite des prolégomènes.....	XXXVIII

CE SONT LES SECRETS DES DAMES.. 1

APPENDICE

I. Glossaire des mots à forme ancienne, ou hors d'usage, qui n'ont pas été relevés dans les notes, avec quelques remarques philolo- giques.....	77
--	----

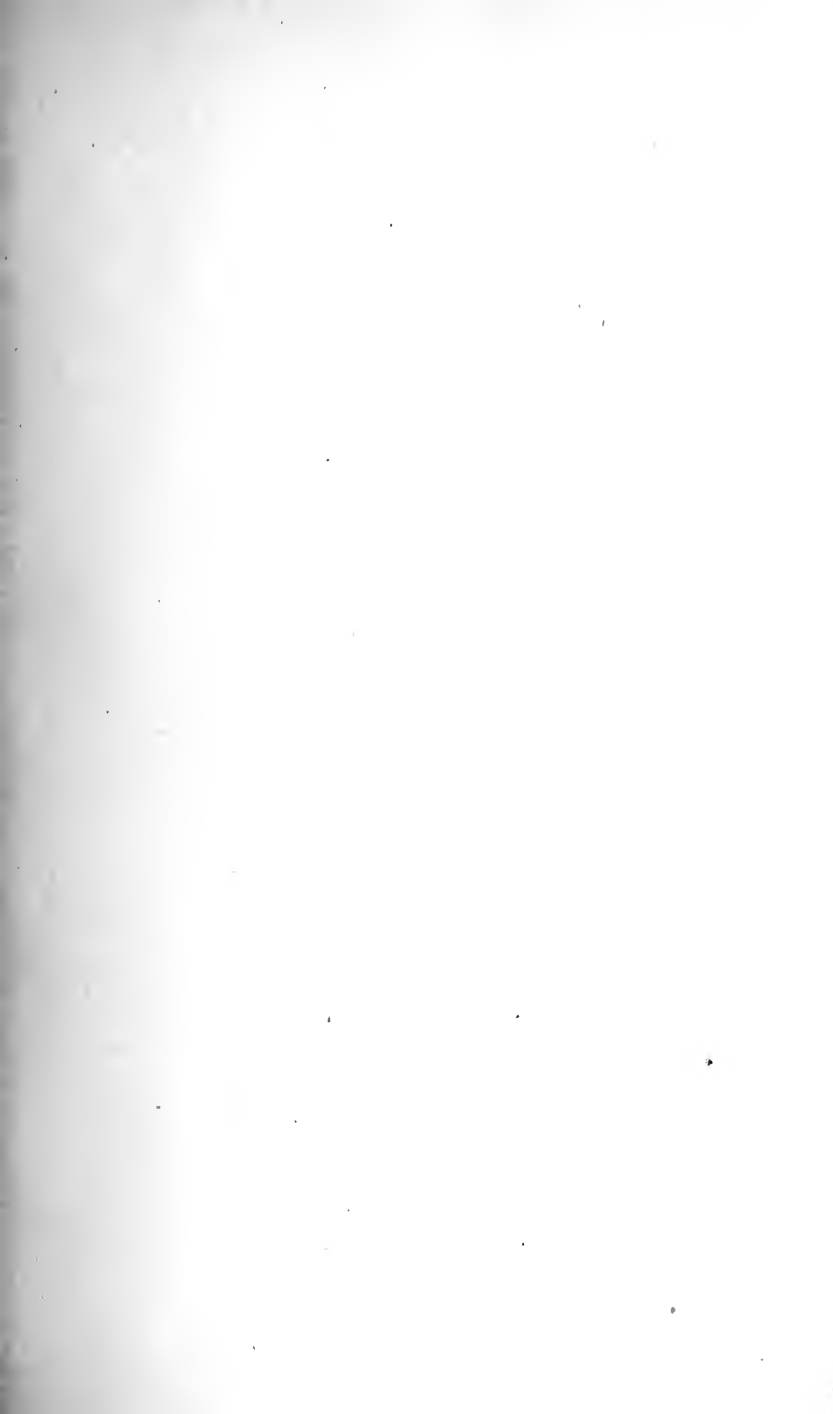
	Pages.
II. Observations sur l'orthographe défectueuse ou singulière du manuscrit A.....	86
III. Exemples des incorrections du manuscrit A que nous avons redressées, soit d'après le sens logique, soit avec le contrôle des ma- nuscripts B, C et D, sans en faire l'objet de notes.....	88
IV. Addition aux notes.....	91
V. Bibliographie raisonnée des éditions anciennes de la traduction en français du <i>Secreta mulierum</i> d'Albert le Grand.....	103







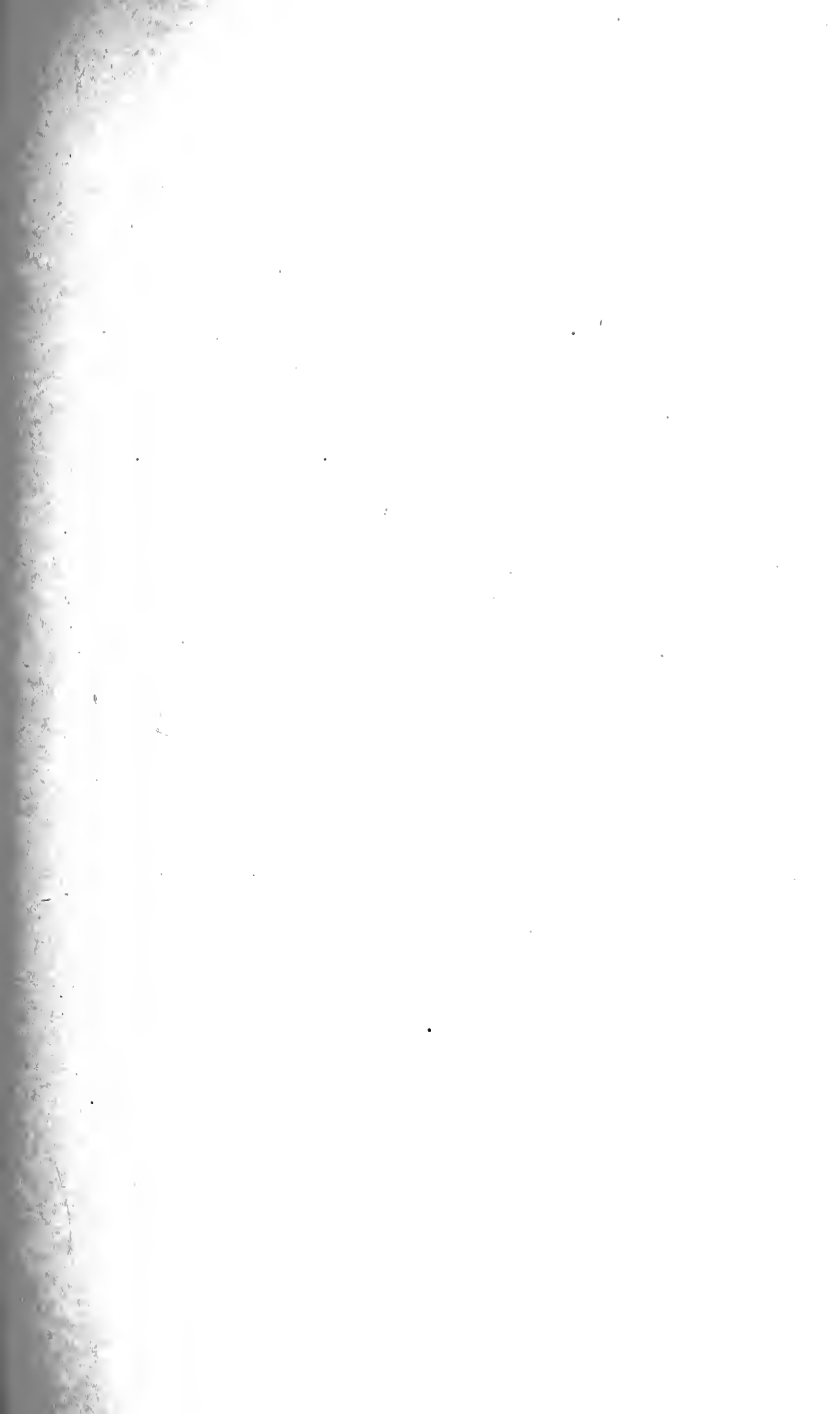


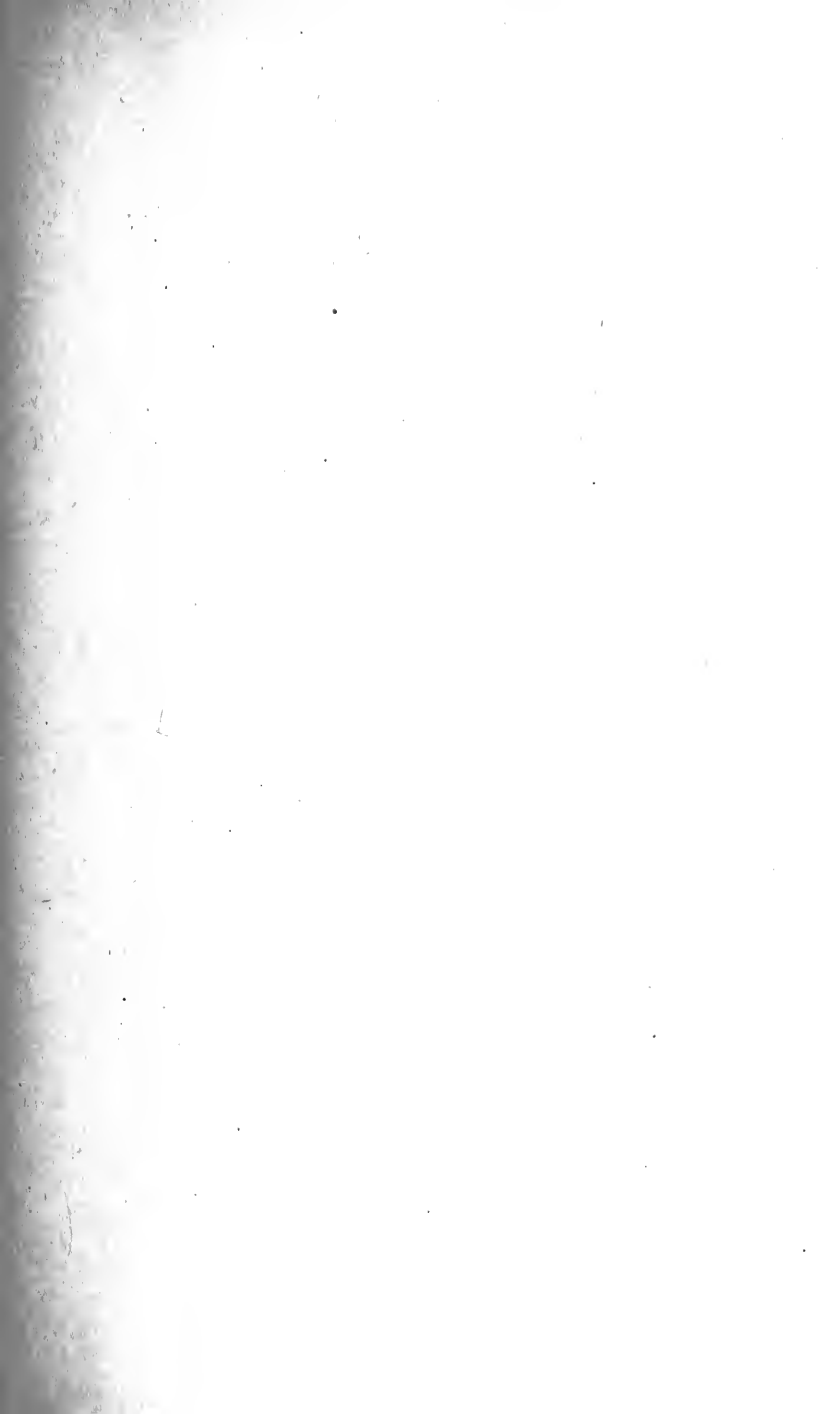


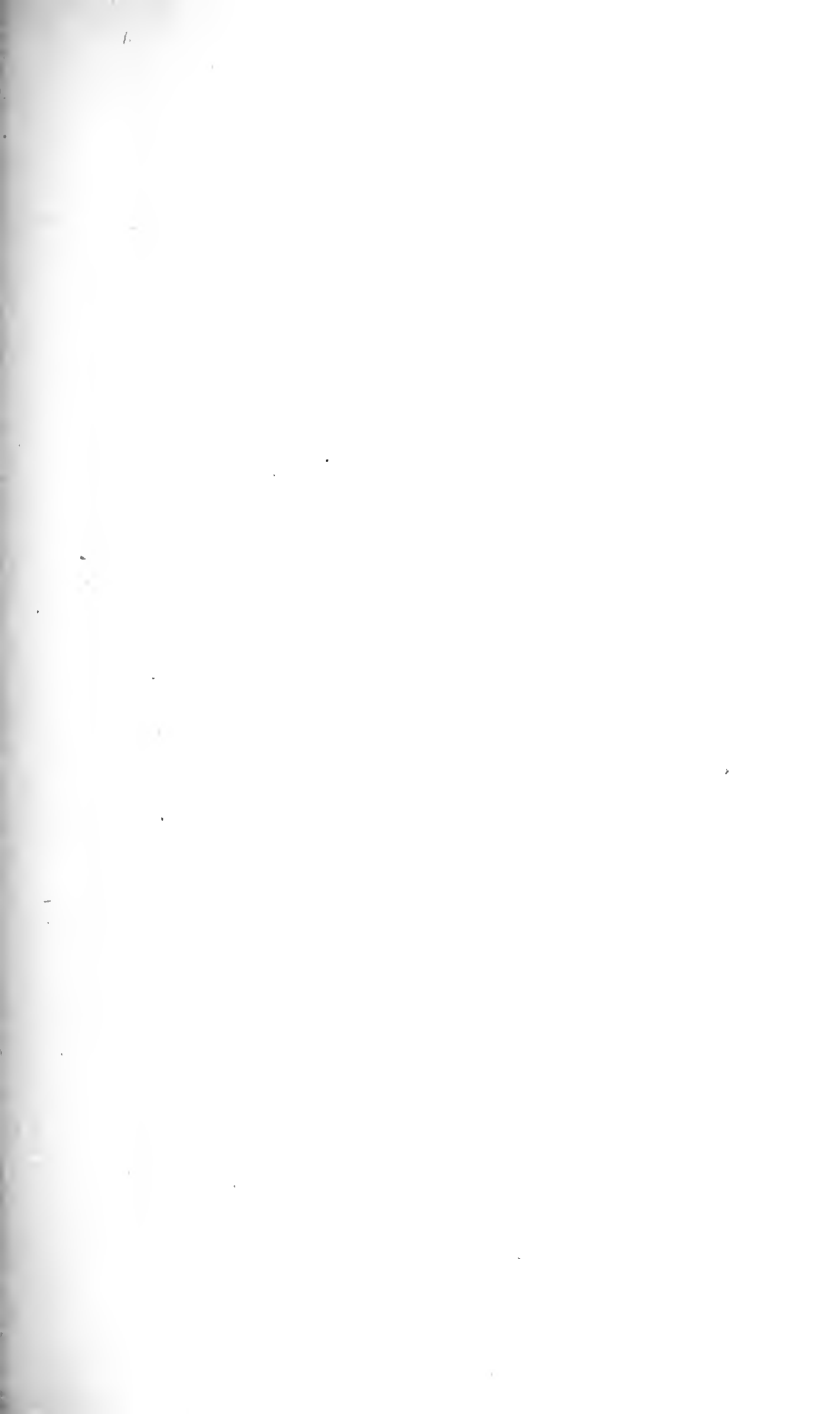


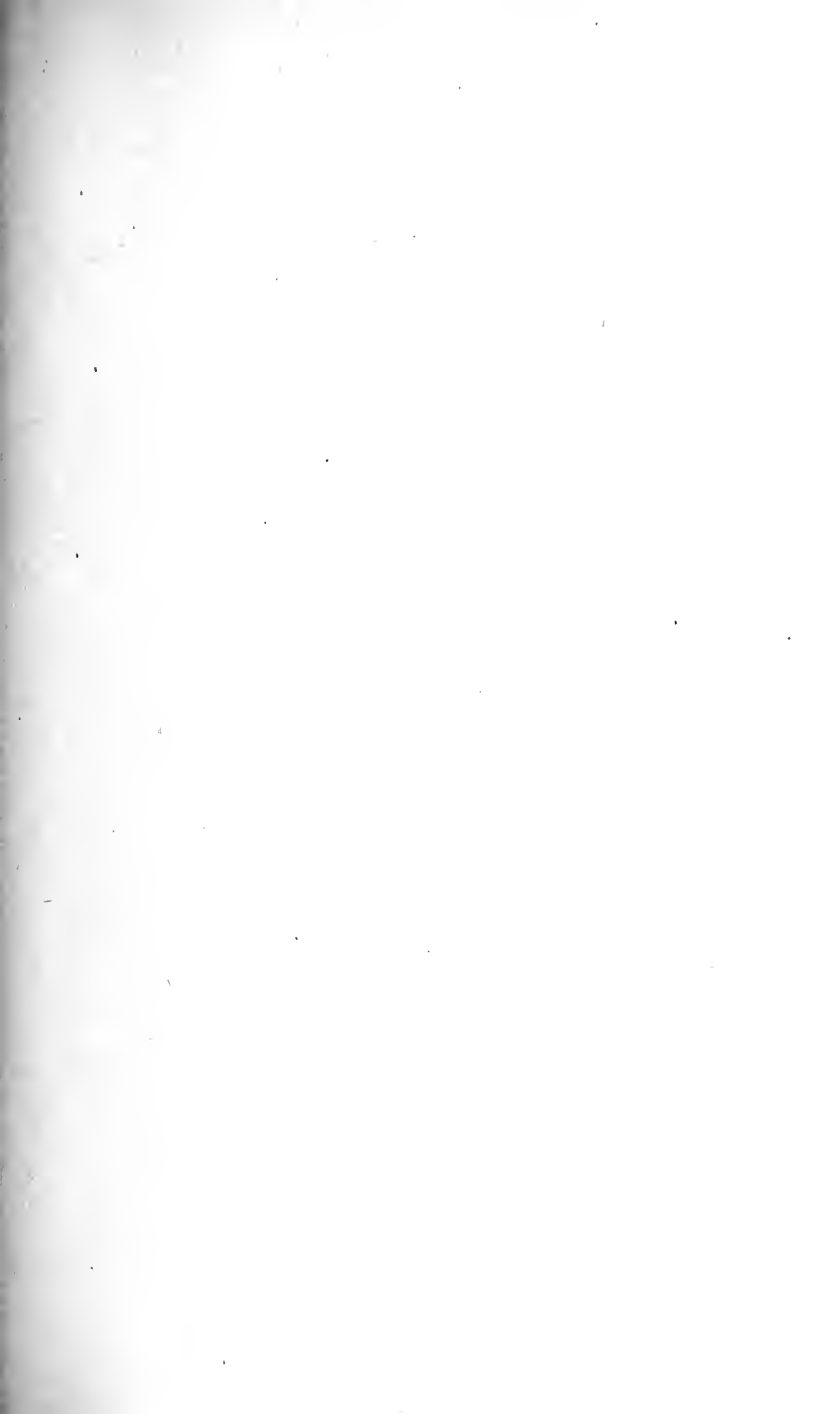


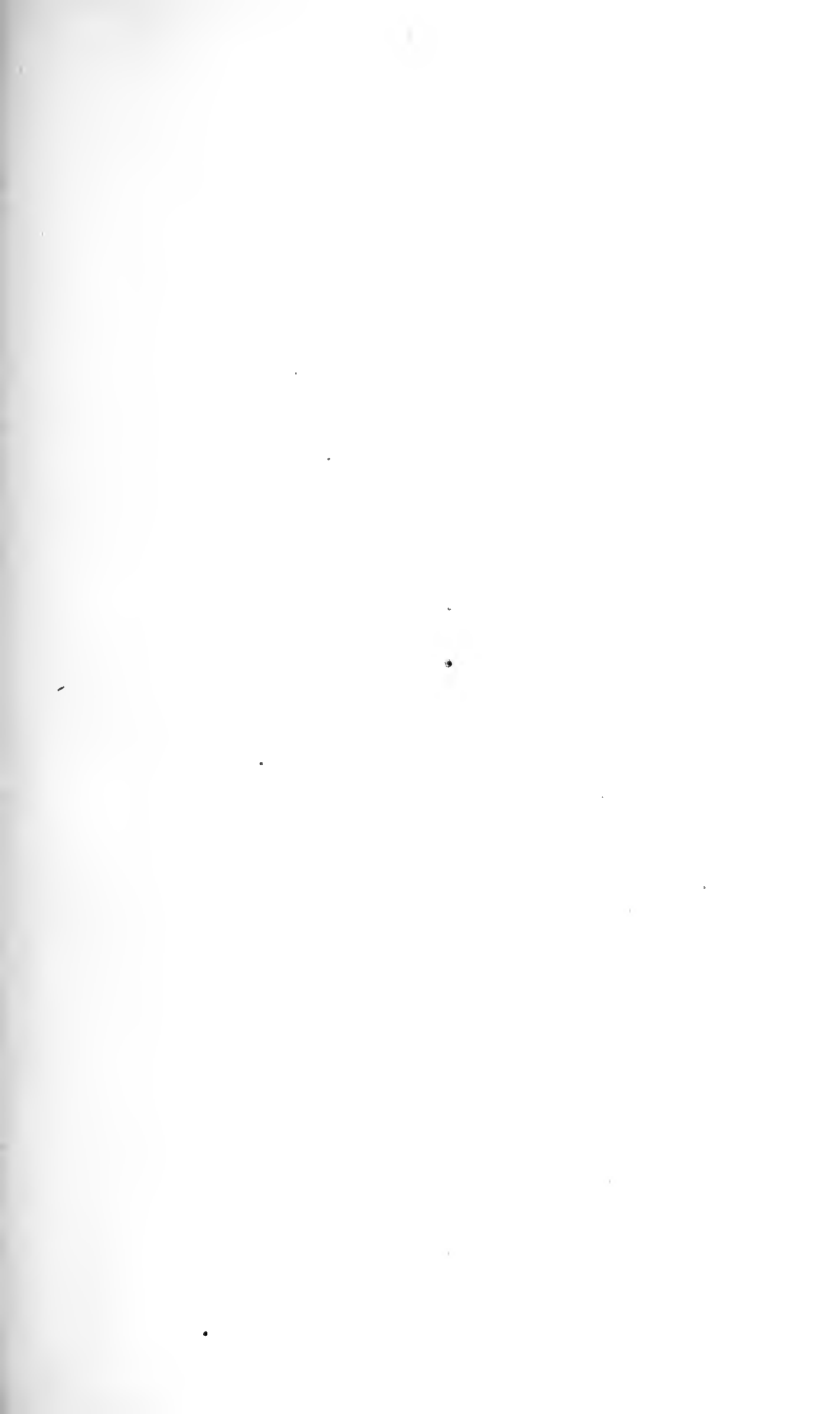


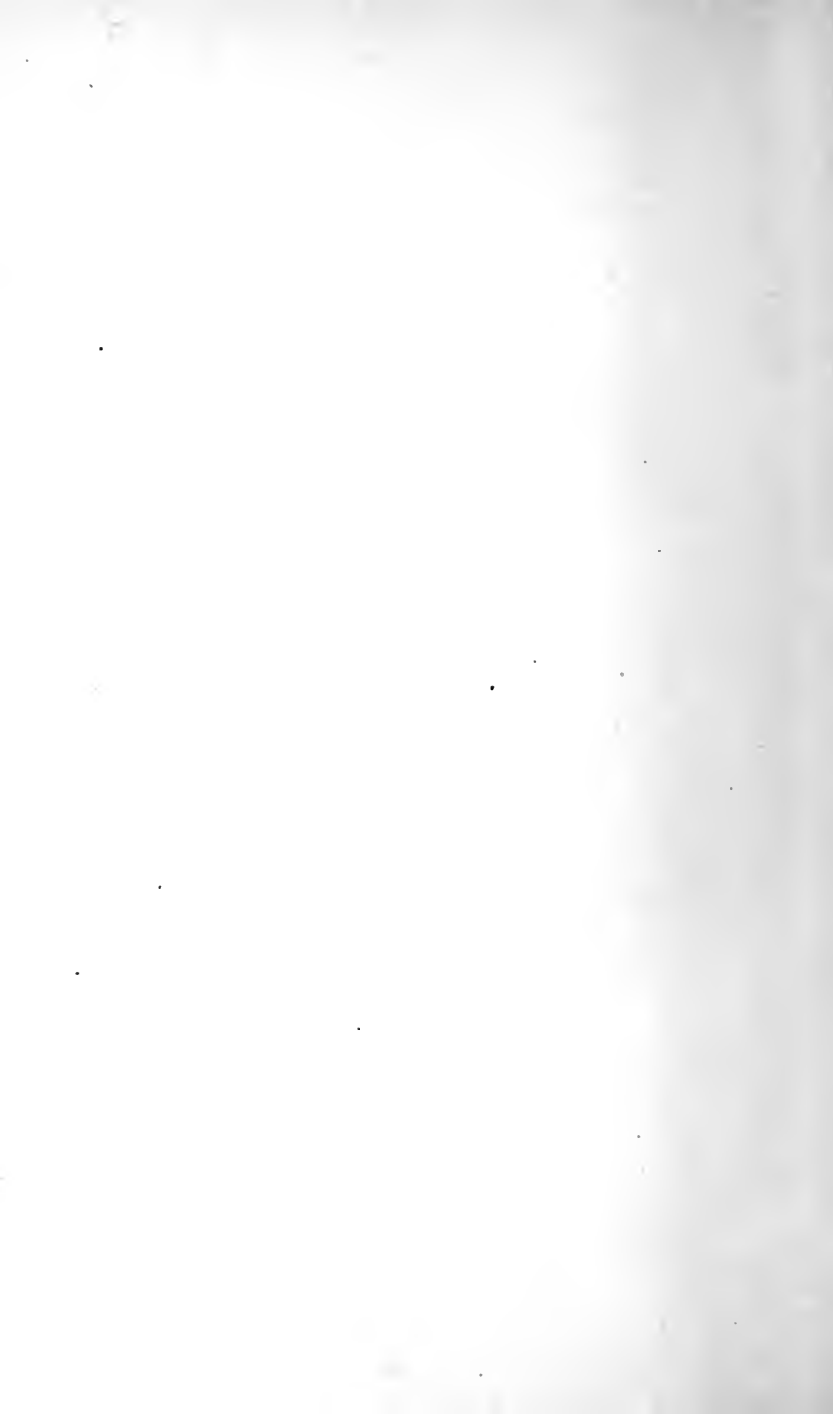


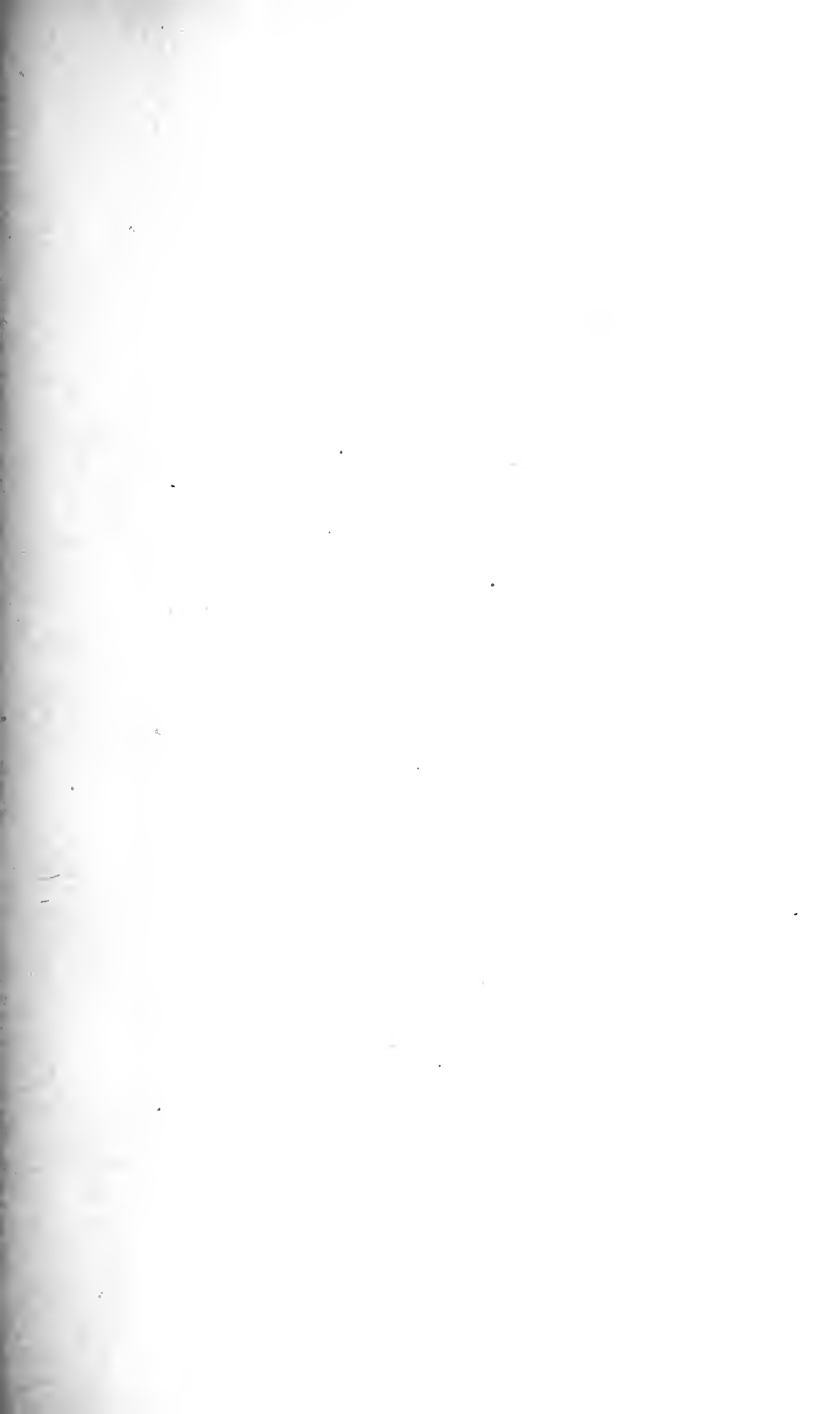






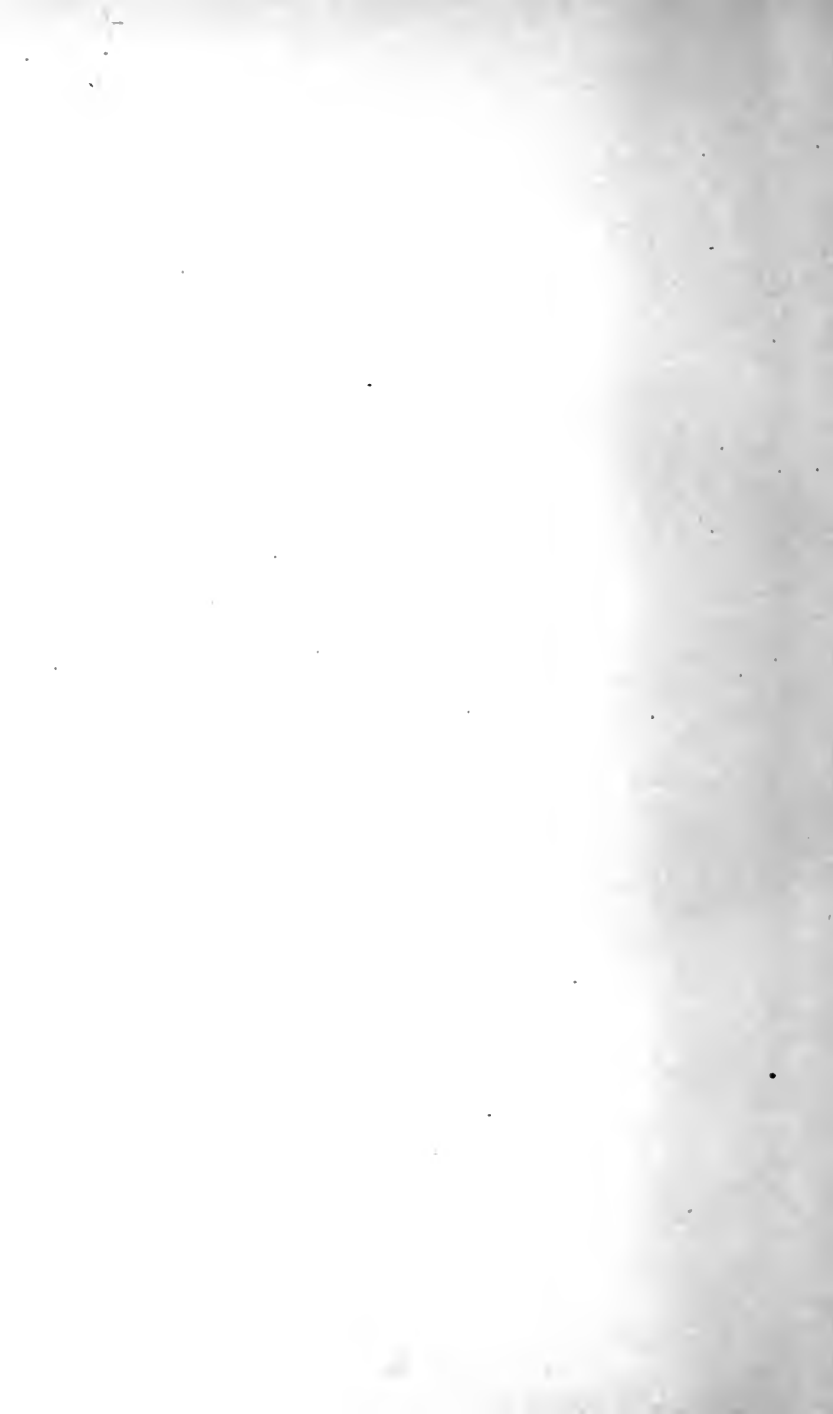














UNIVERSITY LIBRARY

Date indicated below, or

12891363

CUL CONVERSION LABEL



* 0412891363 *

HEALTH SCIENCES LIBRARY

